

Université de Montréal

**La fécondité des natives et des immigrantes au Canada en
1911 : à l'intersection de deux transformations
démographiques**

par

Nallely Abigail Cruz Cruz

Département de démographie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès sciences (M. Sc.) en Démographie

Avril 2019

© Nallely Abigail Cruz Cruz, 2019

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :
La fécondité des natives et des immigrantes au Canada en 1911 : à
l'intersection de deux transformations démographiques

Présenté par :
Nallely Abigail Cruz Cruz

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Solène Lardoux, présidente-rapporteuse
Lisa Dillon, directrice de recherche
Danielle Gauvreau, membre du jury

Résumé

Au cours de la première décennie du 20^e siècle, deux grandes transformations démographiques ont eu lieu au Canada : l'arrivée d'une grande vague d'immigrants, qui demeure la plus importante dans l'histoire canadienne, et le déclin graduel des taux de fécondité légitime. Ces deux tendances sont mises en relation dans cette étude de la fécondité maritale des immigrantes internationales et des natives en 1911. Pour ce faire, une série de régressions logistiques a été réalisée à partir des microdonnées de l'échantillon de 5 % du recensement canadien de 1911. Nous avons évalué la relation entre la fécondité récente et trois variables d'intérêt : le statut migratoire, le pays de naissance et la durée de résidence au Canada. La fécondité a été mesurée par la présence d'un enfant de moins d'un an (enfant de la femme) dans le ménage. Nos analyses, pour lesquelles nous avons tenu compte d'un ensemble de variables démographiques, culturelles et économiques, démontrent que les immigrantes avaient une propension supérieure aux natives d'avoir un enfant de moins d'un an. Toutefois, des variations dans le comportement de fécondité des immigrantes s'observent selon leur pays de naissance, la durée de leur séjour et la région de résidence, soit « est-centre » ou « ouest » du pays. Une association positive a été observée entre la fécondité récente et la provenance de l'Europe de l'Est, quelle que soit la région du Canada où elles habitaient. Par ailleurs, les américaines étaient moins susceptibles d'avoir un enfant que les natives, dans l'est-centre du Canada. Les Britanniques avaient une propension similaire à celle des natives d'avoir un enfant dans l'ouest du pays. Pourtant, leur fécondité était plus élevée dans l'est-centre du pays. Quant à la durée de résidence au Canada, les immigrantes arrivées au cours des trois dernières années, tant dans l'est-centre que dans l'ouest du pays, étaient moins susceptibles de résider avec un jeune enfant. Cependant, celles ayant vécu au Canada de quatre à neuf ans étaient davantage susceptibles de résider avec un bébé que les natives. Étant donné que les taux de fécondité actuels au Canada sont à la baisse, les immigrantes occupent une place importante dans les tendances de fécondité du pays. Cette étude suggère le besoin d'être sensible à l'hétérogénéité des comportements de fécondité que les immigrantes pourraient manifester une fois installées au pays.

Mots-clés : Démographie historique, fécondité, reproduction, immigrantes, natives, Canada, recensement, 1911, microdonnées

Abstract

In the first decade of the 20th century, two major demographic transformations took place in Canada: the arrival of a large wave of immigrants, which remains the largest in Canadian history, and the gradual decline in legitimate fertility. These two trends are examined in this study of the marital fertility of international immigrant women and native women in 1911. To do this, a series of logistic regressions were carried out using the microdata in the 5% sample of the 1911 Canadian Census of Population. We assessed three relationships between recent fertility and the following variables: migration status, country of birth and length of residence in Canada. The fertility is measured by the presence of a child under one-year-old (child of the woman) in the household. Our analyses, for which we took into account a set of demographic, cultural and economic variables, show that immigrant women had a higher propensity than natives to live with a child under one year of age. However, variations in the fertility behavior of immigrant women were observed by country of birth, length of stay, and region of residence, either « east-center » or « west » of the country. A positive association was observed between recent fertility and the origin of Eastern Europe, regardless of the region of Canada where they lived. On the other hand, Americans were less likely to have a child than natives in east-central Canada. The British had a propensity similar to that of natives to have a child in the west of the country. Yet their fertility was higher in the east-central part of the country. As for the length of residence in Canada, immigrant women who arrived in the last three years, both in the east-central and the west of the country, were less likely to reside with a young child. However, those who lived in Canada from four to nine years of age were more likely to reside with a baby than natives. Given that Canada's current fertility rates are declining; immigrant women play an important role in Canada's fertility trends. This study suggests the need to be sensitive to the heterogeneity of fertility behaviors that immigrant women might experience once settled in the country.

Keywords : Historical Demography, fertility, reproduction, immigrant, native, Canada, Census, 1911, microdata

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux.....	vi
Liste des figures.....	viii
Liste des sigles.....	ix
Liste des abréviations.....	x
Remerciements.....	xi
Introduction.....	1
Chapitre 1. Recension des écrits, mise en contexte et problématique.....	4
1.1 Recensions des écrits sur la fécondité des populations historiques.....	5
1.1.1 Facteurs socioéconomiques et culturels dans le contexte canadien.....	8
1.2 Recension des écrits de la fécondité des immigrantes.....	14
1.3 Caractéristiques de la vague d’immigration de 1901 à 1911.....	20
1.4 Problématique.....	25
1.5 Cadre conceptuel et hypothèses.....	27
Chapitre 2. Sources de données et méthodologie pour mesurer la fécondité.....	30
2.1 Recensement canadien de 1911.....	30
2.1.1 Microdonnées du recensement de 1911.....	32
2.2 Indicateurs de la fécondité transversale.....	33
2.2.1 Rapport d’enfants par femme (REF).....	34
2.2.2 Décompte des enfants au foyer (DEF).....	35
2.2.3 Rapport d’enfants par femme dans le ménage (REFM).....	36
2.3 Construction du rapport d’enfants par femme dans le ménage (REFM).....	42
2.3.1 Sélection du dénominateur : population féminine à l’étude.....	43
2.3.2 Sélection du numérateur : enfants « propres » de la population féminine à l’étude.....	46
2.4 Construction des variables et de la méthodologie pour les analyses logistiques.....	50
2.4.1 Construction des variables utilisées dans les analyses logistiques.....	50
2.4.2 Modèle statistique et stratégie d’analyse.....	54

2.4.3 Limites concernant l'interprétation des variables d'intérêt et de la fécondité maritale récente	57
Chapitre 3. La fécondité des natives et des immigrantes au Canada en 1911 : un portrait sociodémographique	60
3.1 Profil sociodémographique des natives et des immigrantes au Canada en 1911	60
3.2 Évolution de la fécondité en 1901 et en 1911 au niveau national et provincial	69
3.2.1 Rapport d'enfants par femme (REF), sans et avec ajustements pour la mortalité...	70
3.2.2 Rapport d'enfants par femme dans le ménage (REFM) au niveau national et provincial	71
3.3 Première approche sur les différences de fécondité effective maritale selon le statut migratoire	74
3.3.1 Rapport d'enfants par femme dans le ménage (REFM), national et provincial, selon le statut migratoire	74
3.3.2 Rapport d'enfants par femme dans le ménage (REFM) selon le pays de naissance et la durée de résidence sur le territoire	75
Chapitre 4. Analyses quantitatives de la fécondité maritale récente des natives et des immigrantes au Canada en 1911	81
4.1. Analyse bivariée de la fécondité maritale effective récente	81
4.2. Modèles logistiques appliqués à l'ouest et à l'est-centre du Canada, 1911	89
4.2.1 Association de la fécondité avec le pays de naissance et la durée de résidence sur le territoire, dans l'est-centre et dans l'ouest du Canada, 1911	89
4.2.2 L'association de la fécondité avec le pays de naissance et la durée de résidence : vue à partir d'une interaction	94
4.2.3 L'association de la fécondité avec d'autres facteurs démographiques, culturels et économiques	96
4.3. Modèles logistiques appliqués aux immigrantes et aux natives au Canada en 1911...	103
Chapitre 5. Discussion et conclusion	110
Bibliographie.....	120
ANNEXE 1 : Rapport d'enfants par femme (REF) ajusté pour la mortalité	i
ANNEXE 2 : Distribution des enfants des immigrantes	iii
ANNEXE 3 : Regroupement des immigrantes internationales selon leur région de naissance..	v

ANNEXE 4 : Analyse de sensibilité des rapports d'enfants par femme selon le pays de naissance	vi
ANNEXE 5 : Analyse bivariée selon le statut d'immigration	vii
ANNEXE 6 : Analyse de régression logistique au niveau national et par région	ix
ANNEXE 7: Distribution des immigrantes internationales selon le pays de naissance et durée de résidence.....	xi

Liste des tableaux

Tableau I.	Distribution (%) des femmes en âge de procréer (15-49 ans), selon leur statut migratoire et leur état civil	44
Tableau II.	Étapes pour la sélection de la population féminine à l'étude	45
Tableau III.	Caractéristiques démographiques, économiques et culturelles des femmes de 15-49 ans, mariées et dont l'époux est présent, selon le statut migratoire, au Canada (1911)	61
Tableau IV.	Distribution (%) des immigrantes, 15-49 ans mariées et dont l'époux est présent, selon le pays de naissance et la durée de résidence sur le territoire, au Canada en 1911	67
Tableau V.	Rapport d'enfants par femme (REF) pour 1000, sans et avec des ajustements pour la mortalité infantile et de femmes, 1901 et 1911, au Canada	70
Tableau VI.	Rapport d'enfants par femme mariée, 15-49, et avec époux présent dans le ménage (standardisés), par province, 1901 et 1911	73
Tableau VII.	Rapport d'enfants par femme mariée, 15-49 ans, avec époux présent dans le ménage (standardisés), selon le statut migratoire et province de résidence, 1911	75
Tableau VIII.	Rapport d'enfants par femme, mariée, avec époux présent dans le ménage (standardisés), par groupe d'âge et pays de naissance, 1911	78
Tableau IX.	Rapports d'enfants de moins d'un an et de moins de quatre ans, par femme mariée, avec époux présent dans le ménage, par groupe d'âge et durée de résidence sur le territoire, 1911	79
Tableau X.	La proportion des femmes vivant avec un enfant de moins d'un an (%) selon les variables d'intérêt et de contrôle, femmes de 15-49 ans, mariées et dont l'époux est présent (Canada, 1911)	87
Tableau XI.	Régression logistique, rapport de cotes, avoir un enfant de moins d'un an, femmes de 15-49, mariées, époux présent, au niveau national et par région de résidence : dans l'est-centre et dans l'ouest du Canada (1911).....	90

Tableau XII. Régression logistique, rapport de cotes, avoir un enfant de moins d'un an, femmes de 15-49, mariées, époux présent (avec interaction), selon la région de résidence : dans l'est-centre et dans l'ouest du Canada (1911).....	101
Tableau XIII. Régression logistique, rapport de cotes, avoir un enfant de moins d'un an, femmes de 15-49, mariées, époux présent, selon le statut d'immigrant (1911).....	108
Tableau XIV. Rapport d'enfants par femme, mariée, avec époux présent dans le ménage, par groupe d'âge et pays de naissance, 1911.....	vi
Tableau XV. La proportion des natives et immigrantes vivant avec un enfant de moins d'un an (%) selon les variables de contrôle, femmes de 15-49 ans, mariées et dont époux est présent (Canada, 1911)	vii
Tableau XVI. Régression logistique, rapport de cote, avoir un enfant de moins d'un an, femmes de 15-49, mariées, époux présent, au niveau national et par région de résidence : à l'est-centre et à l'ouest du Canada (1911).....	ix
Tableau XVII. Distribution (%) des immigrantes, 15-49 ans mariées et dont l'époux est présent, selon le pays de naissance en interaction avec la durée de résidence sur le territoire, au Canada en 1911	xi

Liste des figures

Figure 1.	Distribution (%) de la population née à l'étranger selon le lieu de naissance au Canada, 1871-1911	21
Figure 2.	Cadre conceptuel.....	28
Figure 3.	Distribution (%) des enfants de moins de 5 ans chez les immigrantes, de 15-49 ans, mariées et avec époux présent, selon l'année d'arrivée au Canada, (1911).....	49
Figure 4.	Distribution (%) des populations provinciales de femmes mariées de 15-49 ans et dont mari est présent, par statut migratoire, 1911.....	68
Figure 5.	Distribution (effectifs) des naissances chez les immigrantes, de 15-49 ans, mariées et avec époux présent, selon l'année d'arrivée en Canada, 1911	iii

Liste des sigles

DEF : Décompte des enfants au foyer

FMER : Fécondité maritale effective récente

IRCS-CCRI : Infrastructure de Recherche sur le Canada au vingtième siècle

ISF : Indice synthétique de fécondité

NAPP : North Atlantic Population Project

REF : Rapport d'enfants par femme

REFM : Rapport d'enfants par femme au niveau ménage

TGFG : Taux global de fécondité général

Liste des abréviations

Abréviations pour les provinces du Canada

Alb. : Alberta

C-B : Colombie-Britannique

I-P-É : Île-du-Prince-Édouard

Man : Manitoba

N.-B. : Nouveau-Brunswick

N.-É. : Nouvelle-Écosse

Ont. : Ontario

Qc : Québec

Sask. : Saskatchewan

Abréviations pour l'analyse

RC : rapports de cotes

Est-centre : les provinces des Maritimes, le Québec et l'Ontario

Ouest : les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique

Remerciements

Je remercie ma directrice de recherche Lisa Dillon pour son orientation et ses commentaires constructifs qui m'ont guidée tout au long de la réalisation de ce mémoire. Merci pour sa disponibilité et pour avoir contribué à enrichir mon expérience d'apprentissage. Je remercie aussi les membres de mon jury, Danielle Gauvreau et Solène Lardoux, pour leurs conseils et commentaires.

Je remercie Daniel pour sa compagnie, son encouragement et sa compréhension qui m'ont permis d'achever ce mémoire. Ta bonne humeur et joie ont rendu les longues journées de travail plus agréables.

Je remercie mes parents, Régulo et Magdalena, et ma sœur, Citlali, pour leur amour et leur encouragement qui ont été présents au cours de mon cheminement académique. Je vous dédie ce mémoire.

Je remercie mes chères amis Heby, Alejandra et Roxana pour leur support inconditionnel et encouragement. Un grand merci également à Cecilia et Marcus pour m'avoir donné de conseils tout au cours de la maîtrise et de mon mémoire. Finalement, j'aimerais exprimer ma gratitude au reste de mes amis du Mexique, de Montréal, de l'Utile et du Département de démographie pour leur amitié offerte de près ou de loin.

Introduction

La première décennie du 20^e siècle au Canada est une période exceptionnelle dans son histoire migratoire en raison de la forte vague d'immigrants qui s'y sont installés, principalement dans l'ouest du pays. Le plus grand nombre d'immigrants reçus annuellement dans le pays au cours de cette décennie a été de 400 milliers en 1913. Ce chiffre reste le plus élevé de 1852 jusqu'à nos jours (Statistique Canada, 2012). Cette vague d'immigrants a contribué à un accroissement démographique de 34 % entre 1901 et 1911, alors que la population est passée de 5 371 315 à 7 204 838 individus (Statistique Canada, 2012).

Au-delà de l'apport des immigrants à la croissance démographique au Canada, leur comportement en matière de fécondité et leur contribution à la natalité de l'époque sont moins connus. Le déclin de la fécondité générale avait débuté vers l'époque de la Confédération en 1867 et avait continué au cours du 20^e siècle pour ainsi être complété vers les années 1940 (McInnis, 2000). Ainsi, le taux global de fécondité générale (TGFG) est passé de 189 à 87 naissances par 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans entre 1870 et 1940 (Henripin, 1968). Bien que cette diminution ait été progressive au cours de ces années, il existe une période, de 1891 à 1911, où le TGFG canadien est resté constant à environ 144 naissances par 1000 femmes (Hurd, 1937; Charles, 1948). À propos de cette interruption du déclin, Keyfitz (1950) suggère qu'il pourrait exister des différences dans le comportement de fécondité entre les immigrantes et les natives qui ont permis de stabiliser les niveaux de fécondité générale entre 1901 et 1911. Pour sa part, McInnis (2000) explique que la fécondité légitime durant cette décennie du 20^e siècle a continué à diminuer. Une hausse marquée de la nuptialité au cours de cette décennie a largement servi à compenser la baisse de la fécondité légitime. D'ailleurs, l'immigration n'aurait pas vraiment pu contribuer à stabiliser le déclin de la fécondité parce que la majorité des immigrantes étaient des Britanniques ou des Américaines. La fécondité de ces femmes n'aurait pas pu être plus élevée que celle des femmes nées au Canada (McInnis, 2000).

La plupart des études contemporaines qui analysent les différences de la fécondité des immigrantes et des natives ne considèrent pas les immigrantes comme un groupe homogène (Ford, 1990 ; Bélanger et Gilbert, 2003; Street, 2009; Adsera et Ferrer, 2016). La fécondité des immigrantes peut varier selon leur pays de naissance et la durée de leur résidence sur le territoire.

Par exemple, les indices synthétiques de fécondité (ISF) les plus élevés, en 1996-2001 au Canada, étaient ceux des femmes de l'Asie du Sud et de l'Afrique, alors que l'ISF le moins élevé se rapportait aux femmes de l'Europe de l'Est (Street, 2009). Les études faites en démographie historique révèlent aussi des différences dans la fécondité, mesurée par le rapport d'enfants par femme, selon le pays de provenance des immigrantes dans la province du Haut-Canada en 1850-1851 ; Henripin a fait des observations similaires pour une période plus récente, en 1960 au Canada (Henripin, 1968; Marr, 1986). McInnis (2000) suggère qu'au cours de la première décennie du 20^e siècle, la fécondité des immigrantes qui venaient de la Grande-Bretagne et des États-Unis n'aurait pas été plus élevée que celle des femmes nées au Canada puisque ces pays avaient commencé leur transition de la fécondité (McInnis, 2000). Néanmoins, à notre connaissance, aucune étude n'a évalué les différences dans la fécondité entre natives et immigrantes selon le pays de naissance à la fin de la première décennie du 20^e siècle.

Un autre élément peut contribuer à l'existence de différences dans la fécondité des immigrantes, soit la durée de leur résidence dans le pays d'accueil. Lorsque les immigrantes sont d'arrivée récente sur le territoire, elles peuvent diminuer temporairement leur fécondité à cause du processus d'immigration qui est accompagné d'une séparation provisoire de leur époux (Ram et George, 1990). D'ailleurs, une diminution temporaire du nombre d'enfants des femmes peut être expliquée par l'adaptation des couples aux nouvelles conditions économiques du pays d'accueil (Adsera et Ferrer, 2016). Ce cadre théorique, qui met l'accent sur la durée de résidence des immigrantes pour expliquer les différences des femmes selon leur statut migratoire, est souvent évoqué dans des études contemporaines. Toutefois, nous considérons que la durée de résidence sur le territoire pourrait être aussi un élément important dans les décisions de fécondité des immigrantes de la première décennie du 20^e siècle. À cette époque, le processus d'immigration des Européennes nécessitait de longues traversées transatlantiques et des déplacements en train pour parcourir le pays d'est en ouest (Chilton, 2016).

Enfin, l'ensemble de la littérature qui s'intéresse aux facteurs associés au déclin de la fécondité vers la fin du 19^e siècle, à l'échelle nationale et provinciale au Canada, met l'accent sur l'importance des facteurs socio-économiques comme le milieu de résidence et l'alphabétisation des femmes, entre autres, et des facteurs culturels comme la religion et l'ethnie; ces caractéristiques, à leur tour, sont souvent associés avec les comportements en matière de fécondité (Gauvreau, 2002, 2006 ; Gauvreau et Gossage 2001, 2007 ; Gauvreau et coll., 2007).

Toutefois, la manière dont les facteurs socioéconomiques et culturels ont affecté le comportement des immigrantes est moins connue.

L'objectif de ce mémoire est d'améliorer notre compréhension du comportement de fécondité maritale effective des natives (femmes nées au Canada) et des immigrantes internationales (nées ailleurs). Deux mesures de la fécondité maritale effective sont utilisées : le rapport d'enfants de moins de cinq ans par femme (REFM), et la fécondité maritale effective récente (FMER), mesurée par la présence d'un enfant de moins d'un an chez sa mère. À cet effet, nous utiliserons l'échantillon du 5 % du recensement canadien de 1911 pour analyser si les comportements de la fécondité étaient différents selon le statut migratoire, et si ces distinctions peuvent être expliquées par le pays de naissance et la durée de résidence sur le territoire, une fois pris en compte l'ensemble des facteurs démographiques, économiques et culturels. Ces éléments seront approfondis à l'échelle nationale et pour deux régions : la région ouest du Canada (les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique) et la région est-centre (les provinces des Maritimes, le Québec et l'Ontario).

Cette recherche est composée de cinq chapitres. La première partie contient une recension des études portant sur les facteurs associés à la fécondité à l'aube du 20^e siècle au Canada, la mise en contexte historique, la présentation de la problématique et la formulation de nos hypothèses. Le deuxième chapitre contient les descriptions de nos microdonnées et de la méthodologie utilisée pour réaliser nos analyses descriptives et multivariées de la fécondité. Le troisième chapitre présente le profil sociodémographique de la population à l'étude et un premier aperçu descriptif de la fécondité, mesurée par le rapport d'enfants de moins de cinq ans aux femmes mariées, selon trois caractéristiques d'intérêt : statut migratoire, pays de naissance et durée de résidence sur le territoire. Dans le quatrième chapitre, nous exposons les résultats d'une série de modèles logistiques qui permettent d'explorer l'association nette entre nos trois caractéristiques d'intérêt et la fécondité maritale effective récente. Enfin, nous présentons dans le cinquième chapitre la conclusion et la discussion des résultats les plus importants qui ressortent des troisième et quatrième chapitres.

Chapitre 1. Recension des écrits, mise en contexte et problématique

L'étude de la transition démographique en Europe et en Amérique du Nord a reçu une grande attention théorique et empirique durant plusieurs années. Bien que l'année précise du début de la baisse au Canada varie selon les auteurs, on peut dire qu'elle se situe autour de 1870. La compréhension des déterminants qui sont associés à ce déclin s'intègre dans un débat soutenu entre plusieurs démographes depuis plusieurs décennies et qui repose d'un côté sur l'influence des changements économiques et sociaux auxquels les individus doivent adapter leur comportement de fécondité. D'un autre côté, les conditions culturelles sont à l'origine de l'innovation et de l'adoption de nouveaux comportements dans le contrôle de la fécondité (Guinnane et coll., 1994; Gauvreau, 2002; Dribe et coll., 2014). Les interprétations les plus avancées considèrent l'importance d'étudier les deux approches comme des éléments complémentaires où chacun a une importance relative dans les décisions de la taille de la famille (Gauvreau, 2002; Gauvreau et Gossage; 2007).

Le présent chapitre débute avec la présentation des principales théories associées au déclin de la fécondité. Ces théories offrent le cadre théorique général sur lequel plusieurs démographes se sont appuyés pour analyser empiriquement l'importance de certains facteurs associés à la fécondité des femmes. Ainsi, nous nous appuyons sur des recherches faites au Canada à l'échelle nationale et provinciale pour présenter les facteurs économiques (l'alphabétisation des femmes, l'occupation du père, le milieu de résidence) et culturels (la religion et l'ethnie) qui ont été associés à la fécondité, principalement à la fin du 19^e siècle. Étant donné que notre attention porte aussi sur le comportement de fécondité selon le statut migratoire, nous présentons les hypothèses de la socialisation, la perturbation ou la rupture de la fécondité et de l'adaptation pour mieux cerner les éléments qui peuvent différencier le choix des natives et des immigrantes quant à la taille de leur famille. Cette recension de textes s'appuie sur des recherches faites à l'international et au Canada. Ensuite, nous exposons brièvement le contexte historique propre à notre recherche, qui se centre sur la description de la grande vague

d'immigrants qui se sont installés au Canada entre la fin du 19^e siècle et les premières décennies du 20^e siècle. Enfin, nous présentons la problématique, le cadre d'analyse et nos hypothèses.

1.1 Recensions des écrits sur la fécondité des populations historiques

Le concept de transition démographique selon Chesnais (1986) se traduit par le passage d'un régime où la mortalité et la fécondité sont élevées à un régime moderne de faibles niveaux de mortalité et de fécondité (Chesnais, 1986). La transition démographique a commencé vers la fin du 19^e siècle dans la plupart des pays occidentaux, à l'exception de la France et des États-Unis, où la transition a démarré plus tôt (Coale et Watkins, 1986). Cette baisse a débuté en Europe du Nord-Ouest, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande, et subséquemment, les pays de l'Europe du Sud-Ouest et de l'Est ont connu une diminution de leurs taux de fécondité (Chesnais, 1986). Au Canada, Henripin (1968) mentionne que les couples ont commencé à diminuer la taille de leur famille autour des années 1870, comme l'ont fait les couples dans la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest. Gauvreau (2002) considère que la fécondité maritale a commencé à décliner après la première moitié du 19^e siècle, mais ce déclin a été plus marqué en Ontario et en Colombie Britannique, à l'opposé du Québec ou de l'Île-du-Prince-Édouard.

Selon la théorie classique de la transition démographique, ce déclin est associé à la modernisation qui a entraîné des changements économiques et sociaux affectant les préférences des individus pour les familles nombreuses (Notestein, 1953). Cleland et Wilson (1987) contrastent cette théorie dont l'approche est macroéconomique avec la théorie microéconomique développée par Becker (1960), où le déclin de la fécondité est plutôt le résultat d'un calcul conscient et rationnel des individus pour limiter la taille de la famille. Becker (1960), qui est le précurseur de cette théorie connue comme la « théorie de la demande », établit que les individus ont une contrainte budgétaire qui les oblige à limiter la taille de leur famille pour pouvoir assurer la qualité de vie de chaque enfant. Une autre théorie développée au sujet des sociétés traditionnelles peu développées est celle de l'inversement des flux de richesse de Caldwell (1982). La réduction de la taille de la famille est expliquée par une diminution de l'avantage économique que les parents peuvent tirer de leurs enfants. Dans les sociétés où les familles dépendent de leur propre production, la fécondité est élevée puisque chaque enfant

ajoute à la force productive, soit en exécutant des tâches agricoles ou des tâches ménagères. Les parents ne sont pas incités à réduire leur fécondité tant qu'ils bénéficient des avantages économiques de leurs enfants (Caldwell, 1982). En revanche, les changements comme l'introduction massive de l'enseignement et l'avènement des occupations salariées ont favorisé l'inversement des flux de richesse des parents vers les enfants. Dans ce scénario, les enfants sont devenus un coût plutôt qu'un avantage économique pour les parents; par conséquent, les parents choisissent une réduction de la fécondité (Caldwell, 1982). Bien que la thèse de Caldwell ait été développée à partir de l'expérience des pays du tiers monde, les résultats de certaines études des familles canadiennes au 19^e siècle vont dans le même sens que la théorie soutenue par cet auteur. Gauvreau (2002) constate des différences dans les niveaux de fécondité entre les familles dont les enfants fréquentent l'école en utilisant les microdonnées du recensement du Canada de 1901. De même, cette auteure suggère que la thèse de Caldwell pourrait expliquer les différences plus élevées chez les agriculteurs que chez d'autres catégories professionnelles. Même durant la période du déclin de la fécondité au Canada, qui a débuté vers la fin du 19^e siècle, la plupart des auteurs constatent une fécondité plus élevée chez les agriculteurs en comparaison avec d'autres catégories professionnelles comme les travailleurs manuels salariés et les classes supérieures (Dribe et coll., 2014; Gauvreau 2002, 2006 ; Gauvreau et Gossage, 2001). Suivant l'argument avancé par Caldwell (1982), ces différences sont dues à l'absence d'incitation de la part des agriculteurs à réduire la taille de la famille parce que la limitation des naissances réduirait leur base de production.

Enfin, une dernière approche faisant partie des théories économiques est celle développée par Yasuba (1962). Cet auteur propose un modèle selon lequel les niveaux de fécondité étaient en moyenne plus élevés dans les régions moins peuplées et occupées récemment, en comparaison à celles plus anciennes et plus peuplées. Cette relation positive entre les caractéristiques de la région et les niveaux de fécondité s'explique par l'hypothèse appelée « disponibilité de terres et de main-d'œuvre ». McInnis (1977) explique les deux versions de cette hypothèse. La première soutient que les coûts relatifs au fait d'avoir des enfants sont moins élevés dans les régions situées à la frontière (régions récemment établies), parce que les frais de subsistance nécessaires pour élever des enfants sont produits localement et à relativement bon marché. En contraste, les régions plus anciennes sont plus intégrées à l'économie et les prix sont

plus élevés. La deuxième explication soutient que la différence des niveaux de fécondité s'explique par une demande plus élevée du travail des enfants dans des régions moins peuplées et récemment établies. En particulier, la contribution de chaque enfant à l'agriculture a plus d'impact dans des régions plus récemment établies. De plus, le travail est plus valorisé dans des communautés agricoles que dans les villes parce que les enfants ont plus de possibilités de réaliser des tâches reliées à l'agriculture (McInnis, 1977).

Même si chacune des théories précédemment présentées a ses propres particularités, elles suggèrent toutes que les couples modifient leurs décisions reliées à la fécondité en réponse aux conditions socioéconomiques (Cleland et Wilson 1987; Dribe et coll., 2014). Le groupe de Princeton, dans les années 1960 et 1970, a été parmi les premiers à tester à partir des données agrégées au niveau national et régional de l'Europe le cadre théorique évoqué principalement par la théorie classique de Notestein. Les résultats de ce projet ont montré de faibles corrélations entre le début du déclin de la fécondité maritale et des indicateurs économiques et sociaux (niveau d'urbanisation, industrialisation, agriculture et éducation) pour certaines régions européennes (Coale et Watkins, 1986). Face à ces nouveaux résultats, l'importance du niveau du développement économique et social des régions a été remise en question et d'autres facteurs de type culturel (langue ou religion) sont devenus des éléments explicatifs du déclin de la fécondité. L'une des théories qui se situent dans le contexte de facteurs culturels est celle de l'innovation et de la diffusion des comportements en matière de fécondité (Brown et Guinnane, 2003).

La diffusion se réfère au processus par lequel les idées innovatrices ou de nouvelles attitudes concernant la taille de la famille et l'utilisation de la contraception se propagent entre régions, groupes sociaux ou individus, souvent apparemment indépendamment des circonstances sociales et économiques (Bongaarts et Watkins, 1996). Cette innovation est facilitée par les interactions sociales qui permettent l'échange de l'information. Watkins (1995) analyse le déclin de la fécondité en Angleterre et en France au 18^e siècle. Elle constate un déclin similaire dans les régions géographiquement proches qui partageaient une langue commune et des éléments culturels similaires. En revanche, le calendrier du déclin de la fécondité a été différent dans des régions voisines où la population parlait des langues différentes. Par conséquent, Watkins a tiré la conclusion qu'un élément important de la diffusion des

comportements de fécondité innovateurs est l'appartenance au même groupe linguistique et culturel (Watkins, 1995). Dans le contexte canadien du 19^e siècle, McInnis (2000) constate que la fécondité maritale en 1861 était plus élevée dans divers comtés du Québec à concentration francophone que ceux à concentration anglophone, ce qui fait une place importante à l'influence des facteurs culturels sur la fécondité.

En somme, nous constatons deux grandes théories qui ont contribué à notre compréhension du déclin de la fécondité dans la plupart des pays d'Europe du Nord-Ouest et en Amérique du Nord à la fin du 19^e siècle. La première approche souligne le lien causal entre les changements économiques et structuraux et le déclin de la fécondité; ces changements comprennent principalement l'éducation des enfants, l'industrialisation, l'urbanisation et le développement récent ou ancien de la région. L'autre approche complémentaire propose que ce sont principalement des facteurs culturels comme la langue, la religion et l'ethnie qui ont influencé l'adoption de la limitation des naissances. Olson et Thornton (2011) considèrent que les deux approches ont une influence partagée sur l'évolution de la fécondité à Montréal. Ainsi, les décisions de fécondité qui semblent être « culturelles » ont été renforcées par un éventail des opportunités économiques (Olson et Thornton, 2011). Gauvreau et Gossage (2007) reconnaissent que le principe central d'analyse du comportement reproductif canadien devrait comprendre une large diversité de facteurs sociaux, culturels et économiques, peu importe l'époque analysée.

1.1.1 Facteurs socioéconomiques et culturels dans le contexte canadien

Les deux cadres théoriques précédemment présentés ont été adoptés par plusieurs chercheurs travaillant sur la population canadienne du 19^e et du début du 20^e siècle. Ces études varient selon la méthodologie (analyses descriptives ou quantitatives), le type de données (données censitaires à l'échelle agrégée ou individuelle, ou données longitudinales) et l'échelle d'analyse (nationale ou provinciale). De plus, ce corpus de recherches porte principalement sur le Québec et l'Ontario, bien qu'une minorité d'études incorporent les provinces de l'ouest du pays. À travers ces recherches, plusieurs découvertes ont établi une relation entre la fécondité et les facteurs socioéconomiques et culturels, tels que l'éducation des femmes, l'occupation du mari, le milieu de résidence et l'identité ethnoreligieuse.

Alphabétisation des femmes

L'importance de l'éducation des parents vis-à-vis de la fécondité a été démontrée par Lalou (1993) dans son étude portant sur l'influence de l'éducation sur la fécondité au Québec de 1850 à 1940. Dans un contexte de modernisation, l'éducation favorise l'adoption des valeurs « modernes », notamment la préférence pour une petite famille et la maîtrise par les femmes de leur corps. Ces valeurs ont un impact direct sur la réduction de la fécondité (Lalou, 1993). De même, l'instruction est indirectement associée à la fécondité du fait qu'elle retarde l'âge au mariage chez les femmes qui passent plus de temps à l'école, et qu'elle facilite l'utilisation des moyens de contraception modernes. Lalou (1993) synthétise les résultats des études faites par Henripin et Lapierre-Adamcyk (1974) et par Henripin et ses collaborateurs (1989). Ces auteurs s'intéressent à l'association entre la fécondité (mesurée par la descendance finale chez les femmes des générations de 1911 à 1950) et la scolarité (mesurée par le nombre d'années d'études au Québec). Lalou (1993) résume trois résultats tirés de ces études. Premièrement, une hausse du niveau d'instruction des mères provoque une diminution du nombre d'enfants. Deuxièmement, l'impact négatif sur la fécondité tend à s'atténuer au fur et à mesure que le nombre d'années d'études de la mère augmente. Troisièmement, cet effet tend à s'affaiblir lors du passage des générations anciennes aux plus récentes. Cette relation négative entre l'éducation et la fécondité est aussi constatée par Gauvreau et ses collaborateurs (2007) au Québec en 1871. Les résultats de la régression multivariée montrent que les femmes mariées alphabétisées âgées de 25 à 39 ans ont significativement moins de chances d'avoir un enfant de 0 à 4 ans que les analphabètes. Par contre, dans cette même étude, ces auteurs constatent une association positive entre les femmes alphabétisées de 25 à 39 ans et la fécondité en 1901. Cette association positive entre l'alphabétisation et la fécondité (mesurée par la présence d'un enfant de 0 à 4 ans dans le ménage) est aussi constatée chez les femmes âgées de 40 à 49 ans, au Québec en 1901 (Gauvreau et Gossage, 2007). Bouchard et Roy (1991) constatent aussi une association positive au Saguenay durant la période de 1842 à 1940. Gauvreau et ses collaborateurs (2007) et Bouchard et Roy (1991) interprètent cette association positive entre l'alphabétisation et la fécondité au fait que la première garde un lien avec la religion, au moins au Québec. Jusqu'au milieu du 20^e siècle, l'école était encore contrôlée par l'Église catholique. Ainsi, les femmes plus scolarisées auraient pu mieux assimiler les valeurs traditionnelles de la religion catholique qui favorisaient

les familles plus nombreuses. Ce lien entre l'éducation et la religion justifie le fait que l'éducation peut aussi être considérée par certains auteurs comme un élément culturel plutôt qu'économique.

Occupation du mari et milieu de résidence (urbain et rural)

La plupart des démographes historiques constatent que les changements dans la taille de la famille étaient influencés par le statut socioéconomique des individus, mesuré généralement par l'occupation du mari (Dribe et coll., 2014). Henripin (1968) a été l'un des premiers démographes canadiens à analyser, de façon descriptive, les différents niveaux de fécondité selon l'occupation du mari en utilisant les statistiques agrégées du recensement du Canada de 1961. À l'aide d'un tableau croisé, Henripin présente le nombre de naissances vivantes selon l'âge de la mère pour différentes catégories professionnelles du mari. En 1961, les femmes âgées de 25 à 30 ans et mariées à des pêcheurs avaient le taux de fécondité le plus élevé, alors que celles mariées à des professeurs et à des directeurs d'écoles avaient le plus bas (3305 et 1433 enfants pour 1000 femmes, respectivement). Les femmes mariées à des cultivateurs affichaient aussi une valeur élevée, soit de 2721 enfants pour 1000 femmes. Même si cette analyse montre des divergences selon l'occupation du mari, l'auteur reconnaît que ce type d'analyse descriptive n'isole pas l'impact individuel de l'occupation du mari du reste des facteurs associés à la fécondité. Lorsque les listes nominatives des recensements historiques comme celui de 1901 du Canada ont été rendues disponibles à l'échelle individuelle, les analyses multivariées et logistiques de l'impact de l'occupation du mari sur la fécondité maritale ont été faites. Cette fécondité est mesurée généralement par le nombre d'enfants de moins de cinq ans dans le ménage, chez les femmes de 25 à 39 ans, ou par la présence ou absence d'un enfant de moins de cinq ans, chez les femmes de 40 à 49 ans (Gauvreau et Gossage, 2007; Gauvreau et coll. 2007; Joubert, 2013). La plupart des auteurs constatent une fécondité plus élevée chez les agriculteurs en comparaison avec les femmes mariées aux travailleurs manuels salariés, artisans ou journaliers au Québec et dans les Maritimes en 1901 (Gauvreau et Gossage, 2007; Gauvreau et coll. 2007). D'ailleurs, Dribe et ses collaborateurs (2014) constatent une fécondité supérieure des femmes de 15 à 54 ans, mariées à des cultivateurs à celle des femmes dont le mari appartenait à la classe économique d'élite qui regroupe les superviseurs, les cols blancs et les professionnels pour l'ensemble du Canada en 1901 (Dribe et coll., 2014). Enfin, la fécondité plus élevée chez

les femmes mariées aux cultivateurs en comparaison avec celles dont le mari est superviseur ou col blanc a été aussi constatée dans les Prairies en 1901 (Guavreau et Gossage, 2007) et en Ontario et au Québec en 1852, 1881 et 1901 (Joubert, 2013, Guavreau et Gossage, 2007, Gauvreau et coll. 2007).

Dans les recherches sur la fécondité canadienne au 19^e siècle, certains auteurs analysent l'association entre le lieu de résidence (milieu urbain et rural) et la fécondité. Selon Moore (1990), c'était les grandes villes plutôt que les plus petites qui étaient marquées par des changements économiques et sociaux, comme les transformations dans les moyens de production, la mise en place des lois sur la scolarisation, la diffusion des idées laïques, l'avènement de nouvelles informations en matière de contraception et la croissance de la participation de la main-d'œuvre féminine (Moore, 1990). Quoique non parfaitement systématiques, la majorité des recensions historiques font état d'un nombre d'enfants moindre chez les femmes qui résident dans les villes que dans la campagne au Québec, en Ontario et dans les Maritimes, en 1852, en 1881 et en 1901 (Joubert, 2013; Gauvreau, 2002; Gauvreau et coll., 2007). Gauvreau et Gossage (2001) observent une association négative entre le milieu urbain et la fécondité, qui est plus forte pour les grandes villes et plus faible pour les petites et moyennes villes du Québec en 1901. Gauvreau (2002) trouve une association négative entre la résidence urbanisée et la fécondité dans les grandes villes de la Colombie-Britannique et dans les petites villes des Prairies en 1901 (Gauvreau, 2002).

Religion et ethnie

Dans le contexte canadien, la religion est l'un des facteurs culturels couramment analysés dans les études qui s'intéressent au déclin de la fécondité. Selon l'hypothèse de la théologie, les différences dans la fécondité résultent des différences doctrinales spécifiques entre les religions. Les systèmes religieux diffusent des valeurs sur les codes moraux et sur le rôle des femmes qui sont susceptibles d'influencer le comportement de fécondité des couples (McQuillan, 2004). Certains auteurs analysent la religion en lien avec l'origine ethnique ou la langue maternelle car ces variables sont typiquement corrélées. Dans leur ouvrage sur Montréal, Thornton et Olson explorent la fécondité de cette ville vers la fin du 19^e siècle pour trois communautés culturelles prédominantes, les anglo-protestantes, les catholiques-irlandaises et les Canadiennes françaises (Thornton et Olson, 2006; 2011). Ces auteurs construisent une base

de données longitudinale d'un échantillon de résidents de Montréal à partir des données des recensements de 1871 à 1901 combinées avec celles des registres paroissiaux. Les auteurs comparent l'indice synthétique de fécondité légitime, chez les femmes de 20 à 49 ans, et en 1860 et 1890. En 1860, l'ISF est plus élevé chez les protestantes, suivi par celui des Canadiennes-françaises et des catholiques-irlandaises, avec respectivement neuf, huit et sept enfants par femme en moyenne. Toutefois, une diminution importante de 22% et de 13% est constatée respectivement chez les protestantes et les catholiques-irlandaises, en 1890. L'ISF des Canadiennes-françaises a diminué seulement de 5% (Thornton et Olson, 2011). Thornton et Olson (2006, 2011) font une régression logistique pour analyser l'association de l'identité ethnoreligieuse et de la fécondité, mesurée par la naissance d'un enfant en 1879-1880, chez les femmes mariées âgées de 23 à 47 ans. Les auteurs constatent que les catholiques-irlandaises et les protestantes avaient une fécondité inférieure en comparaison avec les Canadiennes-françaises (les rapports de cotes étaient respectivement de 86 % et de 60 % des niveaux de fécondité des Canadiennes-françaises). Certaines découvertes de Thornton et Olson pour Montréal ont été vérifiées à l'échelle provinciale, notamment au Québec au 19^e siècle. Gauvreau et Gossage analysent l'impact de la religion conjointement avec l'ethnie ou la langue maternelle au Québec en 1871 et en 1901 (Gauvreau, 2002; Gauvreau et coll., 2007; Gauvreau et Gossage, 2001). En 1871 au Québec, le fait d'appartenir à un groupe ethnoreligieux (franco-catholique, irlandais-catholique, anglican, presbytérien et méthodiste) n'est pas associé au nombre d'enfants âgés de moins de 5 ans. Pourtant, en 1901, un effet évident de l'appartenance ethnoreligieuse est constaté. Ainsi, les franco-catholiques de 25-39 ans ont plus d'enfants que les protestantes et même que les catholiques-irlandaises (Gauvreau et coll., 2007). Gauvreau et Gossage (2001) introduisent la religion et la langue maternelle (anglais, français ou une autre) dans leur analyse de la fécondité au Québec en 1901. Dans le même esprit, les résultats des régressions logistiques montrent une fécondité plus élevée chez les catholiques et les francophones au Québec (Gauvreau et Gossage, 2001) en 1901 en comparaison avec les protestantes et les anglophones. Enfin, Gauvreau et Gossage (2007) s'intéressent à l'association entre la religion et la fécondité pour le reste des provinces canadiennes. Ces auteurs constatent aussi une association positive entre le fait d'être catholiques et la fécondité (mesurée par le nombre d'enfants de moins de 5 ans) chez les femmes mariées âgées de 25 à 39 ans, dans les Prairies et en Ontario, en 1901. Cet ensemble de résultats montre que les régimes reproductifs des sous-groupes ethnoreligieux ont

évolué différemment après le début du déclin de la fécondité et vers la fin du 19^e siècle (Gauvreau et Gossage, 2000; Thornton et Olson, 2011).

Une des limites souvent évoquées dans l'étude de la fécondité selon l'identité ethnoreligieuse est la mortalité infantile. Il est bien établi qu'au cours du 19^e siècle, les taux de mortalité infantile étaient sensiblement plus élevés pour les Canadiens français et plus bas pour les anglo-protestants (Gauvreau et Gossage, 2001). Thornton et ses collaborateurs (1997) ont observé qu'entre 1860 et 1880, la mortalité infantile des Canadiens français était de 42 % plus élevée que celle des Irlandais catholiques, et de 31 % plus élevée que celles des protestants (Thornton et coll., 1997). Gauvreau et Gossage (2001) considèrent que les écarts en fécondité calculés entre catholiques-francophones et anglo-protestantes seraient plus accentués parce que la mortalité infantile des Canadiens français est plus élevée que celle des protestantes. D'ailleurs, une fécondité plus forte chez les franco-catholiques que chez les protestantes pourrait être aussi attribuée au fait que les premières « remplaçaient » rapidement leurs enfants décédés. Thornton et Olson (1991) considèrent que dans les familles franco-canadiennes en 1859 à Montréal, les nourrissons qui décédaient étaient promptement et systématiquement « remplacés ». Ce comportement expliquait en partie leur taux brut de natalité élevée (Thornton et Olson, 1991).

À travers ces recensions de textes, nous constatons une association positive entre la fécondité et l'identité franco-catholique, le milieu rural, le travail agricole, et une association négative entre la fécondité et la résidence en milieu urbain, le protestantisme et les occupations professionnelles des superviseurs, des cols blancs, des travailleurs manuels et des journaliers. Certains auteurs constatent une association positive entre l'alphabétisation des mères et la fécondité, alors que d'autres en constatent une négative. La plupart des chercheurs s'entendent bien sur la direction de l'association, positive ou négative, entre chaque facteur économique et culturel et la fécondité. Toutefois, leur importance relative peut varier à travers le temps pour une même province ou entre provinces pour une même année (Gauvreau, 2002; Gauvreau et Gossage, 2007).

1.2 Recension des écrits de la fécondité des immigrantes

Les dynamiques socioéconomiques et culturelles associés à la fécondité, notamment au Québec et en Ontario vers la fin du 19^e siècle, sont un champ de recherche bien développé. Toutefois, la manière selon laquelle les facteurs socioéconomiques et culturels ont affecté le comportement des immigrantes est moins connue. L'étude de la fécondité des immigrantes dans le contexte de la transition démographique a été abordée dans le cadre de la théorie de la diffusion et de l'innovation. Gauvreau (2002) signale que les migrants facilitent la circulation des idées et causent même un choc de valeurs dont il faut tenir compte dans l'analyse des comportements de la fécondité. Pour prendre en compte l'impact de la présence des immigrants, Dribe et ses collaborateurs (2014) introduisent une variable contextuelle sur la proportion d'immigrants qui résident dans la communauté. Cette variable, considérée comme un facteur d'innovation, est une approximation du niveau d'exposition des résidentes de chaque sous-district à la diffusion de nouvelles idées et de nouvelles attitudes concernant la taille de la famille et l'utilisation de la contraception (Dribe et coll., 2014).

Même si les immigrantes contribuent indirectement à la fécondité à travers la diffusion de leurs idées, elles ont aussi un comportement de fécondité qui est le leur et qui mérite d'être étudié. La fécondité des immigrantes constitue un sujet pour lequel plusieurs hypothèses explicatives ont été développées et appliquées dans un contexte principalement contemporain. Parmi les hypothèses couramment évoquées dans la littérature, nous abordons celles de la socialisation, de la perturbation ou de la rupture de la fécondité et de l'adaptation; ces cadres explicatifs s'adaptent mieux à notre contexte de l'époque¹.

Hypothèse de socialisation

L'hypothèse de la socialisation souligne la culture, les normes, les croyances et les valeurs du pays d'origine des immigrantes qui peuvent influencer leurs comportements de

¹ Une quatrième hypothèse est celle de la sélection, qui soutient que les individus qui migrent diffèrent systématiquement de leurs homologues qui restent dans leur pays d'origine. Cette sélection suppose que les immigrantes sont moins influencées par les normes de fécondité de leur pays d'origine et que leurs préférences sont plus similaires entre les immigrantes et les natives, même avant de migrer (Adsera et Ferrer, 2014). Toutefois, nous ne considérons pas cette hypothèse parce que notre étude porte sur les immigrantes du Canada et non sur leurs homologues restées dans leur pays d'origine.

fécondité dans le pays d'accueil (Sobotka, 2008). Cette hypothèse est surtout importante par rapport aux immigrantes, qui sont plus portées à suivre les normes reproductrices et le modèle de fécondité de leur pays d'origine (Kulu, 2005). Pour leur part, Bélanger et Gilbert (2003) mentionnent que les femmes récemment arrivées dans un autre pays semblent conserver, au moins pour un temps, une partie du régime de fécondité de leur pays d'origine. Dans le contexte contemporain, les immigrantes se déplacent des pays moins développés aux plus développés. Étant donné que les pays plus développés ont des niveaux de fécondité moins élevés que ceux des pays moins développés, l'indice synthétique de fécondité (ISF) des immigrantes provenant des pays moins développés est initialement plus élevé que celui des natives nées dans des pays plus développés (Adsera et Ferrer, 2014). Dans notre contexte historique, les immigrants qui venaient au Canada à la fin du 19^e siècle et vers le début du 20^e siècle venaient des pays culturellement similaires comme les États-Unis ou des îles Britanniques. Toutefois, une augmentation des immigrants de l'Europe de l'Est, du Nord et Sud est aussi constatée (Statistique Canada, 2016). Un survol des taux de fécondité des pays d'origine des immigrantes venant au Canada serait révélateur de la diversité des comportements de fécondité de l'époque. Les taux de fécondité les plus bas correspondent aux femmes des États-Unis, blanches, en 1900-1910 et des îles Britanniques en 1911, avec respectivement 3,3 et 2,9 enfants par femme. Les niveaux les plus élevés de fécondité s'observent chez les femmes de certains pays de l'Europe de l'Est et de l'Ouest. Ainsi, l'ISF était de 4,9 enfants par femme pour la Hongrie en 1906-1915, de 4,9 enfants par femme pour l'Allemagne en 1881-1890, de 5,1 enfants par femme pour l'Autriche en 1895-1900 et de 4,1 enfants par femme pour les Pays-Bas en 1908-1912. Enfin, des niveaux intermédiaires s'observent pour les pays de l'Europe du Nord. L'ISF de la Norvège était de 4,4 enfants par femme en 1889-1892, de 4,1 et de 3,6 enfants par femme respectivement pour la Finlande et le Danemark en 1906-1915, et de 3,6 enfants par femme pour la Suède en 1908-1921 (Haines, 1990). Quant au Canada, l'ISF était de 4,84 et de 4,01 enfants par femme, respectivement au Québec et dans le reste du Canada en 1911 (McInnis, 2000).

Les premières études en démographie qui dégagent des différences de fécondité maritale au Canada selon le pays de naissance des immigrantes utilisent des données agrégées de recensements (Henripin, 1968; Marr, 1986). Henripin (1968) utilise les données du recensement de 1961 pour comparer les niveaux de fécondité (mesurée par l'ISF) des femmes de moins de

40 ans nées au Canada et des femmes nées ailleurs. Cet auteur observe un nombre de naissances plus élevé chez les femmes nées au Canada, suivies par celles nées aux États-Unis et aux Pays-Bas. En 1961, les taux de fécondité les plus bas étaient ceux des Allemandes, des Britanniques et des femmes des pays scandinaves (Henripin, 1968). En 1986, Marr publie une étude de la fécondité de la province du Haut-Canada en utilisant les données agrégées publiées du recensement de 1850-1851. Marr démontre lui aussi des différences dans la fécondité maritale selon le lieu de naissance des femmes. La première est mesurée par le rapport d'enfants de moins de 10 ans par femme mariée en âge de procréer. Les résultats d'une régression linéaire montrent une fécondité maritale élevée chez les femmes nées en Irlande et en Écosse, et une basse fécondité chez les femmes nées en Angleterre. Les Canadiennes françaises et les Allemandes possédaient des valeurs intermédiaires (Marr, 1986).

Même si l'hypothèse de la socialisation n'a pas été vérifiée explicitement dans ces deux études, certains auteurs suggèrent que les plus hauts niveaux de fécondité des immigrantes sont liés à la forte ou à la faible fécondité de leur pays de provenance (Gauvreau et Gossage, 2001; Hacker et Roberts, 2017). Cette hypothèse a été évaluée dans le contexte américain par Hacker et Roberts (2017), qui ont utilisé les données du recensement de 1880 aux États-Unis. Leurs mesures de fécondité se basent sur le nombre d'enfants de moins de cinq ans survivants au moment du recensement. Du fait du manque d'information sur les enfants décédés durant les cinq ans précédant le recensement, leur variable dépendante représente une mesure de la fécondité maritale nette (Hacker et Roberts, 2017). Les auteurs s'attendaient à ce que les couples nés à l'étranger et originaires des pays qui n'avaient pas encore connu le début de la transition démographique (à l'exception de la France) soient moins portés à limiter la taille de la famille en comparaison avec les natives. Les résultats d'une régression de Poisson confirment cette hypothèse. Ainsi, les Irlandais, les Allemands et les Scandinaves avaient une fécondité de 30-40 % plus élevée que celles des couples nés aux États-Unis. De même, la fécondité était plus élevée chez les couples de Canadiens (25 %) et de Britanniques (17 %) en comparaison avec les couples nés sur le territoire américain (Hacker et Roberts, 2017). Leurs résultats concernant la surfécondité des Canadiennes ressemblent aux résultats de Harton (2017) qui observe, pour 1910-1911, une forte fécondité des Canadiennes françaises qui ont immigré en Nouvelle-

Angleterre. Ces niveaux de fécondité effective sont plus élevés que ceux des femmes de la deuxième génération (Harton, 2017).

Dans le contexte canadien, Gauvreau et Gossage (2001; 2007) analysent l'association entre le nombre d'enfants de moins de cinq ans et le lieu de naissance des mères. Le dernier est divisée dans trois catégories : lieu de naissance à l'extérieur du Canada, Canada rural et Canada urbain. Gauvreau et Gossage (2001) constatent seulement pour l'Ontario que la fécondité chez les immigrantes internationales de 25 à 39 ans est légèrement plus élevée (0,096) que celle des natives nées dans le Canada rural. Selon ces auteurs, cette association positive entre le lieu de naissance à l'extérieur du Canada et la fécondité s'explique par l'arrivée des nouvelles immigrantes provenant des régions d'Europe à haute fécondité, comme l'Italie et l'Ukraine. Pourtant, la magnitude de cet effet pourrait être diluée par la fécondité négative des femmes de l'Angleterre, où la transition de la fécondité était bien avancée en 1901 (Gauvreau et Gossage, 2001). Ces auteurs suggèrent implicitement que la fécondité des immigrantes pourrait varier selon le pays de naissance des femmes. Néanmoins, cette explication ne peut pas être évaluée parce que les auteurs regroupent toutes les immigrantes dans une même catégorie, indépendamment de leur pays d'origine. Dans une autre étude, Gauvreau et Gossage (2007) analysent l'association entre le lieu de naissance des mères et la fécondité en Colombie-Britannique, dans les Prairies, en Ontario, au Québec et dans les Maritimes en 1901. Ces auteurs ne constatent pas de différences statistiquement significatives entre les femmes nées ailleurs et celles nées au Canada rural. Les auteurs considéraient que les parents ayant migré des pays à basse fécondité comme les États-Unis ou l'Angleterre étaient plus susceptibles d'avoir une fécondité moins élevée dans le contexte canadien. Toutefois, à partir de leurs résultats, les auteurs concluent que d'autres facteurs comme le fait de parler anglais ou d'être une femme anglicane résidant dans un petit village auraient pu avoir une influence plus importante que le statut migratoire (Gauvreau et Gossage, 2007).

Hypothèse de la perturbation ou rupture

L'hypothèse de la perturbation ou de la rupture de la fécondité suggère que pendant la période avant ou immédiatement après l'immigration, la fécondité des nouvelles arrivantes diminue en raison des facteurs de perturbation associés au processus d'immigration (Ram et George, 1990). Chez les femmes mariées, les facteurs comme la séparation temporaire de leur

mari ou des difficultés d'adaptation à un nouvel environnement peuvent retarder les naissances. D'ailleurs, le fait d'émigrer est un processus stressant qui peut être suffisamment intense pour réduire temporairement la fertilité (Kulu, 2005). Pourtant, selon cette hypothèse, cette réduction de la fécondité est provisoire et, au fur et à mesure que la durée de résidence des immigrantes sur le nouveau territoire augmente, la fécondité monte à des niveaux qui pourraient même dépasser ceux des femmes natives (Ng et Nault, 1997). Mineau et ses collaborateurs (1989) utilisent les microdonnées issues de la Société Généalogique de l'Utah pour analyser les variations des intervalles intergénéraliques avant, durant et après l'immigration chez les femmes qui sont nées en 1830-1859 et 1860-1899 et qui ont émigré en Utah. Les auteurs constatent chez les immigrantes un intervalle de temps plus long entre la naissance du dernier enfant né dans la région d'origine et le premier enfant né dans le nouveau territoire (3,0 ans et 3,2 ans pour la cohorte de 1830-1859 et 1860-1899, respectivement). Par contre, les intervalles intergénéraliques des enfants qui sont nés après l'immigration sont plus courts, d'environ 2,5 ans. Mineau et ses collaborateurs (1989) expliquent que la migration semble entraîner des coûts ayant pour effet de retarder la première naissance sur le territoire. Toutefois, les femmes ont des naissances plus rapidement après l'immigration, peut-être pour compenser le temps perdu lors du processus d'immigration. Même si l'hypothèse de la rupture n'est pas évaluée explicitement par Mineau et ses collaborateurs (1989), leurs résultats trouvent écho dans l'hypothèse de l'interruption de la fécondité mentionnée précédemment. L'étude de Ford (1990), réalisée dans un contexte plus contemporain, utilise les données du recensement américain de 1970 et 1980 pour analyser l'effet de la durée de résidence sur la fécondité récente, mesurée par une variable dichotomique qui indique si la femme a un enfant de moins de trois ans dans le ménage. Selon l'hypothèse de la perturbation, les immigrantes ayant vécu moins longtemps sur le territoire auraient une moindre fécondité en comparaison avec les immigrantes ayant vécu plus longtemps dans le milieu d'accueil. Pourtant, Ford constate que l'interruption dans la fécondité dépend aussi de l'âge auquel les immigrantes sont arrivées sur le territoire. L'effet de l'interruption de la fécondité est plus important lorsque les femmes ont émigré au milieu de leur période de procréation (25 à 34 ans), en comparaison avec les femmes qui ont émigré au début de leur âge fécond, soit de 15 à 24 ans (Ford, 1990). Enfin, dans le contexte canadien, l'hypothèse de la rupture a été abordée par Ram et George (1990), qui l'ont étudiée à l'aide des recensements de 1971, de 1981 et de 1986. Ces auteurs concluent que la fécondité des femmes nées à l'étranger

est inférieure au moment de leur arrivée, puis qu'elle monte après l'arrivée dans le pays d'accueil, pour finalement se stabiliser et se rapprocher de celles des natives.

Hypothèse de l'adaptation

L'hypothèse de l'adaptation met l'accent sur le contexte du pays d'accueil qui influence le comportement de fécondité des immigrantes. Selon cette hypothèse, la vitesse à laquelle les immigrantes récentes ainsi que les couples et leur familles s'adaptent aux nouvelles conditions économiques du pays d'accueil (c'est-à-dire coût de la nourriture, contraintes de logement, recherche d'emploi) peut influencer leurs comportements de fécondité (Adsera et Ferrer, 2014). Cette hypothèse s'appuie sur le cadre théorique de Becker (1960), parce que les immigrantes font face à de nouveaux coûts et à un revenu différent dans le pays d'accueil. Ces coûts et ce revenu du nouvel environnement doivent être considérés lors de leur choix et de leurs options concernant la taille de leur famille (Adsera et Ferrer, 2014). L'hypothèse de l'adaptation met aussi l'accent sur les normes culturelles du pays d'accueil, qui peuvent influencer sur la fécondité des immigrantes. En particulier, l'interaction avec d'autres membres de cette nouvelle communauté peut encourager l'adaptation de nouvelles valeurs et de nouvelles idées sur la taille de la famille (Kulu, 2005). Toutefois, cette adaptation aux normes culturelles est moins immédiate que l'adaptation aux ressources ou aux conditions économiques. Un élément qui modère l'adaptation aux normes culturelles est l'âge à l'immigration. Si une femme est exposée à de nouvelles normes avant d'atteindre l'âge de procréation, elle serait plus portée à ajuster ses objectifs de taille de famille et serait moins influencée par les normes du pays d'origine (Adsera et Ferrer, 2010).

En somme, nous avons présenté brièvement les trois hypothèses retenues pour expliquer les tendances de fécondité des immigrantes. L'hypothèse de la socialisation s'appuie sur le pays de naissance pour expliquer les différences de fécondité entre les immigrantes et les natives. Selon cette hypothèse, la fécondité des immigrantes dépend de la culture, des normes, des croyances et des valeurs du pays d'origine. Les deux autres hypothèses sont celle de la perturbation ou rupture et de l'adaptation, qui mettent l'accent sur la durée de résidence des immigrantes dans le pays d'accueil et le potentiel pour l'adaptation aux normes culturelles du pays hôte. En particulier, une arrivée récente sur le territoire est associée négativement à la fécondité des immigrantes.

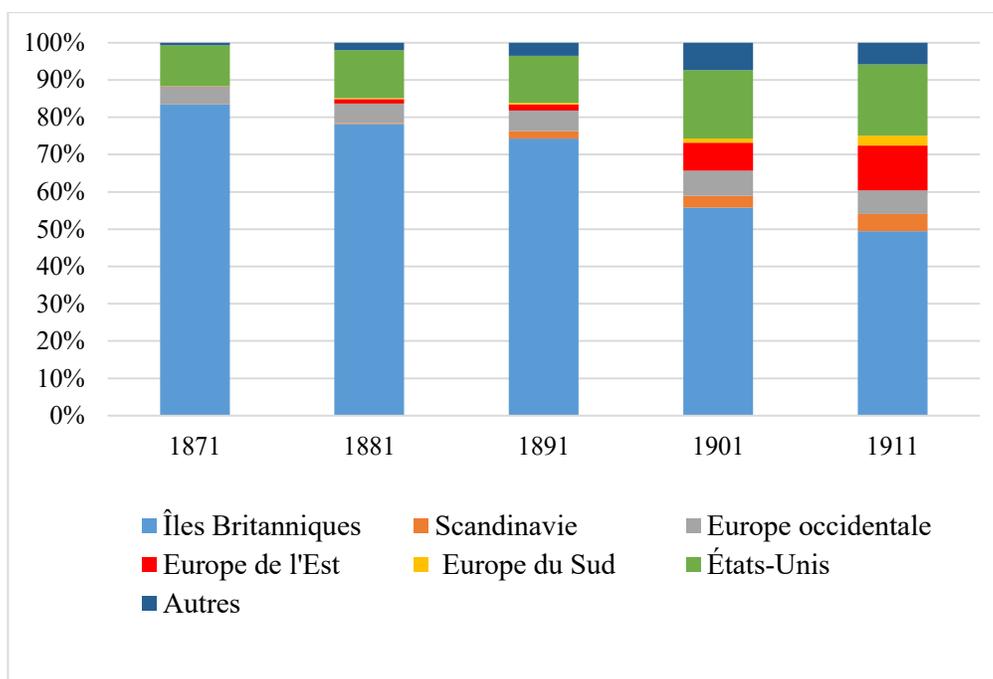
1.3 Caractéristiques de la vague d'immigration de 1901 à 1911

Pour donner suite aux recensions des textes précédents, nous présentons brièvement le contexte historique propre à notre recherche. Le principal élément qui caractérise la première décennie du 20^e siècle est la forte vague d'immigrants qui se sont installés sur le territoire. Même si l'immigration avait débuté vers la fin du 19^e siècle, l'émigration était aussi présente (McInnis, 2000). Néanmoins, au tournant du siècle, le Canada est devenu un pays d'immigration. Durant cette première décennie, la population a eu une croissance démographique annuelle de 3 % en moyenne. Ce taux est encore jusqu'à présent le plus élevé dans l'histoire canadienne (Statistique Canada, 2012). Dans cette section, nous présentons trois caractéristiques de cette vague : les provinces où les immigrants se sont installés, leur pays de provenance et les conditions physiques et économiques qui ont accompagné le processus d'immigration.

Durant la première décennie du 20^e siècle, le Canada a eu une croissance démographique de 34 % entre 1901 et 1911. Cette forte croissance est expliquée en partie par la grande quantité d'immigrants, environ 1,2 million, qui sont arrivés au Canada durant cette période (Statistique Canada, 2012). Néanmoins, la croissance dans la population entre 1901 et 1911 a varié selon les provinces. L'Ouest du Canada était encore en pleine expansion, comparativement aux provinces de l'Est (et même l'Ontario) dont le peuplement était beaucoup plus ancien. Ainsi, la croissance la plus prononcée s'est produite dans les provinces de l'ouest du Canada : d'environ 400 % en Saskatchewan et en Alberta, de 120 % en Colombie-Britannique et de 79 % au Manitoba. Une croissance modérée a été vécue au Québec et en Ontario (22 % et 16 % respectivement) et le changement le moins marqué dans la population a eu lieu dans les Maritimes : 7 % en Nouvelle-Écosse, 6 % au Nouveau-Brunswick et -9 % à l'Île du Prince-Édouard (Statistique Canada, 1912). Cet accroissement plus prononcé dans l'ouest est expliqué par un ensemble d'éléments qui ont favorisé l'immigration, notamment le développement des chemins de fer, la disponibilité des terres et les politiques d'immigration qui ont été soutenues par le directeur du ministère de l'Intérieur, Clifford Sifton, de 1896 à 1905, des politiques qui seront détaillées plus tard (Widdis, 1992).

Une autre caractéristique de cette vague d'immigration est la diversification des pays qui étaient les sources d'immigration. La figure 1 montre la distribution de la population du Canada de 1871 à 1911 née à l'étranger selon le lieu de naissance.

Figure 1. Distribution (%) de la population née à l'étranger selon le lieu de naissance au Canada, 1871-1911



Source : Statistique Canada, 2016.

Au cours du 19^e siècle, les immigrants venaient principalement des îles Britanniques, incluant la Grande-Bretagne et l'Irlande (figure 1). Ces immigrants représentaient 83 %, 78 % et 74 % du total des individus nés ailleurs en 1871, 1881 et 1891 respectivement. Vers le début du 20^e siècle, le pourcentage des immigrants britanniques s'est réduit à 56 % en 1901 et à 50 % en 1911. En revanche, la deuxième source principale d'immigrants, les individus provenant des États-Unis, a augmenté durant la période de 1871-1911, de 12 % en 1891 à 19 % en 1911. La proportion d'immigrants provenant d'autres pays a pris plus de poids sur la totalité des individus nés à l'étranger. Ceux de l'Europe de l'Est représentaient 1,6 % en 1891, alors que cette proportion est passée à 7,5 % en 1901 et a augmenté de 5 points de pourcentage en 1911. Les immigrants issus de l'Europe occidentale ont légèrement augmenté entre 1871 et 1911 de 4,6 % à 6,8 %. De même, la petite proportion d'immigrants provenant des pays scandinaves (Norvège,

Suède et Danemark) a aussi augmenté : le pourcentage des immigrants de ces pays était de 0,1 % en 1871 et a augmenté à 4,6 % en 1911.

Même si la proportion des immigrants provenant des îles Britanniques a diminué au cours des années, la population en termes absolus a continué à augmenter de 1900 à 1909. Ainsi, le nombre d'immigrants nés aux États-Unis et dans les îles Britanniques a augmenté entre 1901 et 1909 de 406 % et de 477 % respectivement, tandis que le nombre d'immigrants nés en Europe continentale a augmenté de 134 % durant ces années (Widdis, 1992). Le fait que la plupart des immigrants venaient des îles Britanniques et des États-Unis s'explique en partie par les politiques migratoires de Clifford Sifton qui ont encouragé l'immigration en provenance de ces pays. Le directeur du ministère de l'Intérieur considérait les agriculteurs des États-Unis comme des immigrants de première classe grâce à leur expérience dans l'agriculture et parce qu'ils possédaient des biens et des capitaux (Widdis, 1992). Ainsi, le directeur a augmenté le nombre des bureaux d'immigration aux États-Unis et a lancé un programme de publicités dans les journaux et des expositions dans des lieux publics des municipalités où les agriculteurs les plus expérimentés habitaient. Ce même type de propagande a été utilisé pour attirer les immigrants de la Grande-Bretagne. Ces individus étaient aussi favorisés en raison de l'héritage anglo-canadien et de l'engagement du gouvernement fédéral à maintenir un flux régulier de stocks britanniques dans l'ouest du Canada (Widdis, 1992). En ce qui concerne les immigrants de l'Europe de l'Est, comme la Hongrie, l'Ukraine et la Roumanie, Sifton leur a aussi donné des terres parce qu'ils étaient reconnus pour leur capacité à survivre dans des climats difficiles. De plus, ces immigrants étaient très motivés à s'installer au Canada en raison des conditions économiques défavorables de leur pays d'origine (Lehr, 1994; Patrias 1999). En ce qui concerne le recrutement d'agriculteurs de l'Europe de l'Est, plusieurs Canadiens anglophones ont exprimé des inquiétudes à recevoir ce type d'immigrants parce qu'ils les voyaient comme une menace pour leur culture, ce qu'ils n'éprouvaient pas face aux immigrants américains et britanniques avec qui les Canadiens partagent des valeurs (Hall, 1977).

Un dernier élément à considérer est le processus physique qui impliquait pour les immigrants de s'installer dans un nouveau pays durant cette époque. Les conditions physiques auxquelles les femmes étaient exposées durant le processus d'immigration peuvent être, à leur tour, connectées aux facteurs de perturbation qui peuvent affecter l'histoire génésique des

immigrantes. De nos jours, la plupart des immigrants arrivent par voie aérienne. Néanmoins, vers la fin du 19^e siècle, ils prenaient environ six semaines pour accomplir le trajet transatlantique. Lorsque les bateaux à vapeur se sont développés à la fin de ce siècle, le temps pour traverser s'est réduit jusqu'à deux semaines (Chilton, 2016). Une fois que les immigrants arrivaient au pays, ils étaient hébergés temporairement dans des bâtiments adaptés par l'État, placés aux points d'entrée les plus importants au Canada. À l'est du Canada, leur séjour pouvait être prolongé de plusieurs jours en l'absence de routes directes ou en raison d'horaires de transport peu commodes pour se rendre dans l'ouest du pays (Chilton, 2016). Même si l'immigration était plus prononcée dans l'ouest, dans certaines régions comme dans la ville de Winnipeg au Manitoba, en 1906, il n'y avait pas assez d'espace pour loger la grande quantité d'immigrants. Enfin, les bâtiments avaient d'autres fonctions, notamment de faire passer des examens physiques aux immigrants avant de les autoriser à poursuivre leur route et de distribuer des terres disponibles à l'intérieur du pays (Chilton, 2016).

Brossée à larges traits, la description de l'immigration au Canada permet de mieux saisir les caractéristiques de la population qui va participer aux tendances de la fécondité en 1911. En effet, nous constatons une croissance de la population qui a été beaucoup plus accentuée dans les provinces de l'ouest du pays. De même, au cours de cette décennie, nous constatons une augmentation des effectifs d'immigrants des îles Britanniques et des États-Unis ainsi qu'une augmentation des immigrants du reste de l'Europe de l'Est, du Sud-Ouest et du Nord. Même si ces immigrants venaient de contextes économiques et culturels différents dans leur pays d'origine, la plupart étaient encouragés à s'installer au Canada grâce aux terres qui leur étaient offertes. Toutefois, nous constatons que le processus d'immigration n'était pas facile. Il était constitué d'une série d'étapes pour se rendre du point de départ jusqu'au point final et par une série de situations économiques temporaires.

En ce qui concerne les études de fécondité de cette première décennie du 20^e siècle, certains auteurs ont essayé d'expliquer la participation des immigrantes aux variations de la fécondité générale au Canada. Pourtant, ces explications sont seulement interprétatives et peu concluantes. Selon Hurd (1937), le déclin de la fécondité, qui avait débuté vers le milieu du 19^e siècle, a été interrompu par les immigrantes qui se sont installées en territoire canadien. Entre 1901 et 1911, la fécondité (mesurée par le rapport d'enfants de moins de cinq ans pour 1000

femmes âgées de 15 à 44 ans) est passée de 528 à 546 enfants de moins de cinq ans pour 1000 femmes, ce qui se traduit dans une augmentation de la fécondité de 3 % au cours de cette décennie. L'auteur interprète ce résultat par le fait que cette décennie a été marquée par une forte immigration qui s'est accompagnée d'une haute fécondité. De plus, les couples d'immigrants qui se sont installés durant cette période provenaient principalement de l'Europe centrale et orientale où l'âge du mariage est plus hâtif (Hurd, 1937). Dans le même sens, Keyfitz (1950) calcule les rapports d'enfants par femme de 1851 à 1941 au Canada. Il constate un déclin de la fécondité durant ces années à l'exception de la période entre 1901 et 1911, où la fécondité a augmenté de 536 à 567 enfants de moins de cinq ans pour 1000 femmes. L'auteur spécule que la fécondité plus élevée durant cette période pourrait être expliquée par la vague d'immigrants qui sont arrivés avant la Première Guerre mondiale (Keyfitz, 1950). En particulier, l'auteur suggère que les différences de fécondité entre les immigrantes et les natives pourraient avoir contribué aux fluctuations dans les rapports d'enfants de moins de cinq ans par femme.

D'autres auteurs suggèrent que l'immigration n'a pas vraiment contribué à l'augmentation de la fécondité. Charles (1948) avance l'argument que les familles les plus nombreuses et les mariages les plus anticipés ont été enregistrés dans les Prairies (c'est-à-dire le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta), où nous avons constaté que l'immigration a été plus prononcée grâce à l'expansion de l'agriculture. Pourtant, l'auteure mentionne que la fécondité entre 1901 et 1911 est tombée dans les Prairies alors qu'elle est montée dans les provinces du Nouveau-Brunswick, du Québec et d'Ontario (Charles, 1948), où l'immigration a été moins importante. Plus récemment, McInnis (2000) a explicité que la fécondité légitime au cours de la première décennie du 20^e siècle a continué à diminuer. Ainsi, l'auteur considère qu'une hausse marquée de la nuptialité au cours de cette décennie a largement servi à compenser la baisse de la fécondité légitime. D'ailleurs, l'immigration n'aurait pas vraiment pu contribuer à l'interruption de la fécondité parce que la majorité des immigrantes qui se sont installées sur le territoire étaient des Britanniques ou des Américaines. La fécondité de ces femmes n'aurait pas pu être plus élevée que celle des femmes nées au Canada (McInnis, 2000).

Chacun de démographes précédemment présentés offre une explication de la participation des immigrantes dans la fécondité observée à la fin de la première décennie du 20^e siècle. Même si cette tâche demeure complexe, une première étape, toutefois jamais explorée,

consiste à étudier s'il existe des différences de fécondité selon le statut migratoire des femmes. Le manque de précisions sur une fécondité supérieure ou inférieure des immigrantes à celle des Canadiennes repose sur le fait que chaque auteur offre des interprétations, mais pas des analyses pour cette époque. De plus, chaque auteur offre une explication partielle sur les possibles différences dans la fécondité des immigrantes selon leur origine ou la province de résidence. D'un côté, il semble que les immigrantes de l'Europe de l'Est et centrale auraient pu avoir une fécondité élevée parce qu'elles proviennent des régions où les mariages sont plus précoces (Hurd, 1937). D'un autre côté, les Britanniques et les Américaines auraient pu démontrer une fécondité inférieure (McInnis, 2000). Pour sa part, Charles (1948) suggère que l'évolution de la fécondité aurait pu changer selon les provinces. Pourtant, les différences dans la fécondité selon le pays de naissance et par province n'ont jamais été analysées pour 1911.

1.4 Problématique

Le Canada a connu l'une des plus importantes vagues d'immigration de son histoire au cours de la première décennie du 20^e siècle. Toutefois, la participation des immigrantes dans l'évolution de la fécondité durant cette période a été peu étudiée. Hurd (1937) et Keyfitz (1950) suggèrent que les immigrantes auraient pu contribuer à l'interruption du déclin de la fécondité générale durant cette décennie lorsqu'elles manifestent une fécondité supérieure à celle des natives (Hurd, 1937; Keyfitz, 1950). Ces auteurs suggèrent certaines interprétations, mais ils n'analysent pas s'il existe réellement des différences entre la fécondité des immigrantes et des natives.

L'étude de la fécondité selon le statut migratoire au cours de cette première décennie est complexe. Cette difficulté dérive du fait que plusieurs facteurs pourraient intervenir simultanément dans les décisions de fécondité des femmes et des hommes. Au cours de la recension des écrits, nous identifions une série de facteurs qui sont associés au comportement des femmes vers la fin du 19^e siècle. Des études faites par Gauvreau (2002 et 2006), Gauvreau et Gossage (2001 et 2007) et Gauvreau et ses collaborateurs (2007) nous révèlent que des facteurs socioéconomiques et culturels divers ont été associés aux différentiels de la fécondité au Canada de 1871 à 1901, notamment l'éducation des femmes, l'occupation de leur mari, le milieu urbain ou rural et l'identité ethnoreligieuse. Toutefois, la manière dans laquelle les

facteurs socioéconomiques et culturels ont affecté le comportement des immigrantes est moins connue; l'importance relative de ces facteurs vis-à-vis l'importance du statut d'immigrant est aussi inconnue.

De plus, nous identifions dans la littérature propre à l'immigration deux facteurs clés susceptibles de distinguer les natives des immigrantes, mais qui n'ont jamais été étudiés pour cette période : le pays de naissance des immigrantes et la durée de leur résidence dans le pays d'accueil. Comme nous l'avons constaté précédemment, des nombreux immigrants de l'Angleterre et des États-Unis, dont la culture était similaire à celle de la population anglophone des Canadiennes, sont arrivés au Canada au cours de la première décennie. Toutefois, l'immigration en provenance d'autres régions où la culture était différente a pris de l'importance pendant cette période, comme celles d'immigrants de l'Europe de l'Est. Certains auteurs considèrent que les immigrantes récentes semblent conserver, au moins pour un temps, une partie de leur comportement en matière de fécondité de leur pays d'origine (Bélanger et Gilbert, 2003, Hacker et Roberts, 2017). Même si cette association n'a pas été analysée pour cette époque, au Canada, Henripin (1968) et Marr (1986) trouvent des différences entre les immigrantes internationales et les natives au Canada en 1961 et pour 42 districts de la province du Haut-Canada en 1850-1851.

De même, il faut considérer que les immigrantes auraient pu expérimenter une diminution temporaire dans leur fécondité qui pourrait être expliquée par l'interruption de leur fécondité autour du processus d'immigration et par l'adaptation aux conditions économiques du pays d'accueil. Cette interruption pourrait être présente chez les immigrantes récentes en raison des conditions qui accompagnaient le processus d'immigration: de longues journées de voyage pour arriver au Canada et pour traverser le pays d'est en ouest (Chilton, 2016). Une partie des immigrants qui s'installaient dans l'ouest possédaient des terres qui leur avaient été offertes par le gouvernement, mais une autre partie devait prendre des décisions individuellement quant à l'endroit où s'installer, ce qui aurait rendu difficile le processus d'adaptation au Canada (Widdis, 1992). Certaines études empiriques, comme celle de Ram et de George (1990) et Mineau et ses collaborateurs (1989) suggèrent une interruption ou un retard temporaire dans la fécondité pour les immigrantes arrivées récemment dans le pays hôte.

L'objectif de ce mémoire est d'analyser le comportement de fécondité maritale des immigrantes et des natives en 1911. Cette année s'avère intéressante en raison du changement rapide qui s'est effectué dans la composition de la population. En 1901, la proportion des immigrantes était de 14 % sur le total de la population féminine mariée en âge de procréer et dont l'époux était présent². Toutefois, le nombre de femmes mariées avec ces caractéristiques a augmenté en 143% en 1911. De même, les immigrantes de cette époque avaient un parcours de vie distinct de celui des natives et qui aurait pu influencer leurs décisions de fécondité. Ce mémoire vise à répondre à trois questions : Est-ce que les immigrantes résidant au Canada en 1911 affichaient un niveau de fécondité différent de celui de leurs homologues canadiennes, en tenant compte simultanément d'autres facteurs démographiques, économiques et cultureux ? Si la fécondité des immigrantes internationales était comparable à celle de leurs homologues canadiennes, est-ce que c'est parce que la majorité des immigrants du début du 20^e siècle sont originaires des îles Britanniques et des États-Unis, pays qui avaient déjà commencé la transition de la fécondité ? Ou un effet d'interruption a-t-il pu limiter leurs naissances pendant une certaine période de transition ? Ces questions mettent donc en relation deux grandes transformations qui ont eu cours au Canada : une diversification accrue des régimes de fécondité (la limitation des naissances versus la continuité de la fécondité naturelle) et une augmentation et une diversification des immigrantes venues au Canada.

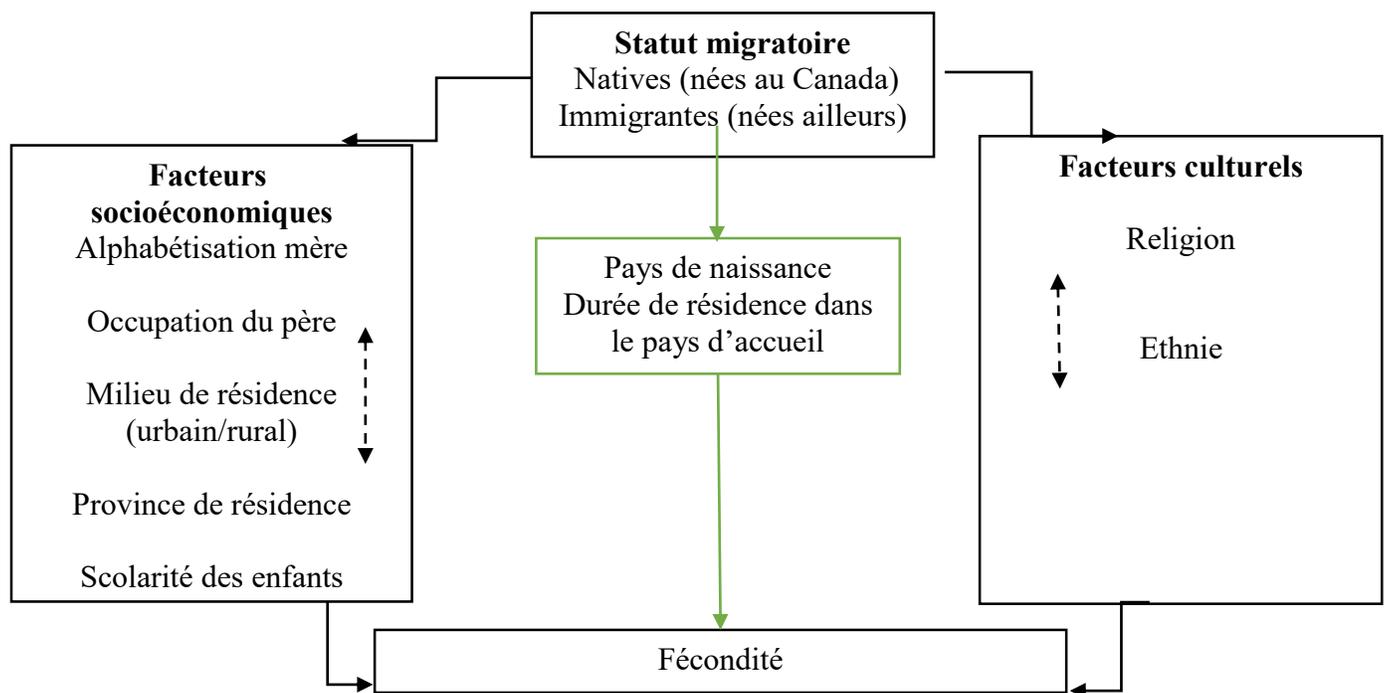
1.5 Cadre conceptuel et hypothèses

La figure 2 présente les principaux facteurs, dégagés à partir des recensions de textes de la première section, qui sont pertinents pour notre étude de la fécondité en 1911. Étant donné que notre intérêt porte sur les différences de fécondité selon le statut migratoire, nous commençons la définition de notre cadre conceptuel en distinguant les natives et les immigrantes internationales. Notre recension des écrits nous a permis d'identifier le pays de provenance et la durée de résidence dans le pays comme deux variables clés qui pourraient influencer la fécondité. De même, d'autres éléments sont souvent associés à la fécondité et nous les divisons en deux catégories. La première est celle des caractéristiques économiques comme

² Nous avons utilisé l'échantillon du 5 % du recensement de 1901 disponible sur le site du NAPP pour identifier les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) avec leur époux présent dans le ménage (32 056 femmes).

l’alphabétisation des mères, l’occupation du père et la scolarité des enfants. Dans cette catégorie, nous pouvons incorporer des variables liées au contexte comme l’appartenance au milieu urbain ou rural. Dans la catégorie des facteurs culturels, nous identifions l’ethnie et la religion. Bien que chacun des facteurs précédents soit associé directement à la fécondité (flèches en trait continu), des interactions entre certaines variables appartenant à la même catégorie peuvent exister (flèches en trait discontinu). Ainsi, l’occupation du père pourrait être liée au milieu de résidence, et l’ethnie et la religion pourraient être liées au pays de naissance. Étant donné que cet ensemble de facteurs interagit simultanément, des analyses multivariées sont nécessaires pour identifier l’association nette de chaque variable indépendante et la fécondité.

Figure 2. Cadre conceptuel



À partir de la recension des écrits précédemment présentée, de nos questions de recherche et de notre cadre conceptuel, nous établissons deux hypothèses principales par rapport aux différences entre immigrantes et natives.

Lieu d’origine des immigrantes. Les immigrantes issues des pays à basse fécondité (îles Britanniques et États-Unis) auront une fécondité maritale récente plus basse en comparaison

avec les natives. La fécondité récente des femmes de l'Europe de l'Est sera plutôt supérieure à celle des Canadiennes.

Arrivée récente sur le territoire. Les immigrantes qui sont arrivées récemment au Canada auront une moindre fécondité maritale récente en comparaison avec les natives. Cette association négative entre une arrivée récente et la fécondité pourrait être expliquée par les facteurs associés au processus d'immigration (c'est-à-dire de longues journées de voyage) et aussi par les conditions économiques au moment de l'arrivée (c'est-à-dire chercher un endroit pour se loger temporairement, attendre la distribution des terres, entre autres).

De même, nous énonçons deux hypothèses secondaires basées sur la recension de la littérature :

Identité ethnoreligieuse. Nous présumons une forte fécondité chez les franco-catholiques et une faible fécondité chez les protestantes.

Occupation du mari. Nous nous attendons à ce que les immigrantes dont l'époux est cultivateur aient une forte fécondité. Cette fécondité pourrait être plus prononcée dans l'ouest du pays étant donné que les terres étaient plus récentes et moins peuplées. Suivant la ligne de pensée de Caldwell (1982), les épouses des agriculteurs auraient plus d'incitations à augmenter la taille de leur famille pour augmenter leur base de production. D'ailleurs, les coûts relatifs au fait d'avoir des enfants sont moins élevés dans les régions situées à la frontière (régions récemment établies), parce que coûts de subsistance requis pour les enfants sont produits localement et à relativement bon marché (McInnis, 1977).

Chapitre 2. Sources de données et méthodologie pour mesurer la fécondité

L'étude de la fécondité des natives et des immigrantes internationales au Canada à l'aube du 20^e siècle est possible grâce à la disponibilité des microdonnées statistiques qui documentent leur vie familiale ainsi que leurs caractéristiques démographiques, socioéconomiques et culturelles. L'objectif de ce chapitre est de présenter les principales caractéristiques de nos données et les méthodes utilisées pour notre étude de la fécondité. Les données utilisées sont les microdonnées des 5 % de ménages du recensement de 1911 qui ont été constituées par le programme d'Infrastructure de Recherche sur le Canada au 20^e siècle (IRCS-CCRI). Après la présentation de ces données, trois méthodes pour mesurer la fécondité à partir du dénombrement des enfants dans le recensement sont décrites : le rapport d'enfants par femme (REF), la méthode du décompte des enfants au foyer (DEF) et le rapport d'enfants par femme construit à partir des enfants qui résident dans le ménage et qui sont associés à leur propre mère (REFM). Enfin, nous détaillons la construction de l'échantillon retenu pour cette étude, constitué de 43 202 femmes, de 15 à 49 ans, mariées et dont l'époux est présent dans le ménage. Cet échantillon sera utilisé pour réaliser les analyses descriptives du chapitre 3, qui portent sur la fécondité maritale effective, ainsi que les analyses multivariées du chapitre 4, qui portent sur la fécondité maritale effective récente (FMER).

2.1 Recensement canadien de 1911

Les données pour notre étude de la fécondité proviennent du recensement de 1911, qui correspond au cinquième dénombrement du Canada depuis sa confédération en 1867 (BAC, 2018). Ce recensement a commencé le 1^{er} juin 1911, selon le principe de jure qui vise l'enregistrement de chaque individu selon leur lieu de résidence habituel ou ordinaire, et les opérations de dénombrement ont continué après cette date (BAC, 2018). Ce recensement a dénombré 7 206 643 individus à travers les sept provinces qui formaient le Canada en 1901 (la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, le

Manitoba, la Colombie-Britannique), les deux provinces qui se sont ajoutées en 1905 (l'Alberta et la Saskatchewan) et les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon (BAC, 2018).

Ce recensement comptait un total de 549 questions qui ont été organisées en 13 documents sous forme de questionnaires. Le premier questionnaire, qui est le seul à être conservé, contenait une série de questions portant sur les caractéristiques personnelles de chaque personne que comptait le ménage. Ainsi, des renseignements comme le sexe, l'âge, le statut matrimonial, la relation avec le chef du ménage, la race (retracée ordinairement par le père), l'année et le mois de naissance, la religion, la langue maternelle, la langue parlée, ont entre autres été demandés. D'autres questions socioéconomiques concernaient la profession ou le métier et la relation avec les moyens de production (c'est-à-dire rentiers, patrons, employés ou travaillant à leur propre compte). Certaines questions plus spécifiques pour les individus dont le statut était « employé » incluaient le nombre de mois à l'emploi et le revenu. D'autres questions concernaient le niveau d'alphabétisation, le nombre de mois de fréquentation de l'école durant l'année en cours pour ceux âgés de plus de 5 ans et de moins de 21 ans, le coût de l'instruction pour ceux qui avaient fréquenté au moins l'école secondaire, et les incapacités (sourd-muet, aveugle et « aliéné ») (BAC, 2018).

Le recensement contenait trois questions concernant l'immigration. La première demandait le nom du pays (non pas de la ville ou de l'État) ou de la province canadienne de naissance. La deuxième question concernait l'année d'immigration. Ainsi, la date de leur première arrivée au Canada a été demandée aux personnes nées à l'étranger. Pour celles nées au Canada et qui avaient résidé à l'étranger et puis étaient retournées au pays, l'année de leur retour pour résider en permanence au Canada a été demandée (BAC, 2018). La troisième question concernait l'année de naturalisation. Cependant, cette question était plus restrictive parce qu'elle a été demandée seulement aux personnes de plus de 21 ans et qui étaient nées dans un pays autre que le Royaume-Uni ou une de ses dépendances. Les deux premières questions seront utilisées dans cette recherche pour identifier les immigrantes selon le pays de naissance et leur durée de résidence en territoire canadien.

2.1.1 Microdonnées du recensement de 1911

Le programme d'Infrastructure de Recherche sur le Canada au 20^e siècle (l'IRCS-CCRI), sous la direction de Chad Gaffield de l'Université d'Ottawa, a créé un échantillon de 5 % du recensement de 1911 qui a été rendu disponible à partir d'un site web de l'Université de l'Alberta. La préparation de cet échantillon fait partie d'un projet de plus grande envergure qui a constitué des échantillons représentatifs des recensements tenus au Canada entre 1911 et 1951 (IRCS-CCRI, 2012). Ainsi, le traitement de l'information contenue dans les listes nominatives de ces recensements pour ces années s'ajoute à l'effort réalisé par d'autres équipes de recherche dont l'objectif était de valoriser les recensements canadiens antérieurs (1852 à 1901, à l'exception de celui de 1861) (Poirier, 2012). Dans ses grandes lignes, la création de l'échantillon de 5 % des logements constitué par l'IRCS-CCRI repose sur la méthode d'échantillonnage à probabilité égale. L'IRCS-CCRI a gardé l'information du Questionnaire 1 pour tous les individus de chaque logement sélectionné. Ce traitement a permis de faire des analyses à trois niveaux : individuel, familles ou ménages, et logements. Par rapport au dernier, un suréchantillonnage a été fait pour les logements de grande taille (plus de 31 résidents). Enfin, l'échantillon de 5 % du recensement du Canada de 1911 comprenait 371 373 individus.

Bien que les données des 5 % des ménages pour le recensement de 1911 soient disponibles sur le site web de l'Université de l'Alberta, nous allons utiliser une version de cette base de données issue du *North Atlantic Population Project* (NAPP). Le NAPP est une infrastructure de microdonnées de divers recensements provenant des pays nord-atlantiques parmi lesquels se trouve le Canada. De plus, ces bases de données, qui datent principalement des années 1703 à 1911, ont été harmonisées, ce qui permet la comparabilité à travers le temps et l'espace (Minnesota Population Center, 2017). Nous avons choisi la version de 1911, rendue disponible par le NAPP afin de pouvoir exploiter la variable MOMLOC (le numéro d'identification de la mère du sujet si elle est corésidente dans le ménage). Cette variable, construite par le projet NAPP, est essentielle pour l'étude de la fécondité. Elle s'appuie sur l'âge de la femme et de l'enfant, l'état matrimonial de la femme et la relation de chaque individu avec le chef du ménage pour relier chaque enfant à sa mère. Les microdonnées qui seront utilisées tout au cours de ce mémoire sont celles du recensement de 1911, cependant nous utiliserons aussi celles du recensement de 1901 dans la section 3.2 pour mettre en contexte les niveaux de

fécondité observés au début et vers la fin de la première décennie du vingtième siècle. Ces microdonnées sont issues d'un échantillon de 5% du recensement de 1901 qui a été créé par le Projet de recherche sur les familles canadiennes situé à l'Université de Victoria en 2001. Néanmoins, nous avons choisi la version disponible dans le NAPP en raison de la variable MOMLOC.

2.2 Indicateurs de la fécondité transversale

L'analyse comparative de la fécondité des natives et des immigrantes en 1911 nécessite le choix d'indicateurs qui s'appuient des informations disponibles dans le recensement du Canada de 1911. Lorsque les données sur les naissances issues du registre civil sont combinées avec les informations censitaires, des indicateurs directs comme le taux brut de natalité, les taux de fécondité par âge et l'indice synthétique de fécondité (ISF) peuvent être calculés (Shryock et coll., 1980). Au Canada, le calcul des indicateurs directs a été possible à partir de 1921 quand huit provinces (excepté le Québec) ont adhéré au système coopératif des statistiques de l'État civil du Canada. Bien que le Québec ait été intégré en 1926, l'enregistrement des naissances avant cette année existait (Henripin, 1968). Le Québec est un cas spécial, car l'existence et la préservation des registres paroissiaux catholiques depuis 1621 ont permis la création des données longitudinales permettant le calcul des statistiques de la fécondité pour la période 1621 à 1799 (Dillon et coll., 2018). Cependant, ces données longitudinales ne sont pas disponibles pour les autres provinces canadiennes.

Pour la période entre 1851 et 1921, la plupart des indicateurs utilisés pour mesurer la fécondité reposent sur l'information disponible dans les recensements, soit dans les données censitaires agrégées, soit dans les microdonnées censitaires. Les recensements américains faits à la fin du 19^e siècle comportaient une mesure directe du nombre d'enfants mis au monde par les femmes mariées. Cependant, ce type de question n'a été introduit dans les recensements canadiens qu'en 1941 (Gauvreau et coll., 2007). En effet, dans les recensements du Canada de 1941, 1961 et 1971, deux questions ont été posées à toutes les femmes qui étaient ou avaient été mariées : le nombre total d'enfants qu'elles avaient eus et le nombre total d'enfants qui étaient morts après la naissance (Statistique Canada, 2014). La première question permet le calcul de la descendance finale (Charles, 1948). Avant 1941, les estimations de la fécondité reposaient

sur un décompte des enfants appartenant au même ménage plutôt que sur les naissances que les femmes avaient eues.

À partir des enfants dénombrés dans le recensement, trois indicateurs ont été utilisés par la plupart des démographes pour les estimations de la fécondité : le rapport d'enfants par femme (REF), la méthode du décompte des enfants au foyer (DEF) et le rapport d'enfants par femme dans le ménage (REFM). En ce qui concerne ce mémoire, nous utilisons le troisième indicateur (REFM) pour dégager un premier regard des différences de fécondité maritale effective entre les immigrantes et les natives dans le troisième chapitre. Néanmoins, cet indicateur comporte certaines limites pour l'étude de la fécondité des immigrantes, ce qui nous oblige à utiliser un deuxième indicateur dans nos analyses du quatrième chapitre, qui mesure la fécondité maritale effective récente (FMER). La présentation suivante des caractéristiques, des forces et des faiblesses de chaque indicateur clarifie le choix des méthodes utilisées pour les analyses descriptives et multivariées dans les chapitres 3 et 4.

2.2.1 Rapport d'enfants par femme (REF)

Le rapport d'enfants par femme (REF), ou *Child woman ratio*, est un simple rapport entre le nombre d'enfants d'un groupe d'âge donné au nombre de femmes en âge de procréer (Shryock et coll., 1980). Ce rapport d'enfants par femme est une mesure transversale qui est réalisée à un moment particulier dans le temps, et il peut être calculé à l'aide des données transversales comme les recensements. La plupart des auteurs définissent le numérateur de ce rapport en considérant les enfants de moins de 5 ans dans le but d'avoir une mesure de la fécondité approximative pour les cinq années précédant le recensement. Toutefois, cet indicateur peut être calculé à partir des enfants de moins de 10 ans lorsque l'objectif est d'analyser la fécondité pour les 10 ans précédant le recensement (Hareven et Vinovskis, 1978). Il est important de préciser ce que représente le numérateur du rapport d'enfants par femme et ce qu'il ne représente pas. Tiré des données censitaires transversales, le numérateur comprend le nombre d'enfants de moins de 5 ou de 10 ans qui sont toujours vivants au moment du recensement, peu importe si leur mère est identifiée ou pas dans le ménage. Néanmoins, les enfants qui sont nés mais qui sont décédés durant cette période ne sont pas pris en compte (Hareven et Vinovskis, 1978). En conséquence, le rapport d'enfants par femme représente une

mesure de la fécondité « effective ou nette ». Cette fécondité effective est plus basse que la fécondité réelle ou brute, à cause des décès des enfants de moins de 5 ou de 10 ans, avant la tenue du recensement (Shryock et coll., 1980 ; Hurd, 1937 ; Hareven et Vinovskis, 1978 ; Henripin, 1968). Les taux de mortalité infantile au Canada et au Québec étaient respectivement de 144,8 et de 154 décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes en 1901. Ces taux ont diminué de 10 % et de 17 % en 1911. De même, la mortalité en âge adulte peut aussi affecter le nombre de femmes qui sont capturées dans le dénominateur. Étant donné que la probabilité de survie des femmes est plus élevée que celles des enfants, la fécondité effective sera sous-estimée (Shryock et coll., 1980). Malgré le fait que le rapport d'enfants par femme est une mesure nette et donc approximative, l'avantage principal de cet indicateur est sa simplicité: c'est une mesure qui peut être calculée à partir des données censitaires agrégées sur l'âge et le sexe. Pour combler le biais associé à la mortalité, Shryock et ses collaborateurs (1980) proposent une méthode pour calculer le rapport d'enfants par femme ajusté par la mortalité. Cette méthodologie, détaillée dans l'annexe 1, consiste à rapporter le nombre d'enfants estimés dans les cinq années précédant le recensement par le nombre de femmes estimées dans les 2,5 années précédant le recensement.

2.2.2 Décompte des enfants au foyer (DEF)

La méthode du décompte des enfants du ménage (DEF), ou *Own Children Method*, qui a été développée par Cho et ses collaborateurs (1986) permet le calcul des taux de fécondité par âge et de l'ISF pour les 15 années précédant l'année du recensement (Cho et coll., 1986). Cette méthode est couramment utilisée par des auteurs qui s'intéressent à la production des estimations de la fécondité générale dans des populations historiques ou dans des pays en développement où les données de l'état civil sont manquantes (Scalone et Dribe, 2017). Ces estimations, généralement calculées pour les 15 années précédant le recensement, sont plus précises parce qu'elles incorporent des ajustements pour la mortalité infantile et adulte. La première étape consiste à identifier les enfants qui résident dans chaque ménage et à les associer avec leur propre mère. En général, les enfants considérés sont ceux âgés de 0 à 15 ans et les femmes considérées sont celles âgées de 15 à 65 ans. Une fois que les enfants sont jumelés à leur mère biologique, ils sont classés selon leur âge et celui de leur mère. La deuxième étape consiste à redistribuer les enfants qui n'ont pas pu être associés avec une femme qui réside dans

le ménage (Cho et coll., 1986). La troisième étape consiste à appliquer une technique inverse de survie pour calculer le nombre de décès des enfants et des femmes qui sont survenus pour chaque année précédant le recensement. Cette technique inverse de survie exige des données provenant des tables de mortalité par sexe pour chacune des 15 années antérieures au recensement. Enfin, le nombre des décès des enfants et des femmes est ajouté au numérateur et au dénominateur du taux de fécondité par âge et de l'ISF pour chacune des années considérées (Cho et coll., 1986). Par conséquent, les mesures de fécondité calculées comprennent les contributions des femmes et des enfants décédés avant la tenue du recensement, mais qui ont participé au régime de la fécondité prévalant de l'époque. Afin d'appliquer la méthode du DEF, les chercheurs doivent avoir accès aux tables de mortalité pour la population ou les sous-groupes de population qu'ils étudient. Par exemple, Scalone et Dribe (2017) appliquent cette méthode pour analyser la fécondité par statut socioéconomique des individus à partir du recensement suédois de 1900. Scalone et Dribe ont pu apporter une correction pour la mortalité infantile et des femmes grâce à la disponibilité des tables de mortalité par statut socioéconomique qui ont été calculées à partir de la *Scanian Economic Demographic Database* (Scalone et Dribe, 2017).

2.2.3 Rapport d'enfants par femme dans le ménage (REFM)

Une troisième méthode qui s'appuie sur la logique des deux indicateurs précédemment présentés est le rapport d'enfants par femme dans le ménage (REFM). Cette méthode consiste à rapporter le nombre d'enfants de moins de 5 ans au nombre de femmes en âge de procréer susceptibles d'avoir donné naissance à ces enfants. À la différence du rapport d'enfants par femme (REF) de la section 2.2.1, cet indicateur considère au numérateur les enfants qui résident dans le ménage et qui sont associés avec leur propre mère (Hareven et Vinovskis, 1978). Ainsi, cette méthode applique la première étape de la méthode du DEF, qui consiste à jumeler les enfants avec leur mère biologique qui réside dans le ménage. Lorsque le dénominateur comprend les femmes mariées qui résident avec leur mari, le rapport d'enfants par femme mariée est calculé. Cette stratégie, couramment adoptée dans les études de fécondité, permet de maximiser la probabilité que tous les enfants de moins de 5 ans soient associés à une mère résidant dans le même ménage (Hareven et Vinovskis, 1978). De même, le fait de sélectionner seulement les femmes mariées ayant leur époux présent dans le recensement est une façon approximative de garantir que la majorité des femmes sont exposées au même risque de

conception durant les cinq années précédant le recensement (Gauvreau et Gossage, 2001³). L'approche la plus adéquate pour analyser cette exposition au risque de conception serait d'utiliser l'information de l'âge au mariage des femmes pour calculer la durée de leur mariage. Toutefois, la question qui porte sur l'âge au premier mariage dans les recensements canadiens a été posée en 1941 seulement. Enfin, l'avantage principal du REFM est qu'il peut être décomposé selon d'autres caractéristiques des femmes comme leur lieu de résidence, leur ethnie ou le statut socioéconomique du mari (Shryock et coll., 1980 ; Hareven et Vinovskis, 1978 ; Gauvreau et Gossage, 2001, 2007 ; Gauvreau et coll., 2007). Dans ce mémoire, nous tirons profit du fait que le REFM peut être décomposé selon d'autres caractéristiques des femmes pour calculer, dans le chapitre 3, les rapports d'enfants par femme selon le statut migratoire, au niveau national et provincial, et selon le pays de naissance et la durée de résidence sur le territoire des immigrantes au Canada en 1911.

Limites du rapport d'enfants par femme dans le ménage (REFM)

Le rapport d'enfants par femme calculé à partir des enfants qui sont identifiés selon la corésidence avec leur mère comprend trois limites méthodologiques. Premièrement, le numérateur du REFM peut être biaisé vers le bas par l'absence dans le décompte des enfants qui ne sont pas jumelés avec leur mère dans le ménage. Cette perte produira comme effet une sous-estimation du rapport d'enfants par femme (Hareven et Vinovskis, 1978). Néanmoins, cette sous-estimation est minimisée si les enfants de moins de 5 ans sont considérés au lieu des enfants qui ont un plus grand âge. En effet, lorsqu'on considère dans le calcul du REFM un rang d'âge au-delà de 5 ans, il est plus difficile de relier un enfant de 5 à 9 ans avec sa mère parce qu'il est plus probable qu'il ait quitté la maison pour travailler ailleurs, se scolariser ou apprendre un métier (Gauvreau et coll., 2000). D'autres facteurs qui peuvent affecter qu'un enfant ne soit pas relié avec sa mère biologique est l'abandon ou adoption des enfants (Scalone et Dribe, 2017). Gauvreau et ses collaborateurs (2000) ont évalué à 11 777 le nombre d'enfants de moins de 5 ans identifiés au Québec à partir des microdonnées du recensement de 1901. Parmi ces enfants, 5,5 % ne peuvent pas être liés à une mère mariée. Par contre, ce pourcentage

³ Gauvreau et Gossage (2001) considèrent que les femmes, surtout les plus jeunes, pourraient ne pas avoir été mariées pendant la totalité des cinq années précédant le recensement. Ainsi, les auteurs préfèrent limiter leur analyse à la fécondité des femmes de plus de 25 ans (Gauvreau et Gossage, 2001).

augmente à 15 % chez les enfants de 5 à 9 ans. Ainsi, le fait de considérer les enfants de moins de 5 ans diminue le risque de ne pas pouvoir les jumeler à leur mère.

Deuxièmement, la mortalité des enfants et des femmes peut varier selon les différentes caractéristiques des femmes, notamment leur province de résidence, leur identité ethnoreligieuse ou leur statut migratoire. Toutefois, nous n'avons pas de tables de mortalité pour chacune des sous-populations considérées qui nous permettent d'ajuster le rapport d'enfants par femme en prenant en compte la mortalité infantile et des femmes. Présentement, les tables de mortalité disponibles pour la population historique du Canada distinguent les taux de mortalité par décennie, par sexe et par âge. Ces tables, réalisées par Bourbeau et ses collaborateurs (1997), offrent les taux de mortalité pour le Canada entier, pour le Québec et pour le «Reste du Canada». Toutefois, les ajustements selon la mortalité infantile et adulte sont impossibles à faire pour divers sous-groupes de la population à cause du manque de tables de mortalité selon les caractéristiques socioéconomiques et culturelles. Ce défi méthodologique est cité dans le travail de Gauvreau et Gossage (2001) sur la fécondité des femmes en Ontario et au Québec en 1901. Ces auteurs ont ajusté les rapports d'enfants par femme pour prendre en compte les différents niveaux de la mortalité infantile entre provinces. Ces auteurs calculent le rapport d'enfants de moins de 5 ans chez les femmes en âge de procréer pour les provinces de l'Ontario et du Québec à partir des microdonnées de 1901. Les auteurs corrigent l'indicateur pour ajouter au numérateur les enfants décédés dans les cinq années précédentes. Cette correction consiste à diviser les rapports d'enfants par femme par la probabilité de survie jusqu'à l'âge de 5 ans pour chacune des provinces (Gauvreau et Gossage, 2001). Même si ces auteurs ont corrigé les données par la mortalité infantile pour effectuer les comparaisons interprovinciales, ils ne l'ont pas fait pour d'autres sous-groupes comme l'identité ethnoreligieuse chez les femmes qui résident au Québec et en Ontario.

Dans le contexte canadien, la mortalité infantile a été étudiée par plusieurs auteurs principalement vers la fin du 19^e siècle et elle peut varier selon la province de résidence ou l'identité ethnoreligieuse (McInnis, 2000 ; Thornton et coll., 1997). Ces recherches permettent d'avoir une idée générale sur la possible sous-estimation de la fécondité. Dans ce mémoire, nous calculons le rapport d'enfant par femme dans le ménage selon le statut migratoire. Néanmoins, des taux de mortalité des enfants et des adultes selon le statut migratoire au Canada vers la fin

du 19^e siècle ou au début du 20^e siècle ne sont pas disponibles. Dans d'autres pays, certains auteurs constatent une mortalité infantile supérieure chez les immigrantes que chez les natives (Tétreault, 1993). Entre 1867 et 1870, dans l'État du Massachusetts, aux États-Unis, les taux de mortalité infantile des enfants des immigrantes dépassaient de 10 % ceux des Américaines de naissance. De même, en 1870, la mortalité par choléra était deux fois plus élevée chez les Irlandaises et les Canadiennes-françaises que chez les Américaines (Tétreault, 1993). D'ailleurs, Preston et Haines (1991) ont construit un indice de la mortalité infanto-juvénile selon le pays de naissance des femmes en utilisant le recensement de 1900 aux États-Unis. Les auteurs constatent que la mortalité des enfants de moins de 5 ans était inférieure chez les femmes de l'Europe de l'Est et du Sud et était plus élevée chez les Britanniques et les Allemandes. Ces différences dans la mortalité des enfants sont en partie compatibles avec des différences dans l'allaitement entre les groupes ethniques. Ainsi, les mères polonaises, italiennes et juives avaient tendance à allaiter plus souvent et plus longtemps que les mères allemandes (Preston et Haines, 1991).

En ce qui concerne la mortalité des immigrants adultes, certains auteurs montrent que la mortalité des immigrants est différente de celle de la population du pays d'accueil. En particulier, la mortalité des immigrants peut varier selon la durée de résidence dans le pays d'accueil (Alter et Oris, 2005 ; Deboosere et Gadeyne, 2005). D'un côté, les risques de mourir parmi les immigrants récents sont inférieurs à ceux des natifs parce qu'il existe une sélection des immigrants en bonne santé. D'un autre côté, la mortalité des immigrants récents peut être supérieure à celle des natifs parce que les premiers sont moins susceptibles d'avoir développé des immunités biologiques ou des réseaux sociaux leur permettant de surmonter les maladies dans le pays d'accueil. Toutefois, cet avantage ou ce désavantage dans le risque de décéder des immigrants récents diminue lorsque la durée de séjour sur le territoire augmente (Alter et Oris, 2005 ; Deboosere et Gadeyne, 2005). Ces auteurs montrent que la mortalité des immigrants installés récemment sur le territoire est différente de celle de la population d'accueil, mais la direction de la différence (mortalité supérieure ou inférieure) est difficile à généraliser.

Dans l'ensemble, nous constatons à partir de sources secondaires que la mortalité des immigrantes ainsi que de leurs enfants peut différer selon le statut migratoire, le pays de naissance et la durée sur le territoire. Pourtant, l'absence de tables de mortalité ou de taux de mortalité infantile et des femmes pour la fin du 19^e siècle au Canada rend plus difficiles les

ajustements des rapports d'enfants par femme selon le statut migratoire, le pays de provenance et la durée de résidence sur le territoire. Ainsi, quand les rapports d'enfants par femme ne sont pas corrigés par la mortalité infantile, la fécondité estimée correspond à la fécondité effective ou nette. Cette stratégie rejoint celle utilisée par Goldstein et Goldstein (1981) lorsqu'ils comparent la fécondité des immigrantes régionales et des natives en Thaïlande à partir du recensement de 1970 en s'appuyant sur le décompte des enfants de moins de 5 ans qui résident dans le ménage. Même si les auteurs reconnaissent que la mortalité parmi les enfants et leurs mères peut varier selon le statut migratoire, ils calculent seulement la fécondité effective pour les immigrantes et les natives (Goldstein et Goldstein, 1981). Pour certaines applications de recherche, il est avantageux de mettre l'accent sur la fécondité effective ou nette plutôt que sur la fécondité totale, en particulier quand l'objectif de la recherche est d'approfondir les mécanismes qui expliquent le choix des femmes d'avoir un certain nombre d'enfants. Ces choix peuvent se baser sur les enfants survivants plutôt que sur les enfants que la femme aurait mis au monde (Dribe et coll., 2014 ; Gauvreau et Gossage, 2001 ; Gauvreau et coll., 2007).

La troisième limite méthodologique du rapport d'enfants par femme, calculé à partir des enfants qui sont identifiés selon la corésidence avec leur mère, concerne le pays de naissance des enfants de moins de 5 ans considérés au numérateur et dont la mère est immigrante. Étant donné que le rapport d'enfants par femme s'appuie généralement sur les enfants de moins de 5 ans, on risque d'inclure au numérateur non seulement les enfants nés au Canada, mais aussi les enfants nés dans un autre pays. Cette limite s'identifie notamment chez les immigrantes récentes qui se sont installées il y a moins de 5 ans dans le pays. Par conséquent, le rapport d'enfants par femme des immigrantes récentes représente une partie de leur histoire génésique de leur pays de provenance. Cet élément, décrit plus en détail dans la figure 3, représente un défi lorsque nous voulons identifier les caractéristiques qui expliquent le choix des femmes d'avoir un certain nombre d'enfants. En effet, nous ne savons pas si les décisions de la naissance de ces enfants ont été influencées par les caractéristiques des immigrantes quand elles vivaient au Canada, observables lors du recensement de 1911, ou par les caractéristiques vécues dans leur pays d'origine, avant le recensement de 1911. D'ailleurs, une association entre la durée de résidence dans le territoire et la fécondité n'est méthodologiquement cohérente que si les naissances analysées sont celles qui ont eu lieu au Canada. Pour surmonter cette limite, dans le

chapitre 3, nous calculons un rapport d'enfants qui considère les enfants de moins d'un an (REFM 0-1) pour les immigrantes ayant une durée au plus de cinq ans au Canada. Pour les immigrantes ayant plus de cinq ans dans le pays, nous calculons le rapport d'enfants qui considère les enfants de moins de cinq ans (REFM 0-4). Une analyse de sensibilité a été aussi réalisé lors du calcul du rapport d'enfants par femme selon le pays ou région d'origine. Nous avons calculé le rapport d'enfants de moins de cinq ans en excluant les immigrantes qui sont arrivées au cours des cinq dernières années dans le pays. Les résultats du calcul de ce rapport sont présentés dans l'annexe 4. Enfin, dans le chapitre 4, nous utiliserons un indicateur axé sur la présence d'un enfant de moins d'un an. Cette stratégie permet de minimiser l'ambiguïté des relations causales provenant du mélange des enfants nés au Canada avec des enfants nés à l'extérieur dans les mesures de la fécondité.

Dans le cadre de ce mémoire, nous nous appuyons sur le nombre d'enfants qui résident dans le ménage et qui sont associés à leur propre mère pour construire deux mesures de la fécondité. La première est une mesure de la fécondité maritale effective calculée à partir du rapport d'enfants dans le ménage (REFM). Cette mesure, utilisée dans la plupart des études historiques (Gauvreau, 2006 ; Gauvreau, 2007 ; Dribe et coll., 2014 ; Hacker et Roberts, 2017), pourrait être utilisée pour comparer nos résultats à ceux des autres auteurs. Cet indicateur, utilisé dans le chapitre 3, nous permettra de faire un premier bilan des distinctions de la fécondité entre les immigrantes et les natives. De plus, nous explorons d'autres différences entre les natives et les immigrantes en calculant le rapport d'enfants par femme selon le pays ou la région de provenance des immigrantes et selon leur durée de résidence sur le territoire. Nous focalisons l'analyse sur ces deux caractéristiques parce qu'elles sont en lien avec nos deux hypothèses principales énoncées dans le premier chapitre. La deuxième mesure est celle de la fécondité maritale effective récente (FMER), qui s'appuie sur la présence d'un enfant de moins d'un an chez les femmes mariées de 15 à 49 ans et avec leur époux présent en 1911. Observons que nous avons retenu le même dénominateur pour ces deux mesures de la fécondité. Notre deuxième indicateur, le FMER, est utilisé dans le quatrième chapitre, et permet d'explorer nos questions de recherche. De plus amples détails sur cette mesure sont donnés dans la section 2.4.1.

Étant donné que nos deux mesures de la fécondité prennent en compte le nombre d'enfants présents dans le ménage qui ont été jumelés avec leur mère, sans faire un ajustement

pour prendre en compte la mortalité des enfants, nous mesurons la fécondité maritale effective ou nette. L'absence de tables de mortalité qui distinguent les immigrantes des natives, et pour d'autres sous-groupes de la population, empêche l'ajustement de nos mesures sur la mortalité. De plus, notre intérêt principal est de comprendre les associations distinctes entre la fécondité récente et certaines caractéristiques d'intérêt (c'est-à-dire statut migratoire, pays de provenance, durée sur le territoire) ainsi que d'autres variables de contrôle (facteurs sociodémographiques, économiques et culturels). Ces associations, et les décisions implicites et sous-jacentes associées, s'articulent sur le nombre d'enfants survivants qui sont présents dans le ménage (Gauvreau et coll., 2000).

2.3 Construction du rapport d'enfants par femme dans le ménage (REFM)

La section précédente a permis de présenter la base de données, un échantillon de 5 % du recensement du Canada de 1911, qui fournira les informations nécessaires pour l'étude de la fécondité. En particulier, ces données seront utilisées dans le chapitre 3 pour calculer l'indicateur du rapport d'enfants par femme dans le ménage (REFM), une mesure qui présente un premier survol comparatif de la fécondité des natives et des immigrantes internationales, par statut migratoire, par pays de provenance et par durée sur le territoire. La constitution du REFM dépend de l'identification précise des femmes à risque de donner naissance à un enfant, et par conséquent de résider avec celui-ci, et de l'appariement de ces enfants avec leur mère respective. Dans cette section, nous présentons la série de critères qui ont été adoptés pour procéder à la sélection de femmes et des enfants retenus pour la construction du REFM. Le dénominateur est composé de 43 202 femmes, mariées et dont l'époux est présent en 1911 alors que le numérateur est constitué de leurs enfants de moins de 5 ans. D'ailleurs, les femmes du dénominateur du REFM constituent la population à l'étude qui permettra d'analyser, dans le chapitre 4, l'association entre les variables liées à l'immigration et la fécondité effective maritale récente.

2.3.1 Sélection du dénominateur : population féminine à l'étude

La sélection des femmes qui font partie de notre population à l'étude a été faite en quatre étapes. La première étape consiste à identifier des femmes qui sont à risque de donner naissance selon leur âge. Cette sélection a été faite en utilisant la variable qui contient l'âge des femmes dans la base de données du NAPP plutôt qu'à partir de l'année de naissance déclarée⁴. Parmi l'effectif total de 371 373 individus qui sont disponibles dans l'échantillon du 5 % de ménages de 1911 (NAPP), 87 683 femmes en âge de procréer, de 15 à 49 ans, ont été identifiées. Parmi ces femmes, nous avons éliminé 183 qui résident dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon⁵. À partir de ce large groupe de 87 500 femmes, la deuxième étape consiste dans la sélection des immigrantes internationales et des natives. Le NAPP a construit la variable « statut migratoire » à partir du pays de naissance ou de la province canadienne. En utilisant l'information de cette variable, 67 489 femmes natives sont identifiées et 19 401 femmes immigrantes, qui sont nées dans un autre pays. Pour les 610 femmes restantes, le pays de naissance est inconnu.

La troisième étape consiste à retenir les immigrantes pour lesquelles l'année de leur arrivée au Canada est connue. À partir de cette information, comme nous le détaillons plus loin, nous pouvons construire la variable de la durée de résidence en territoire canadien que nous utilisons dans nos analyses statistiques. Parmi les 19 401 femmes nées hors du Canada, 17 552 ont également déclaré leur année d'arrivée au Canada. Une vérification supplémentaire de ces immigrantes évalue la cohérence de cette information. Presque 1 % des femmes (175) ont déclaré une année d'arrivée sur le territoire qui précède leur année de naissance (année d'immigration > année de naissance). Ces 175 femmes sont exclues de notre sélection à cause de l'incohérence entre les variables « année d'immigration » et « année de naissance », ce qui laisse 17 377 immigrantes. Notre quatrième étape de sélection concerne l'état matrimonial. Le

⁴ Gauvreau et ses collaborateurs (2000) ont évalué la précision de l'âge chez les enfants de moins de 5 ans du recensement canadien de 1901 en jumelant les données censitaires avec les actes de baptême. Les auteurs constatent plus d'erreurs dans l'âge calculé à partir de la date de naissance qu'à partir de l'âge déclaré. En nous appuyant sur ce critère, nous avons utilisé l'âge déclaré tout au long de ce mémoire.

⁵ Ces observations ont été éliminées parce que la taille des effectifs était très réduite (58 observations) pour faire une analyse individuelle de cette région.

tableau I présente la distribution des femmes de 15 à 49 ans selon leur état civil pour deux groupes de femmes : natives (nées au Canada) et immigrantes internationales (nées ailleurs).

Tableau I. Distribution (%) des femmes en âge de procréer (15-49 ans), selon leur statut migratoire et leur état civil

État civil	Statut migratoire (%)	
	Natives	Immigrantes
Mariée, époux absent	3,8	5,6
Mariée, époux présent	47,8	63,1
Célibataire	45,7	28,8
Séparée/divorcée	0,1	0,12
Veuve	2,2	2,1
Indéterminé	0,4	0,2
Total	67 489	17 377

Source : échantillon de 5 % du recensement de 1911

Près la moitié des natives de 15 à 49 ans est mariée avec un époux présent dans le ménage alors que ce pourcentage est de deux tiers chez les immigrantes (32 234 natives et 10 968 immigrantes). La proportion des femmes qui sont mariées et dont l'époux est absent au moment du recensement est de 3,8 % chez les natives, alors que la proportion d'immigrantes qui est dénombrée en absence de leur conjoint est plus élevée (5,6 %). Rappelons que le recensement du Canada de 1911 était un recensement de jure, ce qui indique que les agents recenseurs devaient inscrire les personnes selon leur résidence habituelle, soit le lieu où elles dorment généralement. Lorsqu'un membre de la famille était temporairement absent (au maximum 12 mois) de son domicile ou de son lieu de résidence habituel, un autre membre de la famille devait fournir ses renseignements (BAC, 2018). La deuxième catégorie la plus importante est celle des femmes célibataires. Chez les natives, la proportion des célibataires est similaire à celle des mariées avec leur époux présent (45,7 % et 47,8 % respectivement). Par contre, la proportion des immigrantes qui sont célibataires est presque la moitié du total des mariées (28,8 % et 63,1 % respectivement). Ce résultat suggère que la plupart des immigrantes voyagent après leur mariage ou bien que les immigrantes se marient à un âge plus jeune que les natives. Enfin, une moindre proportion des femmes est veuve (2,2 %) et séparée/divorcée (0,1 %) et ces pourcentages sont similaires pour les natives et les immigrantes. Pour focaliser sur les femmes à risque d'avoir donné naissance à des enfants au cours des cinq dernières années et garantir que

la plupart aient été exposées pendant toute cette période au même risque de conception, la sélection de notre population à l'étude comprend les femmes qui sont mariées et dont l'époux est présent dans le ménage. Même avec cette sélection, nous reconnaissons que l'âge au mariage pourrait affecter nos résultats. Chez les immigrantes, elles auraient pu arriver au Canada mariées ou célibataires; cependant cette information n'est pas disponible dans le recensement de 1911. Enfin, nous avons vérifié qu'aucune de ces femmes ne réside dans des institutions ou dans des ménages supérieurs à 31 personnes⁶. Ce critère permet de mettre de côté les femmes résidant dans de grandes demeures, telles que des institutions ou de grands édifices. Étant donné que toutes les femmes ont été échantillonnées avec le même taux d'échantillonnage de 1/5 ou 20%, nous n'avons pas pondéré les données.

Échantillon final utilisé dans le dénominateur

Le tableau II présente un résumé des étapes faites pour la sélection des femmes qui constituent la population à l'étude.

Tableau II. Étapes pour la sélection de la population féminine à l'étude

Étape	Critère
1	Sélection par âge (15-49 ans) en excluant les femmes des Territoires : 87 500
2	Sélection par lieu de naissance : 67 489 nées au Canada et 19 401 nées hors Canada
3	Sélection des immigrantes par cohérence de l'année d'immigration et l'âge en 1911 : 17 377
4	Sélection de l'état mariée avec époux présent : 32 234 nées au Canada et 10 968 nées hors Canada

D'une sélection initiale de 87 500 femmes en âge de procréer (15 à 49 ans), nous avons retenu celles dont le pays de naissance et l'année d'immigration sont connus et valides, pour lesquelles aucune incohérence n'est observée entre leur année de naissance et leur année d'immigration, et qui sont mariées et dont l'époux est présent dans le ménage. Le nombre total

⁶ À titre indicatif, parmi les femmes âgées de 15 à 49 ans identifiées dans le recensement, 2,81% résident dans des ménages où 10 personnes ou plus n'ont pas un lien avec le chef du ménage. Parmi ce total, 80% étaient célibataires, 10% étaient mariées avec son époux absent et 10% se distribue entre veuves et mariées avec époux présent.

de femmes sélectionnées pour nos analyses descriptives et multivariées est de 43 202 femmes, dont 74 % (32 234) sont nées au Canada et 26 % (10 968) sont nées dans un autre pays.

2.3.2 Sélection du numérateur : enfants « propres » de la population féminine à l'étude

Le recensement canadien de 1911 comprenait 43 202 femmes qui, dans diverses circonstances, étaient susceptibles de vivre avec un jeune enfant. Ces femmes auraient pu naître au Canada ou dans un autre pays ; celles nées dans un autre pays auraient pu arriver au Canada récemment ou il y a longtemps. Malgré ces différentes caractéristiques, en raison de leur âge et de leur situation matrimoniale, elles étaient exposées au fait de résider avec un enfant de moins de 5 ans. Le nombre de jeunes enfants qui cohabitent avec ces femmes constitue le numérateur de notre mesure de fécondité qui est le rapport d'enfants de moins de 5 ans par femme au niveau du ménage (REFM). La sélection de ces enfants mérite des explications supplémentaires. Une fois que notre population objet d'étude a été retenue, nous avons sélectionné les enfants utilisés dans notre numérateur. En plus des limites substantielles décrites dans la section 2.2.3, trois aspects techniques peuvent limiter l'identification des jeunes enfants cohabitant avec leurs mères et par conséquent affecter la fiabilité de nos estimations : le sous-dénombrement, l'imprécision dans la déclaration de l'âge des enfants et la fiabilité avec laquelle les enfants de moins de 5 ans peuvent être identifiés avec leur propre mère à l'aide de la variable MOMLOC.

Le premier problème qui pourrait affecter les estimations de la fécondité à partir du REFM est le sous-dénombrement des enfants de moins de 5 ans. Gauvreau et ses collaborateurs (2000) évaluent le sous-dénombrement des jeunes enfants dans le recensement de 1901. Les auteures comparent les enfants dénombrés dans cette source avec ceux qui sont identifiés pour les régions de Saguenay et pour Saint-Hyacinthe à partir des registres paroissiaux du Saguenay, dépouillés par le Projet BALSAC de Chicoutimi, et ceux de la ville de Saint-Hyacinthe, dépouillés par Peter Gossage (Gauvreau et coll., 2000). L'auteure constate seulement un léger sous-dénombrement de 10 enfants au Saguenay dans le recensement de 1901. Ainsi, cet aspect ne semble pas affecter la qualité de leurs estimations du rapport d'enfants par femme. En ce qui concerne ce mémoire, nous n'avons pas à notre disponibilité d'autres sources secondaires qui nous permettraient d'évaluer le sous-dénombrement de jeunes enfants au recensement de 1911.

Toutefois, les vérifications effectuées par Gauvreau et Gossage pour le recensement de 1901 suggèrent un problème minime causé par le sous-dénombrement des jeunes enfants.

Un deuxième élément technique qui pourrait entraîner une sous-estimation de la fécondité concerne l'imprécision dans la déclaration de l'âge des enfants, en particulier l'attraction pour des années qui finissent en âges ronds ou en cinq (Shryock et coll., 1980). S'il existe une tendance à arrondir l'âge des enfants de 4 à 5 ans, alors le nombre d'enfants dans le groupe d'âge de moins de 5 ans se réduirait, ce qui entraînerait une sous-estimation du rapport d'enfants par femme. Gauvreau et ses collaborateurs (2000), dans l'étude précédemment présentée, ont évalué la déclaration de l'âge des enfants de moins de cinq ans à partir de l'année de naissance déclaré. Les auteurs constatent huit enfants dans l'échantillon de Saguenay et une observation dans l'échantillon de Saint-Hyacinthe où l'âge des enfants déclaré était légèrement plus élevé à leur âge réel. Ceci aurait entraîné une sous-estimation dans les rapports d'enfants par femme de seulement 3,6 pourcent. Les auteurs supposent que cette tendance à déclarer des âges légèrement plus élevés était probablement commune à tous les segments de la population, ce qui limiterait l'impact de la sous-estimation dans les rapports d'enfant par femme sur les analyses différentielles (Gauvreau et coll., 2000). Quant aux enfants de moins d'un an, l'information sur leur âge est donnée en mois dans les microdonnées du recensement de 1911. Cette information plus précise évite que les enfants soient considérés d'un an quand ils ont en réalité huit ou neuf mois. Des erreurs dans la déclaration de l'âge peuvent aussi survenir chez les femmes lorsqu'elles arrondissent leur âge vers les chiffres qui finissent par 0 ou 5. Ainsi, lorsque les femmes se trouvent vers la fin de leur période reproductive (45 à 49 ans), une accumulation des femmes dans les groupes d'âge qui finit par 0 ou 5 se traduit dans une surestimation des taux de fécondité pour chaque âge de 46 à 49 ans parce qu'un nombre inférieur de femmes est considéré au dénominateur. Étant donné que le calcul du rapport d'enfants par femme regroupe au dénominateur les femmes âgées de 15 à 49 ans, les imprécisions dans la déclaration pour chaque âge sont minimisées. De plus, Dillon (2008) montre que la tendance vers l'accumulation à certains âges qui finissent par 0 et 5 chez les personnes âgées de plus de 14 ans diminue progressivement entre 1881 et 1901 au Canada et aux États-Unis ; cette tendance suggère qu'en 1911, la déclaration de l'âge aurait été d'assez bonne qualité.

Enfin, la fiabilité de nos estimations de la fécondité dépend aussi de la confiance avec laquelle les enfants de moins de 5 ans peuvent être identifiés à leur propre mère à l'aide de la variable MOMLOC (Gauvreau et coll., 2000). Cette variable a été construite par l'équipe du NAPP et identifie la position de la mère dans le ménage pour chaque enfant qui réside dans ce dernier. Une question clé facilitant l'identification des mères dans le recensement de 1911 est la relation de chaque individu avec le chef du ménage. Cette information, disponible dans la variable RELATED, cible d'une façon directe les liens des enfants avec leur mère lorsque cette dernière est l'épouse du chef du ménage. D'ailleurs, un avantage de la variable MOMLOC est qu'elle permet aussi d'identifier la relation entre les enfants et leur mère même si la femme n'est pas l'épouse du chef du ménage. Par exemple, le lien entre les petits-enfants du chef du ménage et leur mère a été identifié à partir des femmes qui s'identifient comme les filles ou les belles-filles du chef du ménage, qui ont de 13 à 49 ans de plus que les petits-enfants, et qui partagent le même nom de famille que l'enfant analysé. Lorsqu'il existe plus d'une mère potentielle, le NAPP s'est appuyé sur d'autres positions des individus qui résident dans le ménage, de l'âge et de leur statut matrimonial pour inférer les liens des femmes avec leurs enfants (Minnesota Population Center, 2017). Nous avons tiré avantage de la variable MOMLOC construite par le NAPP pour inclure dans notre étude des femmes, même si celles-ci ne sont pas l'épouse du chef du ménage, et leurs enfants.

Échantillon final utilisé au numérateur

Dans les microdonnées du recensement de 1911, 44 220 enfants de moins de 5 ans sont dénombrés, dont 93 % (40 969) ont une valeur dans la variable MOMLOC. Pour les 7 % des enfants restants, la relation entre l'enfant et leur mère n'a pas pu être identifiée. Parmi les 40 969 enfants de moins de 5 ans avec une valeur de MOMLOC, ceux dont la mère a été ciblée dans le dénominateur ont été retenus. Autrement dit, nous avons sélectionné 38 123 enfants dont la mère est une femme mariée, âgée de 15 à 49 ans, dont l'époux est présent dans le ménage, dont le lieu de naissance et l'année d'immigration sont connus et où la dernière ne présente aucune incohérence par rapport à l'année de naissance. Parmi les 38 123 enfants retenus, ayant une mère qui réside dans le ménage, la plupart (98 %) sont les enfants du chef du ménage et une petite proportion d'enfants (1,8 %) a un autre lien familial avec le chef du ménage, notamment de petits-enfants, de neveux ou de nièces. L'autre portion de 0,4 % est principalement constituée

des enfants de pensionnaires ou de chambreurs. Étant donné qu'une minorité (1,8 %) des enfants retenus ne sont pas les fils ou les filles du chef du ménage, nous ne considérons pas important de distinguer ces enfants ni leurs mères selon leur relation avec le chef du ménage dans cette étude.

Une dernière exploration du pays de naissance des jeunes enfants dont la mère est une immigrante montre la distribution des enfants qui sont nés après l'arrivée de leur mère au Canada, avant l'arrivée de leur mère au Canada, ou même durant le voyage d'immigration. Dans l'annexe 2, nous détaillons l'identification du lieu de naissance (au Canada ou ailleurs) de 9 063 enfants dont la mère est immigrante selon l'année d'arrivée de leur mère sur le territoire. La figure 3 présente la distribution, en pourcentage, des enfants de moins de 5 ans selon l'année d'arrivée de leur mère au Canada.

Figure 3. Distribution (%) des enfants de moins de 5 ans chez les immigrantes, de 15-49 ans, mariées et avec époux présent, selon l'année d'arrivée au Canada, (1911)

Âge enfant en 1911 (y)

4	0,7	1,4	1,0	0,9	1,3	1,8	1,3	1,6	1,4	0,9	0,7	5,2
3	0,8	1,5	1,0	0,9	2,1	2,2	1,7	1,5	1,3	1,0	0,7	5,5
2	0,8	1,7	0,9	1,5	2,4	2,4	1,5	1,5	1,3	0,8	0,6	5,0
1	0,7	1,4	1,4	1,5	2,4	2,0	1,6	1,3	1,3	0,8	0,7	4,8
0	0,5	2,1	1,6	1,7	2,6	2,3	1,7	1,3	1,4	0,9	0,7	4,6

Année d'arrivée mère (x)	1900 et											
	1911	1910	1909	1908	1907	1906	1905	1904	1903	1902	1901	avant
Durée du séjour	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11+
Effectif d'immigrantes	628	1204	751	703	1087	988	707	606	551	387	296	3060

Nous identifions 11 % des enfants de moins de 5 ans qui sont nés ailleurs et dont les mères se sont installées au Canada entre 1907 et 1911 (caisses vertes). Lorsque ces immigrantes ont donné naissance à ces enfants, elles étaient natives dans leur pays de naissance. Cet élément pose un problème dans les analyses statistiques qui visent à cerner une relation entre les caractéristiques de leurs mères et les enfants de moins de 5 ans. Il se peut que les caractéristiques observées de ces immigrantes à partir du recensement canadien de 1911 ne prévalent pas dans leur pays d'origine. Une portion de 5 % additionnels d'enfants sont nés juste avant ou juste après que leur mère ait immigré (caisses grises). Enfin, 85 % des naissances sont survenues au Canada (caisses blanches). Dans le chapitre 3, nous calculons le rapport d'enfants de moins d'un an chez

les immigrantes ayant moins de cinq ans au Canada pour minimiser le biais associé aux naissances qui sont survenues à l'extérieur.

2.4 Construction des variables et de la méthodologie pour les analyses logistiques

Dans cette section, nous présentons les analyses statistiques qui permettent d'examiner une association directe entre les caractéristiques des femmes de notre population à l'étude et leur propension à cohabiter avec un enfant de moins d'un an. Ces enfants font partie des enfants de moins de 5 ans sélectionnés au numérateur du REFM. Des régressions logistiques sont utilisées afin de cerner cette relation directe entre les enfants de moins d'un an et leur mère. Ainsi, nous présentons la construction de la variable dépendante (fécondité récente) et de l'ensemble des variables indépendantes divisées en deux catégories : variables d'intérêt (statut migratoire, pays de naissance et durée de séjour au Canada) et variables de contrôle (caractéristiques démographiques, culturelles et économiques). De plus, les modèles qui seront utilisés dans les analyses multivariées du chapitre 4 seront présentés.

2.4.1 Construction des variables utilisées dans les analyses logistiques

Variable dépendante : fécondité maritale effective récente (FMER)

Nos analyses descriptives et multivariées diffèrent selon la définition de la fécondité utilisée pour comparer les comportements des immigrantes et des natives au Canada en 1911. Tandis que les rapports enfants par femme ciblent les enfants de moins de 5 ans, les analyses multivariées focalisent sur les enfants de moins d'un an. La variable dépendante utilisée dans les analyses logistiques est une mesure de la fécondité récente, d'où la valeur 1 est attribuée aux femmes qui résident dans un ménage avec un enfant de moins d'un an et 0 pour les femmes qui ne résident pas avec un enfant de moins d'un an. Cette variable capture les naissances qui ont eu lieu au cours de l'année précédant le recensement (1910-1911). Nous avons retenu les enfants de moins d'un an plutôt que les enfants de moins de 5 ans pour assurer que la majorité des enfants des immigrantes soient nés au Canada (*voir la figure 3*). Rappelons que 11 % des enfants de moins de 5 ans dont la mère est immigrante, et qui est arrivée au Canada entre 1907 et 1911, sont nés ailleurs.

Une variable dépendante qui cible les enfants de moins de 5 ans risque de confondre la fécondité des immigrantes lors de leur résidence dans leur pays d'origine avec la fécondité des immigrantes une fois qu'elles sont arrivées au Canada. Ce chevauchement rend difficile l'étude de l'association entre les caractéristiques observées en 1911 et la fécondité chez les immigrantes. Autrement dit, l'inclusion des enfants nés à l'étranger dans les analyses statistiques crée des difficultés parce que nous sommes incapables d'observer les caractéristiques des femmes immigrantes au moment où elles ont eu ces enfants. D'ailleurs, l'association entre la durée de résidence dans le territoire et la fécondité ne peut être analysée que si nous prenons en compte les enfants nés au Canada. La stratégie qui retient les enfants de moins d'un an ou même de moins de 3 ans a été aussi suivie par d'autres auteurs pour assurer que la plupart des naissances soient survenues après l'immigration (Ford, 1990 ; Woldemicael et Roderic, 2010 ; Ronald, 2013 ; Adsera et Ferrer, 2016).

Un critère plus strict dans le choix des enfants de moins d'un an aurait été celui d'éliminer les femmes qui sont arrivées au cours de l'année 1911 parce que leurs naissances sont aussi survenues à l'extérieur du pays. Ces femmes représentent 5% du total des immigrantes incluses dans notre échantillon (figure 3). Nous allons répéter les modèles logistiques en excluant ces femmes, et les changements des résultats seront énoncés dans l'interprétation des résultats du chapitre 3. Un autre défi méthodologique concerne le choix de retenir ou d'exclure les immigrantes qui sont arrivées en 1910. Les immigrantes auraient pu arriver au Canada tout au long de 1910, lorsque le port d'arrivée était à Halifax et à Vancouver, et à partir d'avril, lorsque le port d'arrivée était à Québec (BAC, 2016). Ainsi, la durée sur le territoire canadien pour ces femmes oscille entre 5 et 17 mois, en considérant que le recensement canadien a eu lieu au plus tôt le 1 juin de 1911. Nous avons pris le choix de garder les immigrantes de 1910 parce que nous considérons que pour la plupart des femmes, à l'exception de celles qui sont arrivées entre septembre et décembre, leur durée sur le territoire est supérieure à neuf mois. Cette durée de temps est suffisamment longue pour pouvoir concevoir et donner naissance à un enfant dans le territoire canadien. Le manque d'information dans le recensement sur le jour et le mois d'arrivée au Canada des femmes limite l'identification des femmes qui sont arrivées au début ou à la fin de 1910.

Variables d'intérêt : statut migratoire, pays de naissance et durée de séjour sur le territoire canadien

Trois variables d'intérêt sont ciblées pour tester nos deux hypothèses principales énoncées dans le premier chapitre. Nous avons créé une variable du *statut migratoire*, où la valeur 1 est attribuée aux femmes qui sont nées ailleurs et 0 aux femmes nées au Canada. De plus, nous dégagons des différences en fécondité entre les natives et les immigrantes en les classifiant selon leur *pays de naissance*. Parmi les 92 pays qui ont été dénombrés dans le recensement, nous avons retenu les pays dont la proportion d'immigrants sur le total des immigrants a été plus importante, comme nous l'avons constaté dans le premier chapitre, entre 1871 et 1911. Les pays et les régions d'origine considérés sont le Canada, les États-Unis, les îles Britanniques (Angleterre, Irlande et Écosse), l'Europe de l'Est, l'Europe du Nord, l'Europe du Sud-Ouest et d'autres pays. Les pays qui sont regroupés à l'intérieur de chacune des régions sont présentés dans l'annexe 3. Certaines immigrantes auraient pu immigrer directement de leur pays de naissance au Canada, tandis que d'autres auraient pu immigrer d'abord aux États-Unis (ou un autre pays) et ensuite au Canada. Cependant, les itinéraires géographiques des immigrantes avant leur arrivée au Canada ne sont pas connus. Une limite de cette variable est que nous considérons les immigrantes comme un groupe homogène lorsqu'elles viennent du même pays ou appartiennent à la même région, ce qui n'est probablement pas le cas. Les immigrantes d'un même pays ou région d'origine peuvent se distinguer de l'une à l'autre (différences intra-pays ou intra-régionales). Par exemple, les Doukhobors, les Mennonites et les Ukrainiens venaient tous de Russie ou de l'Empire austro-hongrois oriental, mais étaient tous distincts dans leur structure religieuse, économique et familiale (Kinnear, 1998). Parmi une cohorte de 267 Britanniques qui venait au Canada, 60 % des femmes étaient des domestiques, tandis que seulement 20 % appartenaient à des métiers spécialisés (McCormack, 1994). Ainsi, il est possible que l'expérience au Canada des femmes ait été différente même si elles provenaient d'un même pays. Le manque d'information plus raffinée dans le recensement par rapport à la ville d'origine des immigrantes ou de leur statut socioéconomique avant l'immigration représente une source d'hétérogénéité non-observée qui pourrait affecter les résultats. Enfin, nous avons utilisé l'année d'immigration pour construire une variable qui classifie les immigrantes selon la *durée de résidence sur le territoire canadien* (1911 – l'année

d'immigration). Nous avons regroupé cette durée en six catégories : natives, 0-3 ans, 4-5 ans, 6-7 ans, 8-9 ans, plus de 10 ans. Cette variable comporte une limite parce qu'à partir de l'information disponible dans le recensement de 1911, nous ne pouvons pas identifier les immigrantes qui ont quitté le Canada et y sont revenues entretemps. Ainsi, nous supposons qu'une fois établies pour la première fois, elles n'ont jamais quitté le territoire canadien. Les récits historiques suggèrent que les allers-retours internationaux étaient plus typiques des immigrants masculins (McInnis, 2000) alors que cette mobilité était plus difficile de la part des femmes.

Les trois variables d'intérêt associées à l'immigration seront analysées une à la fois dans les modèles statistiques décrits dans la section suivante. Néanmoins, comme nous avons constaté dans la recension des écrits, la fécondité effective des immigrantes et des natives était influencée par d'autres facteurs économiques et culturels. Pour analyser l'effet de ces variables liées à l'immigration sur la fécondité, nous devons prendre en compte ces divers facteurs. Le choix des variables de contrôle se base sur les facteurs identifiés par d'autres chercheurs dans les publications scientifiques discutés dans le premier chapitre.

Variables de contrôle : caractéristiques démographiques, culturelles et économiques

Le premier groupe de variables de contrôle correspond aux variables démographiques. La première variable concerne *l'âge des femmes*, qui a été catégorisé en sept groupes quinquennaux : 15-19 ans, 20-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans, 35-39 ans, 40-44 ans et 45-49 ans. De même, neuf *provinces de résidence* ont été considérées : l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Quant à l'appartenance culturelle, la construction de *l'identité ethnoreligieuse* a été fondée sur des catégories proches de celles utilisées par Gauvreau et ses collaborateurs (2007). À partir de l'origine ethnique et la religion des femmes, nous avons construit les catégories suivantes : franco-catholiques, irlandaises-catholiques-, catholiques d'autres origines, anglo-protestantes, protestantes-irlandaises, protestantes d'autres origines et autres religions.

En ce qui concerne nos variables économiques, nous avons attaché à chaque femme *l'occupation du mari* à partir de la variable OCC50US, qui représente l'occupation principale de chaque individu de 10 ans et plus (Minnesota Population Center, 2017). Cette variable a été

recodée en suivant la classification socioprofessionnelle de Gordon Darroch et de Michael Ornstein utilisée pour le recensement de 1871. Les catégories retenues sont : 1) marchands/professionnels/manufacturiers; 2) cols blancs; 3) artisans; 4) ouvriers semi-spécialisés ou sans spécialisation; 5) journaliers et serviteurs; 6) cultivateurs et 7) sans occupation ou réponse omise. Nous avons retenu *le niveau d'alphabétisation des femmes* qui est classé selon les catégories d'analphabète, de semi-alphabète (c'est-à-dire peut lire ou écrire), d'alphabète (c'est-à-dire peut lire et écrire) et inconnue. De plus, nous avons considéré la variable *milieu de résidence* : milieu urbain ou rural. Le NAPP a construit cette variable en identifiant les ménages dans des endroits de plus de 2 500 individus comme les ménages urbains (Minnesota Population Center, 2017). Enfin, nous avons construit une variable qui mesure le *niveau de fréquentation scolaire* des enfants de 7-14 ans du district. Cette variable contextuelle a été construite à l'échelle agrégée, ce qui risque de créer de clusters où les caractéristiques des femmes sont différentes selon leur district de résidence. Toutefois, nous avons décidé d'opérationnaliser cette variable au niveau du district pour pouvoir inclure l'éducation des enfants de toutes les femmes, même celles qui sont très jeunes (15-24 ans) et dont leurs enfants n'ont pas encore l'âge éligible pour aller à l'école. Pour construire cette variable, nous avons créé une moyenne reliée au district de la fréquentation scolaire (plus de six mois) chez les enfants de 7 à 14 ans. Une fois que les valeurs de chaque district ont été ordonnées de la plus petite à la plus grande, trois catégories ont été créées du niveau de scolarité : bas, moyen et élevé. Le premier correspond aux districts qui se trouvent dans le premier quartile, d'où la proportion des enfants qui attend l'école est de 34% ou moins. Le niveau moyen ceux qui se trouvent dans le deuxième et troisième quartile, d'où la proportion d'enfants qui attend l'école se situe de 35% jusqu'au 69%. Enfin, le niveau élevé est pour les districts qui se trouvent dans le quartile supérieur, d'où la proportion d'enfants qui attendent l'école est supérieur à 70%. Des analyses multiniveaux pourraient être faites dans des recherches futures afin d'améliorer l'analyse de cette variable qui est mesurée à l'échelle contextuelle.

2.4.2 Modèle statistique et stratégie d'analyse

Afin d'explorer la complexité des comportements de fécondité au Canada en 1911 une analyse bivariée et une série de modèles statistiques seront réalisées dans le quatrième chapitre. La partie descriptive porte sur un tableau croisé où la proportion de femmes ayant un enfant de

moins d'un an est calculée pour chaque variable indépendante d'intérêt et de contrôle. Cette analyse a été faite pour l'ensemble de la population féminine (immigrantes et natives). Dans cette étape, nous n'avons pas présenté les distributions bivariées séparément pour les immigrantes et les natives parce que la majorité des distributions pour ces deux groupes ressemble à celles qui représentent l'ensemble de la population féminine (*voir annexe 5*). De plus, nous poursuivons l'influence des caractéristiques démographiques, culturelles et économiques selon le statut d'immigration dans les analyses multivariées. Pour identifier l'existence d'une association entre chaque variable indépendante et la fécondité récente, nous utilisons le test de chi-2. Ce dernier est utilisé pour tester l'hypothèse nulle d'absence de relation entre deux variables catégorielles (Mchugh, 2013). Cette hypothèse est rejetée lorsque la valeur de p est inférieure à 5 %. Ce seuil est couramment utilisé dans les études pour affirmer avec un faible risque d'erreur qu'il existe une relation entre les deux variables catégorielles considérées.

L'analyse bivariée nous permettra d'explorer s'il existe une relation entre deux variables. Cependant, elle ne permet pas de déterminer la magnitude de l'association, ce qui nous oblige à utiliser des analyses multivariées. Plus précisément, neuf régressions logistiques sont produites pour estimer les associations entre les caractéristiques des femmes et la fécondité récente. La régression logistique est une technique couramment utilisée dans les études de fécondité (Gauvreau, 2002 et 2006 ; Gauvreau et Gossage, 2001). Ce modèle statistique est approprié quand la variable dépendante est de forme dichotomique. Dans notre cas, cette variable prend la valeur 1 quand la femme cohabite avec un enfant âgé de moins d'un an et 0 quand la femme n'habite avec aucun enfant de moins d'un an. Les analyses de régression permettent d'identifier l'association nette de chaque variable indépendante avec la variable dépendante, la fécondité récente, en contrôlant les autres variables indépendantes.

La stratégie d'analyse consiste à réaliser neuf modèles distribués dans les tableaux XI, XII et XIII. Le tableau XI contient cinq modèles : le modèle 1 a été appliqué au niveau national et à l'ensemble des femmes (immigrantes et natives) retenues dans notre échantillon. Dans ce modèle, la variable d'intérêt est le statut migratoire des femmes. Dans les modèles 2 à 5, les variables d'intérêt sont le pays de naissance (modèles 2 et 3) et la durée de résidence sur le territoire (modèles 4 et 5). Les catégories de référence pour chaque variable d'intérêt sont les natives. Ces spécifications nous permettront d'évaluer la propension des immigrantes à avoir un

enfant, selon leur pays de naissance ou leur durée de séjour sur le territoire, en comparaison avec les natives. Le tableau XI présente les résultats seulement pour nos trois variables d'intérêt liées à l'immigration. Les autres variables de contrôle (démographique, culturelles et économiques) ont été bien incorporées dans les cinq modèles du tableau XI, et les résultats sont représentées dans l'annexe 6. Nous avons mis en annexe ces résultats parce que nous voulons mettre l'accent sur les résultats des trois variables d'intérêt. Toutefois, les résultats pour ces variables de contrôle seront présentés et interprétés dans les modèles 6 et 7 du tableau XII de la section 4.2.3.

Le premier modèle du tableau XI s'applique à l'ensemble de la population au niveau national alors que les modèles 2-5 divisent la population à l'étude selon la résidence dans deux régions de résidence : à l'est-centre (Maritimes, Québec et Ontario) et à l'ouest (Prairies et Colombie-Britannique), et selon le statut migratoire des femmes. Nous avons choisi de regrouper les provinces en ces deux régions parce que la taille des effectifs de chacune des provinces était très réduite. Nous avons regroupé les provinces de l'ouest du Canada, où la vague d'immigrantes internationales a été plus prononcée à la fin de la première décennie du 20^e siècle. Dans le chapitre 3, nous constaterons que plus de 50 % de la population féminine provinciale est constituée d'immigrantes dans l'ouest du pays. Dans les provinces à l'est-centre du pays, la proportion des immigrantes est d'un cinquième en Ontario et au plus de 10 % dans le reste des provinces. Cette division permettra d'analyser l'expérience de fécondité des immigrantes qui arrivent dans une région en construction, où la majorité des femmes, même les Canadiennes, sont des immigrantes. D'ailleurs, les immigrantes auraient pu expérimenter une plus forte interruption de leur fécondité à l'ouest que dans l'est-centre à cause de la distance plus longue qu'elles devaient parcourir pour se rendre dans l'ouest du pays. La disponibilité plus importante de terres récentes à l'ouest du pays que dans l'est-centre aurait pu influencer le comportement de fécondité des femmes mariées aux cultivateurs.

Dans le tableau XII, deux modèles additionnels ont été créés dans lesquels la variable d'intérêt est une interaction entre le pays de naissance et la durée de séjour sur le territoire. Le modèle 6 porte sur la région de l'est-centre du pays, intégrant les Maritimes, le Québec et l'Ontario ; et le modèle 7 porte sur la région de l'ouest du pays, intégrant les Prairies et la Colombie-Britannique. Ce tableau présente aussi les résultats du modèle pour les variables de

contrôle. Enfin, les deux derniers modèles du tableau XIII s'appliquent à la population divisée par statut migratoire. Dans ce tableau, les associations entre les diverses variables démographiques, culturelles et économiques et la fécondité récente sont examinées pour faire ressortir les dynamiques propres aux natives et aux immigrantes.

2.4.3 Limites concernant l'interprétation des variables d'intérêt et de la fécondité maritale récente

Étant donné que nous utilisons des données transversales, les interprétations qui seront données par rapport à la durée de résidence sur le territoire doivent être considérées avec prudence. Nous attendons observer une interruption temporaire lorsque les femmes ont une durée de moins de trois ans sur le territoire. De même, les immigrantes pourraient avoir un rattrapage dans leur fécondité après une durée moyenne de résidence de plus de quatre ans. Pourtant, il est possible que chaque cohorte de femmes selon leur année d'arrivée ait eu différentes motivations, attentes et aussi possibilités selon leurs projets familiaux. Ng et Nault (1997) utilisent des données transversales du recensement canadien de 1991 pour analyser la fécondité récente selon les années d'immigration. Néanmoins, ces auteurs considèrent que l'utilisation des données longitudinales permettrait de surmonter les défis d'une étude transversale de la fécondité. Ces défis se centrent sur la sélection des immigrantes, dont les effets du moment (*period effects*) sont confondus avec les effets de la cohorte (*cohort effects*) pour les différentes femmes selon la durée de leur immigration (Ng et Nault, 1997). Les effets de cohorte sont modérés lorsque nous prenons en compte l'ensemble de caractéristiques démographiques, culturelles et économiques de chaque femme. Par contre, il s'avère plus difficile de prendre en compte les effets du moment qui font référence aux différentes conditions qui rendent l'environnement plus au moins accueillant pour les immigrantes selon leur cohorte d'arrivée (Ford, 1990). Par exemple, les conditions d'accueil par rapport au logement auraient pu varier selon l'année d'arrivée dans le pays. Les récits historiques signalent qu'à Virden, au Manitoba, et à North Battleford, en Saskatchewan, l'arrivée en masse d'immigrants a occasionné des difficultés d'hébergement. Des écoles, de patinoires et des casernes abandonnées ont été adaptées à North Battleford pour l'accueil d'immigrants. Leurs dimensions étaient toutefois insuffisantes (Chilton, 2016). Ainsi, les immigrantes qui sont arrivées avant l'adaptation des

bâtiments de réception pour les immigrants auraient eu plus de difficultés d'installation au Canada en comparaison avec celles arrivées après la création des logements d'accueil des immigrants. De plus, les récits historiques suggèrent une moindre disponibilité des terres vers la fin de la première décennie du 20^e siècle que vers le début, ce qui aurait occasionné de plus longs délais d'installation des familles arrivées en 1911 (Eggleston, 1992).

La deuxième limite concerne les résultats de la durée de résidence sur le territoire qui pourraient être influencés par l'âge des femmes à la migration. Ainsi, une diminution ou une interruption temporaire de la fécondité est susceptible de produire un plus grand effet chez les immigrantes qui sont près de la fin de leur période reproductive que chez celles qui arrivent au pays au début de leur période reproductive (Ford, 1990). Prendre en compte l'âge à l'arrivée permettrait ainsi de souligner les différences dans la comparaison entre natives et immigrantes. Nous avons essayé d'inclure la variable de l'âge des femmes à l'arrivée au Canada dans nos régressions logistiques des tableaux XI et XII. Toutefois, cette spécification est impossible de faire parce que les variables du statut migratoire, du pays de naissance, de la durée dans le territoire et de l'âge des femmes à la migration auraient toutes comme catégorie de référence aux natives. Ainsi, une corrélation parfaite apparaît si on inclut ces variables au même temps dans nos régressions. Parmi les immigrantes internationales mariées considérées dans ce mémoire, la plupart (82 %) sont arrivées au Canada entre l'âge de 15 et 39 ans, 12 % sont arrivées avant le début de la période de procréation (< 15 ans) et 6 % vers la fin de la période de procréation (40 à 49 ans). D'autres recherches centrées seulement sur la population des immigrantes pourraient analyser plus en détail l'interruption de la fécondité selon le cycle de la vie reproductive des femmes.

La dernière limite correspond à la mortalité infantile qui pourrait affecter les résultats de certaines variables. La spécification de la variable dépendante qui repose sur des enfants de moins d'un an nés au Canada est une mesure étroite de la fécondité qui pourrait être, à l'égal que le rapport d'enfants de moins de cinq ans par femme, perturbée par la mortalité infantile. En consultant McInnis (2000), nous constatons que les niveaux de mortalité infantile avaient commencé à diminuer au cours du 20^e siècle. Les taux de mortalité infantile au Canada et au Québec étaient respectivement de 144,8 et de 154 décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes en 1901. Ces taux ont diminué de 10 % et de 17 % en 1911. La diminution

de la mortalité au cours de cette décennie pourrait diminuer le biais associé à l'absence d'enfants décédés avant l'âge d'un an pour l'ensemble de la population. Néanmoins, la mortalité infantile pourrait déséquilibrer les résultats, notamment selon les caractéristiques de l'identité ethnoreligieuse, la province et le milieu de résidence. Une correction de la mortalité infantile aurait comme effet d'élargir les écarts entre franco-catholiques et protestantes, de modérer les écarts entre les femmes mariées à des non-cultivateurs et à des cultivateurs et de réduire les écarts entre le milieu urbain et rural. Puisque nous n'avons pas de tables de mortalité pour chaque variable comprise dans nos régressions, nos résultats se limitent à l'association entre chaque variable indépendante et la fécondité maritale récente « effective ou nette ». Un autre élément de la fécondité récente concerne la santé reproductive de la femme. La fécondité récente peut être influencée par l'état physiologique de la femme comme le temps pris pour le rétablissement de l'ovulation après une grossesse, un délai qui peut retarder l'arrivée d'une naissance. De même, une femme ayant des intervalles intergénésiques toujours plus longs aurait une chance réduite d'avoir un enfant de moins d'un an à n'importe quel moment (Leridon, 2002). Les données censitaires utilisées dans cette étude ne contiennent pas d'informations directes sur la santé reproductive des femmes, à part de la variable de l'âge qui est comprise dans chaque modèle en tant que variable de contrôle. Cependant, d'autres variables telles que le milieu de résidence ou l'occupation du mari peuvent servir d'indicateurs du bien-être des femmes.

Chapitre 3. La fécondité des natives et des immigrantes au Canada en 1911 : un portrait sociodémographique

De 1901 et jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, la population canadienne s'est largement transformée grâce à la vague d'immigrants qui se sont installés durant cette période de temps. Ces changements se reflètent dans l'accroissement de la population et dans une diversification ethnique de cette même population (McInnis, 2000). Presque deux tiers des individus qui se sont installés en 1911, principalement dans l'ouest du Canada, étaient des hommes parmi lesquels 81 % étaient en âge de travailler (15 à 64 ans). Ces hommes ont contribué au développement économique du Canada grâce à leur travail dans l'agriculture et dans les industries urbaines.

Même si l'immigration était surtout masculine, nous calculons que plus d'un tiers des immigrants était des femmes. De ce sous-ensemble, 35 % étaient des femmes mariées, en âge de procréer (15-49 ans) et avec un époux présent dans le ménage. Ces immigrantes se sont installées dans un pays qui était en grande partie rural et agricole, mais qui avait pourtant déjà commencé sa transition démographique. Partout au Canada, le comportement de fécondité des natives témoigne d'une dynamique complexe selon leur identité ethnoreligieuse, leur milieu de résidence et leur statut socioéconomique. Comment était leur comportement de fécondité en comparaison avec celui de leurs homologues nées au Canada en 1911 ? Pour répondre à cette question, cette étude débute par la description du profil détaillé de notre population féminine à l'étude. De plus, l'évolution de la fécondité effective maritale au niveau national et provincial en 1911. Enfin, nous calculons les rapports d'enfants par femme selon le statut migratoire, le pays d'origine et la durée de résidence sur le territoire pour avoir un premier aperçu des variations de fécondité entre les natives et les immigrantes d'origine internationale.

3.1 Profil sociodémographique des natives et des immigrantes au Canada en 1911

Le tableau III présente les principales caractéristiques démographiques, économiques et culturelles par statut migratoire. Le choix de ces variables a été fait en fonction des facteurs les

plus souvent évoqués lors de l'étude des facteurs associés au comportement des femmes vers la fin du 19^e siècle (Gauvreau, 2002, 2006; Gauvreau et Gossage 2001, 2007 ; Gauvreau et coll., 2007). Le test Chi-2 vérifie l'existence de différences statistiquement significatives entre les natives et immigrantes pour chaque catégorie considérée.

Tableau III. Caractéristiques démographiques, économiques et culturelles des femmes de 15-49 ans, mariées et dont l'époux est présent, selon le statut migratoire, au Canada (1911)

Variable	Statut migratoire		test Chi-2
	Natives	Immigrantes	
Caractéristiques démographiques			
Âge			
15-19 ans	1,8	2,2	6,7*
20-24 ans	12,4	13,1	3,6 ~
25-29 ans	19,1	22,1	46,1***
30 -34 ans	19,4	22,0	34,4***
35-39 ans	18,0	17,3	2,7 ~
40-44 ans	15,7	13,4	33,5***
45-49 ans	13,6	9,9	100,9***
Province			
Île-du-Prince-Édouard	1,4	0,1	129,3***
Nouvelle-Écosse	7,9	1,2	629,7***
Nouveau-Brunswick	5,8	0,7	493,3***
Québec	32,8	9,5	2259,1***
Ontario	39,0	31,0	224,4***
Manitoba	4,2	15,5	1588,7***
Saskatchewan	3,7	16,4	2046,1***
Alberta	2,3	13,7	2159,2***
Colombie-Britannique	2,9	12,1	1393,6***
Caractéristiques culturelles			
Identité ethnoreligieuse			
Franco-catholique	33,9	2,0	4349,1***
Irlandaise-catholique	4,6	2,1	134,1***
Catholique d'autres origines	4,9	15,0	1207,3***
Anglo-protestante	21,7	36,7	967,8***
Irlandaise-protestante	11,4	4,5	445,7***
Protestante d'autres origines	20,8	27,0	180,5***
Autres religions	2,1	11,1	1577,6***

Aucune/Inconnue	0,5	1,7	145,5***
Caractéristiques économiques			
Occupation de l'époux			
Marchand/Agent/Manufacturier/Professionnel	15,1	15,0	0,01
Col blanc	5,2	5,4	0,6
Artisan	17,2	21,2	87,6***
Ouvrier semi-spécialisé ou sans spécialisation	9,6	8,9	4,6*
Journalier et serviteur	12,5	13,8	12,3***
Cultivateur	35,6	30,7	86,9***
Sans occupation/Inconnue	4,8	5,1	1,5
Alphabétisation			
Analphabète	4,7	8,5	220,2***
Peut lire ou écrire	0,5	0,3	6,8*
Peut lire et écrire	93,9	90,1	179,6***
Inconnu	1,0	1,1	0,8
Milieu de résidence			
Rural	54,3	42,3	471,5***
Urbain	45,7	57,8	479,4***
Niveau de scolarité des enfants de 7-14 ans au niveau du district			
Bas	16,4	39,7	2561,2***
Moyen	67,4	49,7	1098,2***
Élevé	16,2	10,7	195,6***
Effectifs	32 234	10 968	-

Source : Échantillon de 5 % du recensement de 1911

Seuils de significativité : ~ p < 0,10 ; * p < 0,05 ; ** p < 0,01 ; *** p < 0,001

Caractéristiques démographiques

En 1911, la proportion de femmes mariées d'origine étrangère était de 25 % du total de notre échantillon retenu dans cette étude, une augmentation de 11% depuis 1901. La majorité des natives et des immigrantes se concentraient dans les groupes d'âge les plus féconds (25-34 ans) (tableau III). Toutefois, la proportion des immigrantes dans ces groupes d'âges était de 3 points de pourcentage plus élevée que celle des natives. Cette légère différence pourrait être expliquée par une sélection d'immigrantes plus jeunes. À titre indicatif, la moyenne d'âge à la migration de ces femmes était de 23,9 ans, ce qui correspond à un âge où les immigrantes sont adultes et en âge de procréer. En contrepartie, la proportion de natives de 40-44 et de 45-49 ans était légèrement supérieure à celle des immigrantes avec respectivement par deux et quatre

points de pourcentage. Les variations dans l'âge au mariage ou dans la mortalité féminine sont d'autres éléments qui pourraient expliquer les légères différences.

Même si la répartition par âge des natives et des immigrantes en 1911 était assez semblable, leur distribution selon la province de résidence était très différente. Un tiers des natives résidait au Québec et 39 % résidaient en Ontario, tandis que seulement 10 % des immigrantes vivaient au Québec et moins d'un tiers habitait en Ontario. Les Maritimes concentraient 15 % du total des Canadiennes, mais seulement 2 % des immigrantes. C'est dans l'ouest du Canada où nous trouvons les plus fortes proportions d'immigrantes. Alors que le Manitoba, les Prairies et la Colombie-Britannique détenaient 13 % des natives en 1911, 58 % des immigrantes vivaient dans cet ensemble de provinces. La tendance des immigrantes à s'établir à l'ouest est le reflet du grand nombre de programmes du gouvernement pour promouvoir l'expansion à l'ouest (Widdis, 1992).

Caractéristiques culturelles

La disparité dans la distribution géographique des immigrantes et des natives peut aussi se refléter dans leur profil selon l'identité ethnoreligieuse. Cette caractéristique est souvent évoquée comme l'un des facteurs culturels qui expliquent les modalités différentes du déclin de la fécondité d'une société à l'autre. Au Canada, le déclin de la fécondité s'est concrétisé moins rapidement chez les catholiques comparativement aux croyantes des Églises protestantes. Cet élément est expliqué par une position plus rigide de l'Église catholique quant à la limitation de la taille de la famille et à l'utilisation de méthodes pour y parvenir (Gauvreau, 2004). En ce qui concerne la distribution de l'identité ethnoreligieuse chez les natives, un tiers était franco-catholique, un cinquième, anglo-protestant, un dixième, irlandaise-protestante et un autre cinquième était formé de protestantes d'une autre origine. En revanche, la majorité des immigrantes étaient anglo-protestantes (37 %) et protestantes d'une autre ethnie (27 %). Même si les franco-catholiques dominaient chez les femmes nées au Canada, elles occupaient seulement une proportion de 2 % chez les immigrantes. Les catholiques d'une ethnie autre que française ou irlandaise étaient trois fois plus nombreuses chez les immigrantes que chez les natives (respectivement 15 % et 5 %). Une autre différence importante entre ces deux populations concerne la proportion des femmes qui pratiquaient une autre religion, telle que le judaïsme et la tradition orthodoxe orientale. Les immigrantes appartenant à une autre religion correspondaient à 11 %, alors que pour les natives ce pourcentage est seulement de 2 %.

Caractéristiques économiques

Même si les immigrantes arrivaient au Canada avec leur propre identité ethnoreligieuse, ces femmes ainsi que leur mari devaient s'adapter à un nouveau milieu socioéconomique. L'un des facteurs qui traduit cette adaptation est l'occupation de l'époux, laquelle, comme nous l'avons constaté dans la littérature, était souvent associée au comportement de fécondité des femmes. La plupart des natives et des immigrantes vivaient avec un mari qui pratiquait le métier de cultivateur (respectivement 36 % et 31 %). Cette distribution chez les immigrantes peut être liée aux politiques de gouvernement qui offraient des terres à des prix très bas à l'ouest du pays. La Loi canadienne sur la propriété, ou *The Dominion Lands Act de 1872*, introduite dans les Prairies, accordait gratuitement 160 acres à tout homme qui acceptait de cultiver au moins 40 acres et de construire une habitation permanente dans un délai de trois ans (Loewen, 2002; Belshaw, 2016). La proportion des natives dont l'époux était un ouvrier semi-spécialisé ou sans spécialisation est légèrement supérieure à celle des époux des immigrantes (respectivement 9,6% et 8,9%). D'un autre côté, la proportion des femmes dont l'époux était artisan était d'un cinquième chez les immigrantes et de 17 % chez les natives. Une différence d'un 1% est aussi constatée pour la proportion des femmes mariées aux journaliers et serviteurs (respectivement 14% et 13%). Pour le reste des occupations, la profession du mari des natives et des immigrantes était plutôt similaire : environ 15 % de leurs maris étaient des marchands, des professionnels ou des manufacturiers et 5 % de leurs maris étaient de col blancs ou sans occupation. Cet ensemble de résultats montre une diversité des professions des maris des immigrantes. Même si les récits historiques soulignent l'importance des agriculteurs qui ont immigré principalement dans l'ouest du Canada, les immigrantes dont l'époux était cultivateur constituaient seulement un tiers et le reste se distribuait dans d'autres secteurs. Cette diversité d'occupations chez les immigrants repose sur le fait que dans la pratique, ce n'était pas tous les immigrants qui étaient habitués à travailler dans l'agriculture. En effet, le grand développement industriel dans l'est du Canada, principalement en Ontario et au Québec, a attiré aussi les immigrants qui ignoraient le travail de l'agriculture et qui étaient plus familiers avec le travail des activités industrielles des villes (Donald, 1913; Sager, 2014).

Un autre élément qui fait partie de l'ensemble de facteurs économiques associés à la fécondité est le niveau d'alphabétisation des femmes, dont la majorité savait lire et écrire. Ce pourcentage était presque égal chez les natives et les immigrantes (respectivement 94 % et

90%). Le 6 % restant des natives se distribue entre les femmes illettrées et semi-alphabétisées (respectivement 4,7 % et 0,5 %). Chez les immigrantes, 8,5% sont illettrées, où la plupart viennent de l'Europe de l'Est et Sud-Ouest, et 0,3 % sont semi-alphabétisées. Malgré la forte proportion d'immigrantes capables de lire et d'écrire, des pourcentages plus élevés d'entre elles vivaient dans des districts où le niveau de scolarité des enfants de 7 à 14 ans était moyen ou bas (respectivement 49 % et 40 %). Ces districts se trouvent notamment dans les provinces à l'ouest du Canada, où la construction d'écoles a été plus lente (Eggleston, 1977). Chez les natives, plus des deux tiers vivaient dans des districts où le niveau de scolarité était moyen, alors que seulement 17 % résidaient dans un district où le niveau de scolarité était bas. Même si la proportion des natives qui habitaient dans des districts où l'on accordait plus d'importance à la scolarité des enfants était bas (17 %), ce pourcentage était supérieur à celui des immigrantes (10 %). Enfin, la variable du milieu de résidence illustre le fait que la majorité des natives habitaient en milieu rural (54 %), tandis que la plupart des immigrantes vivaient en milieu urbain (58 %).

Variables spécifiques aux immigrantes : pays d'immigration et durée de résidence sur le territoire

L'ensemble des caractéristiques démographiques, culturelles et économiques contribue à donner une première image des variables qui distinguaient les immigrantes des natives en 1911. Néanmoins, l'ensemble des immigrantes ne constituait pas un groupe homogène. D'après le contexte historique du premier chapitre, nous constatons une augmentation plus importante des effectifs d'immigrants des îles Britanniques et des États-Unis, qui ont été encouragés par les politiques migratoires du gouvernement dans la première décennie du 20^e siècle. De plus, la capacité des immigrants à s'adapter à un nouveau pays peut être influencée par la durée de leur résidence sur le territoire canadien. Nous avons appris que le processus d'immigration était constitué d'une série d'étapes permettant de se rendre d'un point de départ jusqu'au point final et d'une série de changements économiques temporaires. Dans le tableau IV, deux caractéristiques des immigrantes retenues dans notre échantillon en 1911 et sur lesquelles reposent nos deux hypothèses principales sont présentées : le pays d'origine et la durée de résidence sur le territoire.

Le premier élément qui différencie les immigrantes est le pays ou la région de naissance. L'étude de cette caractéristique est importante parce qu'elle est une approximation de la culture,

des valeurs et des normes en matière de fécondité des immigrantes. D'ailleurs, Hacker et Roberts (2017) suggèrent que la différence dans la fécondité entre les natives et les immigrantes dépend du fait que les dernières proviennent d'un pays à forte ou à faible fécondité. D'après les résultats du tableau IV, les deux tiers des immigrantes provenaient des pays à faible niveau de fécondité (Chesnais, 1986; Haines, 1990). La moitié des immigrantes venaient des îles Britanniques, largement de l'Angleterre et du pays de Galles (36,4 %), et dans une moindre proportion de l'Écosse et de l'Irlande (respectivement 9,3 % et 3,9 %). Presque une immigrante sur cinq venait des États-Unis. Pourtant, une diversification dans l'origine des femmes pour les 32 % restants est visible. Même si vers la fin du 19^e siècle, peu d'immigrants venaient de l'Europe de l'Est, les femmes issues de cette région constituaient 15 % en 1911, dont presque la moitié de la Russie. Les immigrantes de l'Europe du Sud-Ouest comptaient pour 11 %, dont presque la moitié provenaient de l'Autriche. De plus petites proportions des immigrantes provenaient de l'Europe du Nord (5 %, dont un tiers venait de la Suède) ainsi que d'autres régions hors d'Europe (1 %, dont un tiers venait de l'est de l'Asie).

Un autre élément à considérer est le nombre d'années que les immigrantes ont résidé sur le territoire canadien. Comme nous l'avons mentionné dans la recension de textes, une durée de résidence moins longue dans le pays pourrait refléter le fait que les femmes sont encore dans un processus d'adaptation à un nouvel environnement. À l'opposé, lorsqu'elles ont une durée de résidence plus longue, les femmes ont eu plus de temps pour s'adapter à la vie canadienne et même pour fonder une famille. Dans notre échantillon retenu, presque la moitié des immigrantes était d'arrivée récente en 1911. Ainsi, presque un tiers des femmes avait passé moins de trois ans au pays et une femme sur cinq en avait passé entre quatre et cinq. Un cinquième des immigrantes avait résidé de 6 à 9 ans au Canada, ce qui laisse moins d'un tiers pour les femmes qui avaient vécu 10 ans ou plus dans le pays. Dans l'ensemble, on peut dire que les immigrantes constituaient aussi un groupe divers par rapport au temps qu'elles ont eu pour s'adapter au Canada. Ainsi, la moitié des immigrantes étaient arrivées récemment dans le pays, au cours des cinq premières années, alors qu'un tiers de ces immigrantes avait de 10 ans et plus.

Tableau IV. Distribution (%) des immigrantes, 15-49 ans mariées et dont l'époux est présent, selon le pays de naissance et la durée de résidence sur le territoire, au Canada en 1911

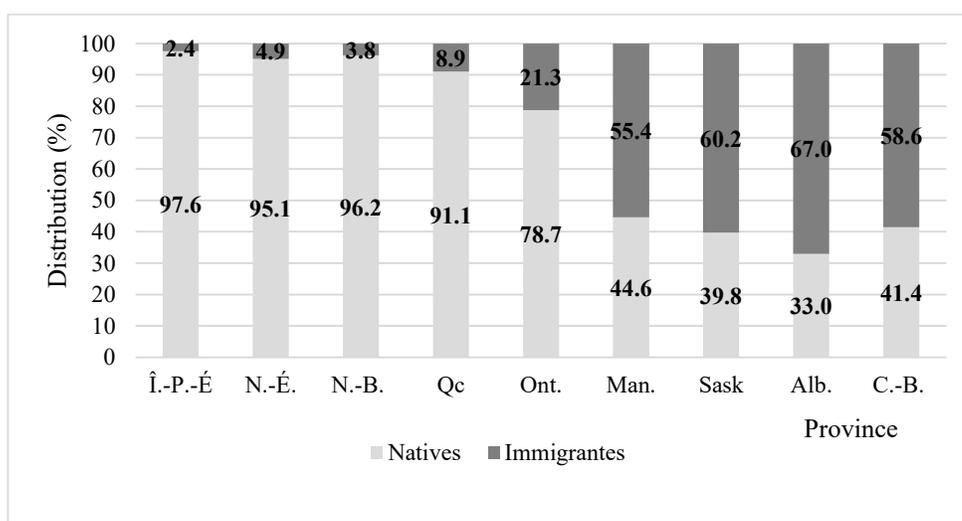
Variable	Distribution (%)
Pays et région de naissance	
Îles Britanniques	49,6
États-Unis	18,5
Europe de l'Est	14,6
Europe du Sud-Ouest	11,0
Europe du Nord	4,9
Autres pays	1,4
Durée de résidence sur le territoire canadien	
0-3 ans	30,0
4-5 ans	19,0
6-7 ans	12,0
8-9 ans	8,6
10 ans et plus	30,6
Effectifs	10 968

Source : Échantillon de 5 % du recensement de 1911

Afin de mieux détailler la population féminine à l'étude, nous avons analysé la distribution des femmes par statut migratoire pour chaque province, en 1911 (figure 4). Comme nous l'avons mentionné dans le premier chapitre, la plupart des immigrants se sont installés dans l'ouest du pays en raison du grand développement des chemins de fer, de la disponibilité de terres et des politiques d'immigration qui ont été soutenues par le directeur du ministère de l'Intérieur, Clifford Sifton, de 1896 à 1905 (Widdis, 1992). La figure 4 montre la proportion des femmes en âge de procréer, mariées et dont l'époux était présent pour chaque province selon qu'elles étaient nées au Canada ou ailleurs. Comme ce qui a été observé dans la distribution des immigrantes par province de résidence (tableau III), au fur et à mesure que nous nous déplaçons des provinces de l'est vers celles de l'ouest du Canada, nous pouvons constater une augmentation dans la proportion des immigrantes sur l'ensemble de la population féminine dans chacune des provinces. L'Île-du-Prince-Édouard détient la plus faible proportion de femmes nées à l'étranger avec un pourcentage de 2 % du total de la population féminine retenue, suivie par le Nouveau-Brunswick (4 %) et la Nouvelle-Écosse (5 %). La population étrangère du Québec était de 9 %, ce qui représente presque le double d'immigrantes en comparaison avec la

Nouvelle-Écosse. En Ontario, la proportion d’immigrantes sur le total de la population féminine était d’un cinquième. Même si, selon le tableau III, la proportion des immigrantes résidant dans cette province était importante, les immigrantes n’ont pas dominé dans la population de l’Ontario comme c’était le cas dans les provinces de l’ouest. Cet élément pourrait s’expliquer par le fait que l’Ontario était la province la plus peuplée de l’époque. Parmi les provinces de l’ouest, la proportion d’immigrantes sur le total de la population féminine mariée dépassait 50 %. La population féminine mariée d’Alberta était dominée par des immigrantes dans la plus grande proportion, avec deux tiers du total de la population féminine qui résidait dans cette province. La proportion de femmes qui étaient immigrantes en Saskatchewan, en Colombie-Britannique et au Manitoba était aussi importante avec des valeurs respectives de 60 %, de 59 % et de 55 %.

Figure 4. Distribution (%) des populations provinciales de femmes mariées de 15-49 ans et dont mari est présent, par statut migratoire, 1911



Source : Échantillon de 5 % du recensement de 1911

En somme, notre portrait sociodémographique des femmes de 15-49 ans mariées et dont l’époux était présent au Canada en 1911 a démontré certaines similitudes entre les natives et les immigrantes. La plupart de toutes ces femmes se situaient dans les groupes d’âge de 25 à 39 ans, leur époux était cultivateur, elles étaient alphabétisées et résidaient dans de district avec un niveau moyen de scolarité des enfants de 7 à 14 ans. Néanmoins, nous constatons aussi certains contrastes. Parmi les natives, la majorité résidaient en milieu rural et l’identité ethnoreligieuse

qui dominait est le franco-catholicisme (33%). En contraste, la majorité des immigrantes résidaient en milieu urbain et l'identité ethnoreligieuse plus importante est l'angloprotestantisme (37%). La majorité des immigrantes venaient des îles Britanniques, mais les proportions de femmes des États-Unis et de l'Europe de l'Est étaient aussi importantes. De plus, la plupart des immigrantes avaient une durée de résidence dans le pays de moins de cinq ans. Enfin, au fur et à mesure que nous nous déplaçons de l'est vers l'ouest dans le pays, la proportion d'immigrantes sur le total de la population provinciale féminine augmente. Cet ensemble de résultats montre que les immigrantes internationales partageaient certaines caractéristiques démographiques avec les femmes nées au Canada, mais aussi se différençaient notamment quant à leur identité ethnoreligieuse, leur milieu de résidence et leur distribution à travers les provinces. Enfin, bien que les immigrantes partageaient une caractéristique en commun, le fait d'être nées hors du Canada, elles constituaient plutôt un groupe divers. Cette diversité se manifeste dans leur distribution régionale, dans leur pays d'origine et dans leur durée de résidence au pays. Dans le quatrième chapitre, nous explorons les liens entre ces trois caractéristiques et leur fécondité maritale effective récente.

3.2 Évolution de la fécondité en 1901 et en 1911 au niveau national et provincial

Dans cette section nous visons à décortiquer un peu plus la diversité constatée entre les natives et les immigrantes en analysant leur fécondité. Est-ce que des différences se sont manifestées dans la fécondité effective maritale des natives et des immigrantes, selon le pays de naissance et la durée de résidence dans le territoire ? Notre exploration des modèles de fécondité des natives et des immigrantes commence par une étude générale de la fécondité en 1901 et en 1911. Cette analyse permet de vérifier si un changement dans la fécondité s'est produit au fil du temps. De même, nous mettons en contexte les niveaux de fécondité observés au début et vers la fin d'une période de forte immigration.

3.2.1 Rapport d'enfants par femme (REF), sans et avec ajustements pour la mortalité

Notre premier indicateur de la fécondité, qui est très simple à calculer, est le rapport d'enfants par femme (REF). Toutefois, nous avons calculé cet indicateur pour avoir une idée générale du niveau de fécondité national lorsqu'on utilise la totalité de femmes de 15 à 49 ans, indépendamment de leur état civil, et la totalité des enfants, même s'ils ne sont pas identifiés à leur mère. Le calcul du REF pour les années 1901 et 1911 montre une légère augmentation de 2 %, alors que la fécondité effective moyenne est passée de 498 à 508 enfants de moins de 5 ans pour 1000 femmes entre 1901 et 1911 (colonne A, tableau V). Cette tendance à la hausse durant cette décennie ressemble au résultat de recherche de Hurd (1937), qui a trouvé une augmentation de 3 % dans le rapport d'enfants de moins de 5 ans pour 1000 femmes âgées de 15 à 44 ans. L'indicateur de Hurd est de 528 à 546 enfants de moins de 5 ans pour 1000 femmes pendant la même décennie. Les niveaux de fécondité de Hurd sont plus élevés à ceux que nous avons calculés parce qu'il exclut du dénominateur les femmes âgées de 45 à 49 ans, qui se trouvent à la fin de leur vie reproductive.

Tableau V. Rapport d'enfants par femme (REF) pour 1000, sans et avec des ajustements pour la mortalité infantile et de femmes, 1901 et 1911, au Canada

Année	Sans ajustement pour la mortalité A	Ajusté pour la mortalité B	Variation (%) (B-A)/A
1901	498	633	27
1911	508	620	22

Source : Échantillon de 5 % du recensement de 1901 et 1911

Une limite des rapports d'enfants pour 1000 femmes calculés pour chaque année (colonne A) est la sous-estimation de la fécondité en raison de la mortalité infantile et des femmes. Si la mortalité a diminué entre 1901 et 1911, la fécondité serait plus sous-estimée en 1901 qu'en 1911 et pourrait donc affecter notre comparaison de la fécondité dans ces deux années. Un ajustement pour la mortalité nous aiderait à mieux apprécier la comparaison entre 1901 et 1911. En nous appuyant sur la méthodologie développée par Shryock et ses collaborateurs (1980), nous avons recalculé le rapport d'enfants par femme pour chacune des deux années avec des ajustements pour la mortalité en 1901 et 1911. Les calculs de la correction pour la mortalité sont décrits dans l'annexe 1. Selon nos tables de mortalité de référence, les

taux de mortalité infantile au Canada en 1901 et 1911 étaient respectivement de 123,9 et 103,2 décès de filles de moins d'un an pour 1000 naissances. Les taux pour les garçons étaient pour les mêmes années respectivement de 144,0 et 121,7 décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances (Bourbeau et coll, 1997). Le rapport d'enfants par femme passe de 498 à 633 en 1901, ce qui représente une augmentation de 27 %. En 1911, le rapport passe de 508 à 620, ce qui montre une augmentation de 22 %. La mortalité était légèrement supérieure en 1901 qu'en 1911, ce qui fait une correction plus grande en 1901 qu'en 1911. Par conséquent, l'évolution du rapport d'enfants par femme ajusté pour la mortalité montre une légère diminution de 2 % entre 1901 et 1911. Ce changement de direction dans l'évolution entre ces deux années montre l'importance de prendre en considération l'influence de la mortalité pour mieux saisir l'évolution de la fécondité. Néanmoins, la variation entre ces deux années est très petite. Bien que ce changement soit faible, des différences plus importantes de la fécondité pourraient être masquées dans les provinces et seront explorées dans la section suivante.

3.2.2 Rapport d'enfants par femme dans le ménage (REFM) au niveau national et provincial

Le rapport d'enfants par femme (REF), calculé à partir du total de la population, fournit une vue globale des niveaux de fécondité et permet de comparer les changements au fil du temps en considérant la mortalité. En revanche, l'inconvénient principal est que nous ne pouvons pas calculer cet indicateur en considérant les caractéristiques des femmes comme leur âge, leur état civil, leur statut migratoire, leur province de résidence, qui sont fondamentales pour notre étude. Nous nous tournons donc vers une méthode plus précise pour mesurer la fécondité en utilisant le rapport d'enfants par femme dans le ménage (REFM). Cet indicateur consiste à rapporter les enfants de moins de 5 ans associés à leur propre mère au nombre total des femmes mariées en âge de procréer susceptibles d'avoir donné naissance à ces enfants. Nous avons calculé le REFM au niveau national et provincial en 1901 et en 1911.

De plus, comme nous nous intéressons à mesurer l'évolution de la fécondité maritale entre 1901 et 1911, nous avons éliminé l'influence de la structure par âge au moyen d'une standardisation directe. La structure par âge des femmes en âge de procréer ayant une influence sur le niveau de fécondité d'une population, la comparaison de la fécondité entre ces deux

groupes peut donc être biaisée si deux populations ont des structures par âge très différentes (Shyrock et coll., 1980). La structure par âge peut être affectée en raison de l'immigration récente. Lorsqu'il existe une sélection axée surtout sur des immigrantes jeunes, le volume des femmes âgées de 20 à 30 ans pourrait augmenter davantage en comparaison avec les femmes âgées de 40 à 49 ans (Yasuba, 1962). Cette surreprésentation des jeunes immigrantes dans le dénominateur expliquerait une augmentation plus prononcée de la fécondité en 1911 : le nombre de jeunes femmes au Canada en 1911 était plus élevé qu'en 1901 due à la forte vague d'immigrantes qui se sont installées surtout dans l'ouest du pays.

Niveau de fécondité effective maritale au niveau national

Dans le tableau VI, nous présentons les rapports d'enfants par femme dans le ménage, standardisés, au niveau national et provincial, en nous appuyant sur la structure d'âge du Canada en 1901. À partir de ces rapports, nous calculons la variation entre 1901 et 1911 (colonne C). D'après les résultats du tableau VI, les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans et dont l'époux était présent dans le ménage avaient en moyenne 930 enfants âgés de moins de 5 ans pour 1000 femmes au niveau national en 1901. Ces enfants sont nés au cours des cinq années précédant le recensement et ont survécu jusqu'au moment du recensement. Le rapport est en moyenne de 870 enfants âgés de moins de 5 ans pour 1000 femmes en 1911, ce qui représente une diminution de 6 % entre ces deux années. Une limite de cet indicateur est qu'il ne peut pas être corrigé pour la mortalité des femmes parce que nous n'avons pas de tables de mortalité spécifiques selon l'état civil. Nous n'avons pas non plus corrigé la mortalité infantile. Ainsi, cet indicateur reflète la fécondité effective basée sur le nombre d'enfants qui ont survécu jusqu'au recensement. Même si cet indicateur n'est pas ajusté pour la mortalité, les résultats suggèrent la même tendance observée dans la plus simple mesure de rapport d'enfants par femme avec ajustements pour la mortalité : une modeste diminution de la fécondité entre 1901 et 1911.

Niveau de fécondité effective maritale au niveau provincial

Maintenant, nous allons décortiquer les rapports d'enfants par femme selon la province de résidence pour analyser si ces tendances au cours de ces 10 ans au niveau national se sont manifestées de la même manière dans l'espace (colonne A et B, tableau VI). Ces résultats sont aussi intéressants parce que la composition dans l'ouest du pays s'est transformée en raison des

immigrantes qui se sont installées tout au long de la première décennie du 20^e siècle. Quant à l'évolution de la fécondité effective maritale entre 1901 et 1911 (colonne C, tableau VI), nous constatons une diminution légère qui oscille entre 1 % et 7 % dans les provinces de l'est, au Québec et en Ontario. Par contre, une diminution plus prononcée d'entre 9 % et 18 % est constatée dans les provinces de l'ouest du Canada.

Pour pouvoir détailler nos comparaisons de la fécondité effective maritale entre provinces pour chaque année, nous avons calculé les ratios du rapport de la province 1901/ rapport du Canada en 1901 (colonne D) et en 1911 (colonne E). À partir des ratios de la colonne D et E du tableau VI, nous constatons que l'Ontario et la Colombie-Britannique ont enregistré les niveaux de fécondité effective maritale les plus bas et que le Québec a enregistré la fécondité la plus élevée en 1901 et en 1911. Toutefois, nous observons des différences dans la fécondité effective maritale dans le reste des provinces au début et à la fin de la première décennie du 20^e siècle. En 1901, les Territoires (Saskatchewan et Alberta incluses) et le Manitoba possédaient des niveaux similaires aux provinces de l'est du Canada. Ainsi, les rapports d'enfants par femme pour les Maritimes, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, et pour les Prairies sont d'environ 7 % plus élevés que le rapport du Canada en 1901. En 1911, nous constatons un changement dans les niveaux de la fécondité effective maritale entre l'est et l'ouest du Canada. À l'est, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick ont eu une fécondité nette maritale de 17 % et de 16 %, respectivement, plus élevée en comparaison avec le niveau national. À l'opposé, les niveaux de fécondité nette étaient inférieurs à la moyenne nationale dans les Prairies (à l'exception de la Saskatchewan).

Tableau VI. Rapport d'enfants par femme mariée, 15-49, et avec époux présent dans le ménage (standardisés), par province, 1901 et 1911

Province	REFM Standardisés 1901 A	REFM Standardisés 1911 B	Variation % (B-A) / A C	Ratio 1901 Prov/Canada D	Ratio 1911 Prov/Canada E
Î-P-É	1,07	1,02	-5	1,15	1,17
N.-É.	0,95	0,93	-2	1,03	1,07
N.-B.	1,00	1,01	-1	1,08	1,16
Qc	1,14	1,08	-5	1,22	1,24
Ont.	0,77	0,72	-7	0,83	0,83
Man.	0,98	0,85	-13	1,05	0,98

Sask.*	1,00	0,91	-9	1,07	1,05
Alb.*	1,00	0,82	-18	1,07	0,94
C-B	0,71	0,63	-11	0,76	0,72
Canada	0,93	0,87	-6	1,00	1,00
Effectifs	30056	43202	-	-	-

* En 1901, les Territoires incluait les provinces de Saskatchewan et d'Alberta. Nous avons attribué la même valeur à ces deux provinces en 1901.

Source : Échantillon de 5 % du recensement de 1901 et de 1911.

3.3 Première approche sur les différences de fécondité effective maritale selon le statut migratoire

Afin d'explorer les différences en fécondité entre immigrantes et natives, trois indicateurs de la fécondité sont calculés dans cette section : le REFM selon le statut migratoire par province et le REFM par groupe d'âge selon le pays de naissance et selon la durée de résidence. D'ailleurs, nous verrons que les immigrantes constituent un groupe divers lorsque nous faisons intervenir le pays d'origine et la durée sur le territoire de l'immigrante avec l'âge. Dans cette section, nous nous appuyons sur les possibles interactions entre nos deux variables démographiques (âge et province de résidence) et les variables propres à l'immigration (statut migratoire, pays de naissance et durée de résidence sur le territoire). Néanmoins, nous consacrons dans le chapitre 4 nos analyses selon les autres variables culturelles et économiques.

3.3.1 Rapport d'enfants par femme dans le ménage (REFM), national et provincial, selon le statut migratoire

Les analyses générales du rapport d'enfants par femme par province en 1901 et en 1911 ont montré que la fécondité effective maritale était la plus haute au Québec et la plus basse en Ontario et en Colombie-Britannique (tableau VI). Une ventilation de cette analyse par statut migratoire va-t-elle donner les mêmes valeurs ou faire ressortir des tendances provinciales différentes en 1911? Dans le tableau VII, nous présentons le rapport d'enfants par femme dans le ménage, à l'échelle nationale et provinciale, selon le statut migratoire. Encore une fois, nous avons standardisé les rapports d'enfants par femme dans chaque province en utilisant cette fois la structure par âge de la population canadienne de 1911. Nous présentons aussi les différences entre les natives et les immigrantes avec un rapport native-immigrante (colonne c). Les tendances illustrées dans le tableau VII montrent que les immigrantes

présentaient une fécondité effective maritale légèrement inférieure aux natives : une différence de six points de pourcentage, au niveau national. Dans les provinces de l’est du Canada, les natives avaient, en moyenne, plus d’enfants de moins de 5 ans par femme en comparaison avec les étrangères (colonne c, texte en gras). En Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique, les écarts en faveur des natives sont plutôt modestes (colonne c, caisses en gris). Par contre, les immigrantes internationales ont une fécondité effective maritale supérieure aux natives en Saskatchewan (0,83) et en Alberta (0,87). Ces résultats montrent que dans les provinces de l’est et au Québec, la fécondité effective maritale des natives était plus élevée que celle des immigrantes, mais que dans les Prairies, à l’exception du Manitoba, c’était l’inverse. Ces résultats dévoilent un lien complexe entre le statut migratoire, la province de résidence et la fécondité effective. Il existe une interdépendance entre ces trois caractéristiques qui exige une exploration plus poussée, laquelle sera réalisée dans le quatrième chapitre.

Tableau VII. Rapport d’enfants par femme mariée, 15-49 ans, avec époux présent dans le ménage (standardisés), selon le statut migratoire et province de résidence, 1911

Province	Natives A	Immigrantes B	Ratio A/B C
Île- du- Prince-Édouard	1,02	0,72	1,42
Nouvelle -Écosse	0,94	0,82	1,14
Nouveau-Brunswick	1,04	0,63	1,66
Québec	1,25	0,78	1,61
Ontario	0,73	0,70	1,04
Manitoba	0,84	0,82	1,03
Saskatchewan	0,81	0,99	0,83
Alberta	0,76	0,87	0,87
Colombie-Britannique	0,58	0,58	1,00
Canada	0,90	0,82	1,06

Source : Échantillon de 5 % du recensements de 1911

3.3.2 Rapport d’enfants par femme dans le ménage (REFM) selon le pays de naissance et la durée de résidence sur le territoire

Dans cette dernière section, nous présentons les REFM selon les pays d’origine et la durée de résidence sur le territoire. Cette fois, nous ventilons nos analyses par une caractéristique démographique de plus : l’âge, organisé en groupes d’âge de cinq ans. Ces analyses, qui font intervenir le statut migratoire, le pays d’origine et l’âge avec la fécondité, nous permettent de

dégager une autre explication concernant les différences de fécondité entre les immigrantes et les natives.

Rapport d'enfants par femme dans le ménage (REFM), par groupe d'âge et selon le pays de naissance

Certains auteurs suggèrent que la fécondité des immigrantes une fois qu'elles sont établies dans le pays d'accueil dépend en partie de leur pays d'origine, en particulier si elles proviennent d'un pays à forte ou à faible fécondité (Hacker et Roberts, 2017). Les immigrantes semblent conserver, au moins pour un temps, le comportement de fécondité de leur pays d'origine (Bélangier et Gilbert, 2003). En même temps, la fécondité de toutes les femmes est corrélée avec leur âge. En considérant cette littérature, nous avons calculé les rapports d'enfants par femme mariée selon le groupe quinquennal d'âge de la mère et le pays de naissance (tableau VIII). Dans l'annexe 4, nous avons recalculé les rapports d'enfants par femme en éliminant les immigrantes qui sont arrivées au cours de 5 dernières années. Cette spécification garantit que tous les enfants de moins de cinq ans des immigrantes soient nés au Canada. Nous constatons de tendances similaires à celles qui suivent en ce qui concerne le comportement de fécondité des natives et des immigrantes, selon leur pays ou région d'origine.

De manière générale, nous observons la même association entre la fécondité nette et l'âge, indépendamment du statut migratoire : la fécondité nette augmente avec l'âge de 15 à 24 ans, le sommet de la fécondité se situe entre les âges de 25 et 29 ans, puis elle diminue (tableau VIII). D'ailleurs, nous constatons des comportements de fécondité hétérogènes chez les immigrantes provenant de différents pays ou de différentes régions, et aussi en comparaison avec les natives. En considérant les rapports d'enfants par femme pour l'ensemble des femmes (15-49 ans), la fécondité effective maritale la plus élevée était celle des femmes de l'Europe de l'Est (1,17). Les femmes de l'Europe du Nord et de l'Europe du Sud-Ouest possédaient des niveaux de fécondité d'environ 1,04, ce qui est 15 % supérieur à celui des natives. À l'opposé, les immigrantes provenant des îles Britanniques (Angleterre, pays de Galles, Irlande et Écosse)

et des États-Unis affichaient des niveaux de fécondité inférieurs aux Canadiennes (0,70 et 0,73, comparé à 0,90), des différences respectives de 22 % et de 18 %⁷.

Le calcul du rapport d'enfants par femme par groupe d'âge fait ressortir d'autres caractéristiques. Nous ne constatons pas de grandes différences selon le pays de naissance dans le groupe d'âge de 15-19 ans. Dans les groupes d'âges de 20-45 ans, la plus basse fécondité est celle des femmes originaires des États-Unis et des îles Britanniques. Les immigrantes de l'Europe de l'Est possédaient des niveaux de fécondité plus élevés que ceux des natives et des autres immigrantes dans les groupes d'âge de 20 à 34 ans. La fécondité des femmes de 40-49 est révélatrice, car les niveaux de fécondité élevés au-delà de l'âge de 40 ans suggèrent la présence de comportements de fécondité naturelle. Chez les femmes de 40-44 ans, le REFM chez les femmes de l'Europe de l'Est et de l'Europe du Sud-Ouest est 0,40 et de 0,37 respectivement, des niveaux 30 % supérieurs à ceux des natives. Les femmes de l'Europe du Nord de l'âge de 40-44 ans possédaient les niveaux de fécondité les plus élevés : leur rapport d'enfants par femme était 0,94, un rapport de 56 % supérieur à celui des natives. Les femmes de 45-49 ans nées au Canada, aux États-Unis et dans les îles Britanniques manifestaient des comportements de fécondité convergents, avec un REFM de 0,14 à 0,18. Par contre, les immigrantes de l'Europe de l'Est, du Nord et Sud-Ouest qui ont 45-49 ans engendraient un nombre de jeunes enfants notamment plus élevé, de 0,30 à 0,40. Globalement, nous avons évalué que le pays de naissance et l'âge des femmes interagissent dans les dynamiques de fécondité effective. Ainsi, nous observons une dynamique dans l'expérience des immigrantes internationales où leur pays ou leur région de naissance en lien avec leur âge joue un rôle dans les niveaux de fécondité effective maritale. Ces taux peuvent parfois se rapprocher ou diverger de ceux des femmes nées au Canada.

⁷ Nous avons regroupé les femmes de l'Angleterre, du Pays de Galles, de l'Écosse et de l'Irlande en raison d'un effectif limité par groupe d'âge. De plus, les valeurs du rapport d'enfants par femme pour l'ensemble des femmes (15-49 ans) de ces pays sont très similaires. Le rapport est de 0,70 en Angleterre et au Pays de Galles, de 0,67 en Irlande et de 0,73 en Écosse.

Tableau VIII. Rapport d'enfants par femme, mariée, avec époux présent dans le ménage (standardisés), par groupe d'âge et pays de naissance, 1911

Groupe d'âge	Natives	États-Unis	Îles Britanniques	Europe du Sud-Ouest	Europe de l'Est	Europe du Nord
15-19	0,51	0,55	-	0,57	0,44	-
20-24	1,04	0,87	0,75	1,12	1,31	1,00
25-29	1,28	0,98	0,96	1,38	1,55	1,37
30-34	1,15	0,82	0,91	1,10	1,46	1,24
35-39	0,96	0,65	0,71	1,06	1,08	1,07
40-44	0,60	0,41	0,38	0,77	0,80	0,94
45-49	0,18	0,16	0,14	0,37	0,40	0,30
15-49	0,90	0,73	0,70	1,03	1,17	1,04

Source : Échantillon de 5 % du recensements de 1911

Rapport d'enfants par femme dans le ménage (REFM), par groupe d'âge et selon la cohorte d'arrivée

La durée de résidence des femmes immigrantes au Canada est un dernier élément qui pourrait expliquer les différences de fécondité entre ces femmes et les natives. Comme nous l'avons appris dans le tableau IV de ce chapitre, la majorité des immigrantes étaient arrivées récemment dans le pays, alors que seulement un tiers de ces immigrantes avait 10 ans ou plus de résidence. De plus, cette durée de résidence sur le territoire pourrait révéler de comportements de fécondité plus bas chez les femmes qui ont une moindre durée à cause d'une interruption ou d'une adaptation dans leur nouvel environnement. La limite principale du rapport d'enfants par femme est que le numérateur inclue la totalité des enfants de moins de 5 ans sans considérer s'ils sont nés en dehors du Canada. Ce problème est présent notamment chez les immigrantes ayant vécu moins de cinq ans au Canada (voir figure 3). Pour surmonter cette limite, dans cette section, nous avons calculé le rapport d'enfant de moins d'un an par femme (REFM 0-1) chez les immigrantes qui sont arrivées entre 1907 et 1910. Pour le reste des immigrantes dont leur durée dans le territoire est de cinq ans et plus, le rapport d'enfants de moins de cinq ans par femme a été calculé (REFM 0-4).

Nous constatons des différences de fécondité effective maritale selon la durée de résidence des immigrantes sur le territoire canadien (tableau IX). Les rapports d'enfants de moins d'un an par femme âgée de 15 à 49 ans sont similaires chez les canadiennes et les immigrantes ayant vécu entre un et quatre ans dans le pays (0,19). Néanmoins, les rapports

d'enfants chez les immigrantes sont légèrement inférieurs à ceux des natives pour chaque groupe d'âge quinquennal. De même, les rapports d'enfants de moins de cinq ans pour les femmes qui avaient cinq ans de résidence sur le territoire sont inférieurs à celles des natives pour les groupes d'âge de 30 à 44 ans. En contraste, les immigrantes ayant vécu de six à neuf ans au Canada manifestaient une fécondité effective nette maritale plus élevée que celle des natives, et ce, dans la plupart des groupes d'âge. Enfin, les immigrantes qui avaient vécu 10 ans ou plus au Canada avaient une fécondité effective maritale nette inférieure aux natives dans les groupes d'âge de 30 à 49 ans. Un élément qui pourrait expliquer les rapports d'enfants inférieurs chez les immigrantes ayant au plus quatre ans dans le pays concerne les coûts physiques et économiques associés aux processus d'immigration. L'hypothèse de la disruption de la fécondité postule que ces femmes auraient interrompu leur fécondité durant les années autour de la période de l'immigration. De plus, l'hypothèse de l'adaptation suggère que les contraintes économiques rencontrées dans le pays d'accueil auraient limité temporairement la naissance des enfants.

Tableau IX. Rapports d'enfants de moins d'un an et de moins de quatre ans, par femme mariée, avec époux présent dans le ménage, par groupe d'âge et durée de résidence sur le territoire, 1911

Groupe d'âge	REFM (0-1 an)		REFM (0-4 ans)				
	Natives	Durée de résidence 1-4 ans	Natives	Durée de résidence			
				5 ans	6-7 ans	8-9 ans	10 ans et plus
15-19	0,28	0,24	0,51	0,50	0,47	0,63	0,54
20-24	0,31	0,28	1,04	0,99	1,20	1,18	1,21
25-29	0,28	0,25	1,28	1,40	1,28	1,41	1,21
30-34	0,21	0,18	1,15	1,12	1,28	1,18	1,02
35-39	0,18	0,15	0,96	0,78	0,87	1,19	0,81
40-44	0,08	0,07	0,60	0,52	0,57	0,68	0,51
45-49	0,01	0,01	0,18	0,21	0,21	0,34	0,19
15-49	0,19	0,19	0,90	0,98	1,04	1,06	0,77

Source : Échantillon de 5 % du recensements de 1911

En somme, notre premier regard sur les différences de comportement de fécondité entre les immigrantes et les natives est mesuré par le rapport d'enfants par femme dans le ménage, selon par statut migratoire. Le REFM au niveau national en 1911 est 6 % plus élevé chez les natives que chez les immigrantes. À l'échelle provinciale, la fécondité des natives est plus élevée

dans les Maritimes et au Québec. Par contre, en Saskatchewan et en Alberta la fécondité maritale nette est moins élevée chez les natives que chez les immigrantes. Enfin, la fécondité des natives est similaire à celle des immigrantes en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique. Cet élément suggère l'importance d'inclure la province de résidence dans nos analyses quantitatives parce que le comportement des femmes varie selon la région en fonction du statut migratoire.

De même, deux éléments additionnels pourraient aider à décortiquer les différences entre natives et immigrantes : le pays ou la région de provenance et la durée de résidence sur le territoire. Nous avons choisi de calculer la fécondité effective maritale selon ces deux caractéristiques parce qu'elles offrent des résultats préliminaires pour nos deux hypothèses centrales de ce mémoire. Quant à la région de provenance, les immigrantes des États-Unis et des îles Britanniques détiennent les niveaux de fécondité effective maritale les plus bas. En contraste, les femmes de l'Europe de l'Est, suivies par les femmes de l'Europe du Sud-Ouest et du Nord, ont une fécondité supérieure. Quant à la durée de résidence sur le territoire, les immigrantes depuis moins de cinq ans dans le pays ont légèrement une fécondité inférieure aux natives pour la plupart des groupes d'âge quinquennal. Ces rapports d'enfants par femme nous ont permis aussi de constater la possible interaction entre le pays de provenance et la durée sur le territoire avec l'âge des femmes. Ainsi, nous devons inclure l'âge des femmes dans nos analyses quantitatives pour pouvoir analyser seulement l'association nette entre nos deux variables d'intérêt et la fécondité.

Cet ensemble d'analyses descriptives montre que la province de résidence, l'âge, le pays de provenance et la durée de résidence sur le territoire sont liés aux comportements de fécondité des immigrantes et des natives. Même si nous avons mis l'accent sur deux facteurs démographiques et deux caractéristiques propres aux immigrantes, nous devons considérer les autres éléments économiques et culturels qui interagissent simultanément avec le comportement de fécondité. Dans le chapitre suivant, nous ferons une série de modèles multivariés pour préciser le lien complexe entre les facteurs que nous avons analysés. Ainsi, nous pouvons départager l'effet net du statut migratoire, du pays de naissance et de la durée dans les pays des autres éléments qui sont associés à la fécondité récente. Pour le moment, nous pouvons retenir que les immigrantes constituent un groupe unique dont l'expérience de migration a apporté de la diversité au Canada, diversité qui s'est manifestée à plusieurs échelles.

Chapitre 4. Analyses quantitatives de la fécondité maritale récente des natives et des immigrantes au Canada en 1911

L'objectif de ce dernier chapitre est d'analyser et de décortiquer les divers facteurs qui influencent le comportement de fécondité de notre population féminine à l'étude. Une série d'analyses statistiques nous permettra d'estimer l'association nette entre les variables d'intérêt liées à l'immigration (statut migratoire, pays de naissance et durée de résidence au Canada) et la fécondité maritale effective récente, mesurée par la présence d'un enfant de moins d'un an dans le ménage. À partir des résultats de ces analyses, nous répondons aux questions centrales de cette étude : est-ce que les immigrantes résidant au Canada en 1911 ont vraiment manifesté un niveau de fécondité différent de celui de leurs homologues canadiennes, en tenant compte simultanément d'autres facteurs économiques et culturels ? Si la fécondité des immigrantes internationales était comparable à celle de leurs homologues canadiennes, est-ce parce que la majorité des immigrants du début du 20^e siècle étaient originaires des îles Britanniques et des États-Unis, pays qui avaient déjà commencé la transition de la fécondité ? Ou est-ce un effet d'interruption qui aurait limité leurs naissances pendant une certaine période de transition ?

4.1. Analyse bivariée de la fécondité maritale effective récente

Nous avons utilisé dans le chapitre 3 une mesure de la fécondité effective axée sur les enfants de moins de cinq ans qui résident dans le ménage. Cette mesure, utilisée souvent dans la plupart des études, est le rapport d'enfants par femme dans le ménage (REFM). Dans ce chapitre, une mesure de la fécondité récente axée sur la présence ou l'absence d'un enfant de moins d'un an en 1911⁸ est adoptée pour centrer le regard sur notre problématique. Bien que cette fenêtre de fécondité maritale soit plus réduite, elle garantit que la plupart des naissances des immigrantes se produisent en territoire canadien. Comme nous avons mentionné dans le chapitre 2, un critère plus strict aurait été celui d'éliminer les femmes qui sont arrivées au cours de l'année 1911 parce que leurs naissances sont aussi survenues à l'extérieur du pays. Nous

⁸ Nous identifions 80 femmes (62 natives et 18 immigrantes) qui déclarent résider avec deux enfants de moins d'un an. Ces femmes pourraient avoir des jumeaux ou il serait théoriquement possible pour une femme de vivre avec un nouveau-né et un enfant de 10 à 12 mois. À l'exception de ces femmes qui constituent 0,1 % de l'échantillon, nous faisons référence à la présence ou à l'absence d'un seul enfant de moins d'un an.

avons répété les régressions en excluant ces femmes, et les changements des résultats seront énoncés dans la section 4.2.

Résultats de l'analyse bivariée : association entre le statut migratoire, le pays de naissance et la durée de résidence sur le territoire et la fécondité récente

Les analyses bivariées commencent par la description de la proportion des natives et des immigrantes qui ont un enfant de moins d'un an selon le pays ou la région de provenance et la durée de séjour sur le territoire des immigrantes (tableau X). Les résultats du rapport d'enfants par femme dans le ménage (REFM) du chapitre 3, axés sur les enfants de moins de cinq ans, montrent que les immigrantes ont une fécondité de 6 % inférieure à celle des natives. À partir de l'analyse bivariée, nous constatons que la proportion des femmes avec un jeune enfant est plutôt similaire chez les immigrantes et chez les natives (respectivement 17 % et 18 %).

La proportion des natives avec un jeune enfant est de 18%. Une comparaison de la fécondité récente des immigrantes selon leur pays de provenance montre de résultats similaires à ceux du REFM. La plus importante proportion des immigrantes avec un jeune enfant correspond à celle de l'Europe de l'Est (24,4 %), suivie par celle de l'Europe du Sud-Ouest et de l'Europe du Nord, où les proportions pour chaque région sont environ d'un cinquième (tableau X). En revanche, les immigrantes des États-Unis et des îles Britanniques détiennent des proportions plus basses (respectivement 16 % et 15 %) que les natives. Ces résultats suggèrent que les immigrantes semblent conserver le comportement de fécondité de leur pays d'origine. À titre indicatif, les comportements divergents des femmes selon le pays d'origine ressemblent aux niveaux de natalité des Européennes en 1900 présentés par Chesnais (1986). Selon cet auteur, les pays de l'Europe de l'Est ont connu les niveaux de fécondité les plus élevés de toute l'Europe continentale, suivi par les pays de l'Europe Centrale et du Sud, à l'exception de la France qui possède une fécondité inférieure. La fécondité la plus basse de l'Europe est observée dans les pays de l'Europe du Nord, en Angleterre, au pays de Galles, en Écosse et en Irlande (Chesnais, 1986).

Quant à la durée de résidence des immigrantes sur le territoire, la proportion de femmes ayant vécu au Canada moins de trois ans et cohabitant avec un bébé est modestement inférieure à celle des natives (respectivement 16 % et 18 %). La faible proportion des nouvelles immigrantes avec un jeune enfant suggère une interruption de la fécondité au cours des trois

premières années que les femmes ont passées au Canada. Elles peuvent aussi vivre une limitation temporaire des naissances étant donné les contraintes économiques rencontrées dans le pays d'accueil. Chez les immigrantes présentes au Canada depuis quatre à cinq ans, nos analyses du REFM signalent une fécondité similaire à celle des natives. Par contre, une proportion plus élevée de ces immigrantes cohabite avec un enfant de moins d'un an (21,3 %). Les immigrantes ayant vécu au Canada de six à neuf ans démontrent une tendance similaire : une proportion supérieure d'entre elles ont un bébé comparativement aux natives (respectivement 20 % et 18 %). Cette proportion légèrement plus élevée de femmes cohabitant avec un enfant de moins d'un an suggère un rattrapage de la fécondité des immigrantes après une période de trois ans passés sur le territoire. Enfin, une faible proportion des immigrantes cohabitant avec un enfant de moins d'un an (14 %) est constatée chez les immigrantes ayant vécu plus de 10 ans au Canada. Cette faible proportion pourrait être attribuée au fait qu'une partie importante des immigrantes se trouvent à la fin de leur période reproductive. Ainsi, 38% des immigrantes ayant vécu plus de 10 ans dans le pays ont de 40 à 49 ans, alors que 20% des immigrantes ayant vécu de six à neuf ans ont de 40 à 49 ans. Enfin, remarquons que les résultats du chi-2 suggèrent qu'une relation existe entre le pays de provenance ainsi que la durée de résidence sur le territoire et la fécondité récente à un seuil de 0,01 %, et entre le statut migratoire et la fécondité récente à un seuil de 5%. Par conséquent, la relation chez les immigrantes selon le pays de provenance et la durée de résidence semble être plus importante que la relation selon le statut migratoire.

Résultats de l'analyse bivariée : association entre les variables démographiques, culturelles et économiques et la fécondité récente

Afin d'avoir une première approche sur l'association entre la fécondité récente et les diverses caractéristiques démographiques, culturelles et économiques, nous avons fait une analyse bivariée dont les résultats sont présentés dans le tableau X. La variable démographique de l'âge suggère pour les groupes de 20 à 49 ans, la relation inverse classique entre l'âge et le fait d'avoir un enfant de moins d'un an. La plus grande proportion des femmes mariées qui ont un enfant de moins d'un an se trouve dans le groupe d'âge de 20-24 ans, où la distribution est de 30 %. Ensuite, plus d'un quart des femmes des groupes d'âge 15-19 ans et de 25-29 ans ont

un enfant de moins d'un an. De l'âge de 30 à 49 ans, la proportion des femmes cohabitant avec un enfant de moins d'un an diminue graduellement.

La fécondité récente des femmes mariées en 1911 au Canada varie beaucoup selon la province de résidence. Parmi toutes les provinces, la proportion la plus élevée des femmes résidant avec un enfant de moins d'un an se trouve dans l'est et dans le centre du pays. Ainsi, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, la proportion de femmes qui ont un enfant de moins d'un an est d'environ un cinquième. En Nouvelle-Écosse, cette même proportion est plus modeste, avec une valeur de 17 %. Au centre du Canada, la proportion la plus élevée des femmes qui ont un enfant de moins d'un an est au Québec (23 %). Ce résultat pourrait être attribué au fait que la majorité des natives provenant du Québec sont des femmes franco-catholiques, une communauté qui se distingue par des codes religieux et moraux qui préconisent les familles nombreuses. Par contre, la proportion de femmes cohabitant avec un bébé est inférieure dans l'ouest du pays. Au Manitoba et en Alberta, 17 % de femmes ont un enfant de moins d'un an. Les plus petites proportions des femmes qui vivent avec un enfant de moins d'un an sont celles qui vivent en Ontario et en Colombie-Britannique (14 %). Dans l'ensemble, les différentes proportions des femmes vivant avec un enfant de moins d'un an selon la province de résidence pourraient être reliées aux caractéristiques propres à chaque province, comme la prédominance d'un milieu urbain plutôt que rural, ou la concentration plus prononcée des femmes d'une certaine identité ethnoreligieuse ou provenant d'un pays en particulier.

L'étude de l'association de l'identité ethnoreligieuse et la fécondité récente révèle une distinction souvent observée par d'autres chercheurs d'une forte fécondité chez les franco-catholiques et d'une faible fécondité chez les protestantes (Olson et Thornton, 2011; Gauvreau et coll., 2007). Ainsi, la proportion de franco-catholiques qui ont un jeune enfant est d'un quart, alors que cette proportion est au plus de 15 % chez les protestantes. La proportion des catholiques d'une origine autre que française et irlandaise et cohabitant avec un enfant de moins d'un an est aussi élevée (21,4 %). La proportion des femmes qui pratiquent une religion autre que le catholicisme et le protestantisme et qui cohabite avec un bébé est proche d'un cinquième. Ce pourcentage élevé pourrait être relié au fait que la plupart des femmes qui constituent cette catégorie sont des immigrantes dont la religion favorise un nombre élevé d'enfants comme est le cas pour certaines traditions du judaïsme et de la tradition orthodoxe orientale. À titre

indicatif, la seule différence dans la distribution bivariée prise séparément pour les immigrantes et les natives concerne la proportion des femmes qui ont un enfant de moins d'un an a trait à l'identité ethnoreligieuse. La plus forte proportion des natives qui ont un enfant sont les franco-catholiques, alors que pour les immigrantes, ce sont celles qui pratiquent une religion autre que le catholicisme ou le protestantisme.

L'occupation de l'époux est aussi associée à des tendances divergentes de la fécondité récente. Un cinquième des femmes dont l'époux est cultivateur cohabitent avec un bébé. Cette proportion est similaire à celle des femmes dont l'époux est un ouvrier semi-spécialisé ou sans spécialisation et aussi à celle dont le mari est un journalier ou un serviteur. Ensuite, nous constatons une propension légèrement moins élevée à avoir un bébé chez les femmes mariées à des artisans (18 %). Enfin, de faibles proportions de femmes qui ont un enfant de moins d'un an sont observées chez les femmes mariées à des marchands, des professionnels, des manufacturiers et des cols blancs (15 %). Ces dernières occupations se développent généralement dans un milieu urbain où la proportion (16 %) de femmes qui ont un enfant de moins d'un an est faible en comparaison avec les femmes qui résident en milieu rural (20 %).

En ce qui concerne l'étude du reste des caractéristiques économiques, des différences dans la proportion de femmes qui ont un bébé s'observent selon le niveau de scolarité des femmes. Une plus grande proportion (22 %) de femmes analphabètes vit avec un bébé relativement à celle des femmes semi-alphabètes et alphabètes (18 %). Ces résultats suggèrent une relation négative entre le niveau d'éducation et la propension à avoir un enfant ; et ils se reflètent aussi dans les résultats qui concernent le niveau de scolarité des enfants, mesuré au niveau du district. La plus importante proportion de femmes qui ont un enfant de moins d'un an correspond aux femmes qui résident dans les districts où le niveau de scolarité des enfants est considéré bas (20 %) et moyen (19 %). Une moindre proportion se trouve chez les femmes qui résident dans des districts à haute scolarité (16 %).

En résumé, l'ensemble des résultats précédemment décrits montre une première image brute des relations entre les variables liées à l'immigration et à la fécondité récente. Pour identifier l'existence d'une association entre chaque variable indépendante et la fécondité récente, nous utilisons le test de chi-2. Les valeurs des tests pour chaque variable sont significatives au seuil de 0,001, à l'exception du statut migratoire. L'analyse bivariée suggère

une relation négative entre la fécondité récente et la provenance des États-Unis et des îles Britanniques, pays qui avaient débuté leur transition démographique. D'ailleurs, les analyses suggèrent aussi une relation négative entre la fécondité récente et une durée de résidence de moins de trois ans au Canada. Quant au reste des autres caractéristiques, les analyses bivariées suggèrent une relation inverse entre la fécondité et l'âge. De même, la fécondité récente semble être associée positivement avec les franco-catholiques, les analphabètes, les femmes qui résident dans un milieu rural ou au Québec, les femmes dont le mari est journalier et serviteur et celles dont le niveau de scolarité des enfants, au niveau du district, est bas.

Une limite des analyses bivariées est que nous ne nous pouvons pas nous prononcer sur la magnitude de l'association entre chaque caractéristique et la fécondité récente, indépendamment de l'influence des autres caractéristiques. L'association du pays de naissance et de la durée de résidence sur le territoire avec la fécondité récente risque de se confondre avec l'influence d'autres variables démographiques, culturelles et économiques. Par exemple, des différences de fécondité ont été constatées au chapitre 3 selon la région de provenance et la durée de résidence en territoire canadien par groupe d'âge quinquennal. De plus, le pays d'origine pourrait être associé à la religion pratiquée par ces femmes. Ainsi, la moindre proportion de femmes qui cohabitent avec un jeune enfant chez les étrangères des îles Britanniques pourrait être le reflet de la faible proportion des anglo-protestantes qui ont un jeune enfant. De même, la forte proportion des femmes de l'Europe de l'Est avec un bébé pourrait être expliquée par leur appartenance à la tradition orthodoxe orientale, pour laquelle nous constatons une proportion élevée de femmes qui ont un enfant. Une interaction entre le pays de naissance et la durée de séjour sur le territoire est aussi possible, si la diversité des pays d'origine des immigrantes a augmenté dans les années récentes. Ainsi, la faible proportion des femmes des États-Unis ou des îles Britanniques avec un jeune enfant pourrait être expliquée par la culture de leur pays d'origine ou par une durée de résidence récente au Canada. Afin d'analyser l'association nette de chacune des variables indépendantes d'intérêt et de contrôle, nous procédons avec une série d'analyses multivariées dans les sections suivantes.

Tableau X. La proportion des femmes vivant avec un enfant de moins d'un an (%) selon les variables d'intérêt et de contrôle, femmes de 15-49 ans, mariées et dont l'époux est présent (Canada, 1911)

Variables indépendantes	Présence d'un enfant de moins d'un an	Test chi-2
Variables d'intérêt		
Statut migratoire		
Natives	18,4	6,65*
Immigrantes	17,3	
Pays de naissance		
États-Unis	16,0	97,49***
Îles Britanniques	14,8	
Europe de l'Est	24,4	
Europe du Sud et de l'Ouest	20,6	
Europe du Nord	19,9	
Autres pays	13,9	
Durée de résidence sur le territoire		
0-3 ans	15,8	70,33***
4-5 ans	21,3	
6-7 ans	20,3	
8-9 ans	20,6	
10 ans et plus	14,2	
Effectifs pays de naissance/durée de résidence sur le territoire	10 968	
Variables de contrôle		
Variables démographiques		
Âge		
15-19 ans	27,2	2500,03***
20-24 ans	30,1	
25-29 ans	26,8	
30 -34 ans	20,3	
35-39 ans	16,9	
40-44 ans	8,0	
45-49 ans	1,5	
Province		
Île-du-Prince-Édouard	21,5	361,55***
Nouvelle-Écosse	17,3	
Nouveau-Brunswick	20,4	
Québec	23,0	
Ontario	14,8	

Manitoba	17,8	
Saskatchewan	20,2	
Alberta	17,0	
Colombie-Britannique	13,6	
Variables culturelles		
Identité ethnoreligieuse		
Franco-catholique	25,5	667,44***
Irlandaise-catholique	15,5	
Catholique d'autres origines	21,4	
Anglo-protestante	14,3	
Irlandaise-protestante	13,3	
Protestante d'autres origines	15,5	
Autres religions	18,9	
Aucune/Inconnue	13,2	
Variables économiques		
Occupation de l'époux		
Marchand/professionnel/manufacturier	14,2	175,32***
Col blanc	14,6	
Artisan	17,7	
Ouvrier semi-spécialisé ou sans spécialisation	19,5	
Journalier et serviteur	21,7	
Cultivateur	19,4	
Sans occupation/ Inconnue	14,4	
Alphabétisation		
Analphabète	21,4	20,36***
Peut lire ou écrire	18,0	
Peut lire et écrire	18,0	
Inconnu	15,7	
Milieu de résidence		
Rural	20,1	123,40***
Urbain	16,0	
Niveau de scolarité des enfants de 7-14 ans au niveau du district		
Bas	19,5	20,36***
Moyen	18,3	
Élevé	15,5	
Effectifs	43 202	

Source : Recensement de 1911. Seuils de significativité : ~ p < 0,10 ; * p < 0,05 ; ** p < 0,01 ; *** p < 0,001

4.2. Modèles logistiques appliqués à l'ouest et à l'est-centre du Canada, 1911

L'objectif central de ce mémoire est d'analyser la fécondité des natives et des immigrantes au Canada en 1911. D'ailleurs, nous entreprenons une exploration plus détaillée de la dynamique démographique, socioculturelle et économique qui sous-tend le comportement de la fécondité. Pour ce faire, une série de régressions logistiques est utilisée afin de prendre en compte les forces simultanées du statut migratoire, du pays d'origine et du lieu de résidence, ainsi que de nombreuses autres caractéristiques. La stratégie d'analyse décrite dans la section 2.4.2 réside dans la production de neuf modèles logistiques dont les résultats sont présentés dans les tableaux XI (modèles 1-5), XII (modèles 6-7) et XIII (modèles 8-9). Les résultats des régressions sont interprétés en utilisant les rapports de cotes (RC), qui indiquent une propension à cohabiter avec un enfant de moins d'un an en 1911. Un rapport de cote de 1 se traduit par l'absence d'effet de la variable indépendante sur la variable dépendante. Si la valeur se situe entre 0 et 1, l'association nette entre la variable indépendante et la dépendante est négative, ce qui indique qu'il existe une moindre propension à avoir un jeune enfant. Lorsque les rapports de cotes sont supérieurs à l'unité, l'association nette est positive, ce qui indique une propension plus importante à cohabiter avec un jeune enfant. Enfin, l'intensité de l'association dépend de la valeur du rapport de cotes. Lorsque la valeur se situe près de l'unité, l'intensité de l'association est moins forte ; au fur et à mesure que la valeur s'éloigne de l'unité, l'intensité de l'association augmente.

4.2.1 Association de la fécondité avec le pays de naissance et la durée de résidence sur le territoire, dans l'est-centre et dans l'ouest du Canada, 1911

Dans cette section, les cinq premiers modèles du tableau XI sont présentés qui nous permettent de répondre aux trois questions principales de ce mémoire. Le modèle 1 a été appliqué au niveau national et à l'ensemble des femmes (immigrantes et natives) retenues dans notre échantillon. Les modèles 2 et 4 portent sur la région de l'est-centre du pays, intégrant les Maritimes, le Québec et l'Ontario ; et les modèles 3 et 5 portent sur la région de l'ouest du pays, intégrant les Prairies et la Colombie-Britannique. Même si nous incluons le reste des variables démographiques, culturelles et économiques dans les modèles du tableau XI, ces

résultats ne sont pas présentés dans ce tableau parce que nous voulons mettre l'accent sur les résultats des trois variables d'intérêt liées à l'immigration.

Tableau XI. Régression logistique, rapport de cotes, avoir un enfant de moins d'un an, femmes de 15-49, mariées, époux présent, au niveau national et par région de résidence : dans l'est-centre et dans l'ouest du Canada (1911)

	National 1	Est-centre 2	Ouest 3	Est-centre 4	Ouest 5
Variable d'intérêt					
Statut migratoire (réf. natives)					
Immigrante internationale	1,10 ***				
Pays de naissance (réf. natives)					
États-Unis		0,66***	1,01		
Îles Britanniques		1,22***	0,93***		
Europe de l'Est		1,34***	1,63***		
Europe du Sud-Ouest		1,22***	1,19***		
Europe du Nord		1,45***	1,26***		
Autres pays		0,85**	0,68***		
Durée de résidence sur le territoire (réf. natives)					
0-3 ans				0,87***	0,88***
4-5 ans				1,55***	1,20***
6-7 ans				1,32***	1,21***
8-9 ans				1,6***	1,20***
10 ans et plus				0,96~	1,18***
Effectifs	43202	32655	10547	32655	10547

Source : Recensement de 1911. Seuils de significativité : ~ p < 0,10 ; * p < 0,05 ; ** p < 0,01 ; *** p < 0,001

Note : Nous avons pris en compte les variables démographiques, culturelles et économiques (modèle complet dans l'annexe 6).

Dans le modèle 1 du tableau XI, l'association entre le statut migratoire et la fécondité effective récente est examinée. Toute suite, ces analyses multivariées dévoilent une surprise : même si nos analyses bivariées suggèrent une fécondité des immigrantes moins élevée en comparaison de celle des natives, nos analyses multivariées vont dans le sens contraire. Une fois prise en compte l'ensemble de variables démographiques, culturelles et économiques, les immigrantes ont sensiblement plus de chances (d'environ 1,10 fois) de résider avec un bébé que les natives, au Canada en 1911 (RC : 1,10). Bien que ce résultat révèle que le comportement de fécondité des femmes en 1911 varie selon le statut migratoire au Canada, les immigrantes ne

constituent pas un groupe homogène. D'autres différences dans la propension à avoir un enfant pourraient être décortiquées lorsqu'on considère le pays de naissance et la durée de résidence des immigrantes sur le territoire.

Les modèles 2 et 3 du tableau XI offrent les premiers résultats de la propension à avoir un enfant de moins d'un an selon le pays d'origine des femmes et la région est-centre et ouest du pays. Comme nous l'avons mentionné dans le premier chapitre, notre première hypothèse présumait une association négative entre les femmes qui viennent des États-Unis et des îles Britanniques et la fécondité récente. Étant donné que ces pays avaient débuté leur transition démographique avant 1911 (Hacker, 2003; Szreter et Garrett, 2000), leur comportement de fécondité ne serait pas plus élevé que celui des natives (McInnis, 2000). À partir de nos résultats, nous acceptons partiellement cette hypothèse. Une fois pris en compte l'ensemble des caractéristiques démographiques, culturelles et économiques, les femmes des États-Unis qui résident dans l'est-centre du pays ont une moindre propension à avoir un enfant que les natives (RC : 0,66). Néanmoins, la subfécondité des immigrantes américaines est absente dans l'ouest du pays. Un résultat peu attendu est que les femmes des îles Britanniques ont une propension plus élevée à résider avec un jeune enfant que les natives de l'est-centre du pays (modèle 2, RC : 1,22). Ce résultat est contraire à l'association négative entre les femmes d'origine britannique et la fécondité suggérée par Gauvreau et Gossage (2001) dans leur étude de la fécondité au Québec et en Ontario en 1901. Dans l'ouest du Canada, les rapports de cotes des femmes des îles Britanniques sont très proches de l'unité (RC : 0,93), ce qui suggère un comportement très similaire entre ces immigrantes et les natives résidant dans l'Ouest quant à leur comportement de fécondité. Une analyse préliminaire a été réalisée où nous avons introduit en premier le pays de naissance et par la suite chaque variable de contrôle, une à la fois. Quand nous faisons les modèles 2 et 3 sans contrôler l'identité ethno-religieuse, les rapports de cotes pour les femmes des îles Britanniques sont inférieurs à l'unité (RC : 0,93) dans l'est-centre et dans l'ouest du pays. La valeur inférieure à l'unité reflète la moindre fécondité des anglo-protestantes. Par contre, en contrôlant l'identité ethno-religieuse, les Britanniques qui résident dans les Maritimes, au Québec et en Ontario semblent avoir une propension plus élevée à avoir un enfant que les natives (RC : 1,22). Dans l'ouest du Canada, la valeur des rapports de cotes des Britanniques, même en contrôlant l'identité ethno-religieuse, reste la même.

Le seul résultat qui se maintient dans nos analyses bivariées et multivariées est que les immigrantes de l'Europe de l'Est ont une forte propension à avoir un enfant en comparaison avec les natives dans les deux régions du Canada (RC : 1,63 et 1,34 respectivement dans l'ouest et dans l'est-centre du pays). Selon Hurd (1937), la fécondité élevée des femmes de l'Europe de l'Est et centrale est attribué au fait que ces femmes proviennent de régions où les mariages sont plus précoces (Hurd, 1937). Ainsi, elles auraient été mariées et exposées au risque de donner naissance pendant leurs années les plus fécondes. Dans notre étude, nous n'avons retenu que les femmes mariées et contrôlées pour l'âge au moment du recensement. Cependant, l'âge au mariage aurait pu quand même influencer nos résultats. D'ailleurs, un calcul exploratoire de la distribution des femmes selon leur âge révèle une concentration plus élevée d'immigrantes de l'Europe de l'Est, âgées de 20 à 25 ans, que d'immigrantes des États-Unis et des îles Britanniques. Quant aux femmes qui viennent du reste de l'Europe (Europe du Sud-Ouest et du Nord), elles ont aussi une propension plus élevée à avoir un enfant. À titre de comparaison, Hacker et Roberts (2017) constatent aussi une fécondité plus élevée pour les couples nés en Irlande, en Allemagne et dans les pays scandinaves en comparaison avec les natives des États-Unis en 1880. À partir de cet ensemble de résultats, il semble que les immigrantes qui viennent des pays où la culture diffère notamment de celle du Canada, comme c'est le cas des femmes de l'Europe de l'Est, ont une propension plus élevée à avoir un enfant que les natives. D'autre part, la similitude du comportement de fécondité entre les immigrantes qui viennent des États-Unis et des îles Britanniques et les natives, dans l'ouest du Canada, s'explique par le partage d'une culture anglophone. Étant donné que la plupart des natives qui résidaient dans l'ouest étaient des anglo-canadiennes, qui venaient principalement de l'Ontario (Widdis, 1998), leurs caractéristiques seraient plus proches de celles des immigrantes des États-Unis et des îles Britanniques.

Les résultats des modèles 4 et 5 (tableau XI) nous permettent d'accepter notre deuxième hypothèse principale, qui porte sur la durée de résidence des immigrantes au Canada. Nous constatons que les immigrantes ayant résidé jusqu'à trois ans dans le pays ont une moindre probabilité de cohabiter avec un bébé que les natives (catégorie de référence). Les rapports de cotes pour cette catégorie sont similaires dans l'est-centre et dans l'ouest du pays (RC : 0,87). Une analyse plus restrictive a été faite dans laquelle les immigrantes qui sont arrivées en 1911

ont été éliminées de notre échantillon. Ce critère garantit que pour la plupart des immigrantes, à l'exception de celles étant arrivées en 1910, l'enfant de moins d'un an soit né en sol canadien. En excluant les immigrantes de 1911, les rapports de cotes pour la durée de moins de trois ans dans le territoire, tant dans l'est-centre que dans l'ouest du pays, deviennent non-significatifs et passent de 0,87 à 1,01. Les rapports de cotes ont augmenté en valeur probablement parce que nous avons éliminé les immigrantes de 1911 pour lesquelles l'effet d'interruption était plus prononcé en comparaison avec les immigrantes qui avaient de deux à trois ans dans le pays. Seulement 7% des immigrantes de 1911 ont eu l'opportunité de concevoir et de donner naissance à un enfant de moins d'un an avant de s'installer au Canada. Par contre, cette proportion est presque le double chez les immigrantes qui se sont installées en 1910. En effet, 15% des immigrantes ont eu un enfant de moins d'un an, qui aurait pu être conçu et né au Canada ou à l'extérieur. Chez les immigrantes de 1911, leur durée dans le territoire est au maximum de cinq mois, en considérant que le recensement a eu lieu le 1 juin de 1911. Cette durée est trop courte pour qu'une femme tombe enceinte après son arrivée au Canada et donne une naissance au moment du recensement. Le fait d'avoir retenu initialement dans nos analyses aux immigrantes de 1911 offre l'opportunité d'analyser le comportement des immigrantes qui sont arrivées très récemment dans le territoire canadien. La littérature suggère que pendant la période immédiatement avant et après l'immigration, la fécondité des nouvelles arrivantes diminue (Ram et George, 1990; Kulu, 2005) en raison d'une séparation temporaire du couple, des perturbations au cours du voyage tels que les déplacements en train pour traverser le pays d'est en ouest et la difficulté à migrer lorsque les femmes sont enceintes. L'espacement entre les naissances des immigrantes peut aussi être expliqué par une adaptation aux conditions économiques au moment de l'arrivée telles que le coût de la nourriture, les contraintes de logement, et le remboursement de prêts pour le financement du passage (Adsera et Ferrer, 2014; McCormack, 1994). Ainsi, l'inclusion des immigrantes de 1911 permet de renforcer l'évidence sur une possible interruption de la fécondité, alors que cet effet semble s'atténuer lorsqu'on élimine ces femmes de notre analyse.

Notre analyse initial qui considère les immigrantes de 1911 montre que les rapports de cotes chez les femmes ayant moins de trois ans dans le pays sont similaires dans l'est-centre et dans l'ouest du pays (RC : 0,87), ce qui suggère que l'effet d'interruption est similaire sans

qu'importe la région de résidence. Ce résultat semble contre-intuitif à première vue parce qu'on pourrait supposer que les immigrantes auraient dû expérimenter une plus forte interruption à l'ouest que dans l'est-centre à cause de la distance plus longue qu'elles devaient parcourir. Toutefois, cette explication est valide seulement si l'on prend en compte le pays de provenance. Par exemple, les femmes européennes devaient traverser l'Atlantique pour arriver dans l'est du pays et après prendre le train pour se rendre dans l'ouest. Par contre, les femmes qui venaient des États-Unis devaient parcourir une moindre distance. Afin d'explorer plus en détail cette relation, nous faisons une interaction entre le pays de naissance et la durée de séjour sur le territoire dans les modèles 6 et 7 de la section suivante. Quant au reste des sous-catégories pour la durée de résidence sur le territoire, il existe une propension supérieure à cohabiter avec un enfant chez les étrangères qui ont résidé plus de quatre ans au Canada (RC : 1,20 dans l'ouest et 1,55 dans l'est-centre du pays). Cet élément suggère un rattrapage des femmes de leur fécondité récente après qu'elles se sont adaptées au pays. Après 10 ans, les immigrantes qui résident dans l'ouest continuent à avoir une fécondité plus élevée que les natives (RC : 1,18). Par contre, dans le reste du Canada, les immigrantes semblent adopter le comportement de fécondité des natives (RC : 0,96).

4.2.2 L'association de la fécondité avec le pays de naissance et la durée de résidence : vue à partir d'une interaction

Nos analyses ont montré une association positive entre la fécondité et la région de l'Europe du pays d'origine européen, et aussi avec les plus longues durées sur le territoire. Cependant, ces deux facteurs peuvent être interreliés de sorte que la durée de résidence sur le territoire diffère selon le pays de naissance. Dans cette section, nous présentons un examen plus approfondi du pays de naissance et de la durée sur le territoire au Canada. Dans les modèles 6 et 7 du tableau XII, une variable d'intérêt a été créée à partir de l'interaction entre le pays de naissance et la durée de résidence sur le territoire selon certaines recombinaisons. La distribution des immigrantes selon cette variable d'interaction est présentée dans l'annexe 7. Nous retenons les États-Unis, les îles Britanniques, l'Europe de l'Est et le reste de l'Europe (Europe du Sud-Ouest et du Nord). De plus, nous retenons les femmes qui ont une durée récente (moins de trois

ans), moyenne (de quatre à neuf ans), et longue (10 ans et plus⁹). À partir de cette nouvelle variable indépendante, où la valeur de référence est « née au Canada », nous vérifions si la propension à avoir un enfant chez les immigrantes selon leur pays d'origine varie en fonction de leur durée de résidence récente, moyenne ou longue dans le pays d'accueil. Cette analyse comprend, comme à chaque fois, les immigrantes et les natives de 15-49 ans, mariées et dont l'époux est présent. Deux modèles sont présentés : le modèle 6, qui porte sur la région de l'est-centre du pays; et le modèle 7, qui porte sur la région de l'ouest du pays.

Nos précédentes analyses (tableau XI) montraient que les immigrantes arrivées au Canada avaient, au cours des trois premières années, une moindre propension à résider avec un bébé que les natives. Toutefois, les nouvelles spécifications montrent que cette association est négative seulement chez les immigrantes des États-Unis et des îles Britanniques et qu'elle est positive chez les immigrantes de l'Europe de l'Est, du Sud et Nord. Pour les Américaines ayant vécu moins de trois années au Canada, l'association négative est plus prononcée dans les provinces de l'est-centre que dans l'ouest (respectivement RC de 0,68 et 0,80). Pour les Britanniques, l'association négative est plus prononcée dans les provinces de l'ouest que dans le reste du Canada (respectivement RC de 0,72 et 0,88). En ce qui concerne les immigrantes de l'Europe de l'Est ainsi que du Sud et du Nord, la propension à résider avec un enfant de moins d'un an est supérieure à celle des natives de l'ouest du Canada (respectivement RC de 1,20 et 1,36, modèle 7). À titre indicatif, nous avons aussi recalculé les modèles 6 et 7 en éliminant les immigrantes de 1911. Les résultats du risque réduit de vivre avec un jeune enfant se maintiennent pour les Britanniques résidant dans l'ouest du pays et pour les Américaines. Par contre, les rapports de cotes chez les Britanniques qui résident dans l'Est-centre du pays deviennent non significatifs et passent de 0,88 à 1,01.

Pour les immigrantes dont la durée au Canada est au moins de quatre ans, les rapports de cotes sont supérieurs à l'unité pour la plupart des femmes, ce qui se traduit par une propension plus élevée que les natives à cohabiter avec un bébé. Dans l'est-centre du pays, les rapports de

⁹ Nous regroupons les Européennes du Sud-Ouest et du Nord dans la catégorie « reste de l'Europe » et les immigrantes dont la durée de résidence dans le pays est de 4 à 5 ans, 6 à 7 ans et 8 à 9 ans dans la catégorie « durée moyenne » pour simplifier nos résultats. De plus, dans le tableau XI, nous constatons que les rapports de cotes de chaque sous-catégorie sont similaires en magnitude et en direction.

cotes sont de 1,73, 1,76 et 1,25 respectivement pour les immigrantes des îles Britanniques, de l'Europe de l'Est et de l'Europe Sud-Ouest et du Nord, toutes ayant une durée de 4 à 9 ans. Quant à l'ouest du Canada, les rapports de cotes les plus élevés (RC : 1,89) s'observent chez les immigrantes de l'Europe de l'Est ayant résidé de quatre à neuf ans dans le pays. Même après 10 ans, ces femmes ont une propension plus élevée à résider avec un bébé (RC : 1,57). Les immigrantes de l'Europe Sud-Ouest et du Nord ont aussi une propension forte à résider avec un enfant de moins d'un an lorsque la durée est de quatre à neuf ans (RC : 1,17) et de plus de 10 ans (RC : 1,13).

Enfin, quant aux immigrantes des États-Unis, nous constatons qu'après quatre ans en territoire canadien, celles qui résident dans les Prairies et en Colombie-Britannique ont une propension plus importante à cohabiter avec un jeune enfant que les natives (RC : 1,16 et 1,19 pour une durée de quatre à neuf ans et, de 10 ans et plus, respectivement). Par contre, dans la région est-centre, la propension à avoir un enfant reste toujours inférieure à celle des Canadiennes pour les Américaines dont la durée est de quatre à neuf ans (RC : 0,57) et au moins de 10 ans (RC : 0,72).

4.2.3 L'association de la fécondité avec d'autres facteurs démographiques, culturels et économiques

Nous voyons que la fécondité des femmes a différé non seulement selon leur statut migratoire, mais aussi selon leur pays d'origine et la durée sur le territoire. Les femmes de l'Europe de l'Est et des États-Unis se distinguent aux deux extrémités d'un continuum de comportements de fécondité. Pourtant, ces divergences se comparent-elles à d'autres distinctions selon l'âge des femmes, leur identité ethnoreligieuse, l'occupation du mari, leur éducation et le milieu de résidence ? Dans cette section, nous présentons les résultats pour le reste des variables démographiques, culturelles et économiques qui ont été incluses dans les modèles 6 et 7 du tableau XII. De plus, une attention particulière est mise sur les résultats de nos variables de l'identité ethnoreligieuse et de l'occupation du mari sur lesquelles se basent nos deux hypothèses secondaires.

Résultats des hypothèses secondaires : ethnoreligion et occupation du mari

En ce qui concerne l'identité ethnoreligieuse, nous attendions une fécondité plus forte chez les franco-catholiques en comparaison avec les protestantes. Cette association positive entre l'identité franco-catholique et la fécondité est bien établie dans de vastes études faites principalement à Montréal (Thornton et Olson, 2006, 2011), au Québec et en Ontario tout au long du 19^e siècle (McInnis, 2000; Gauvreau et coll., 2007; Gauvreau et Gossage, 2001). Les résultats du tableau XII montrent que cette association positive existait toujours en 1911, et à travers le Canada. Les rapports de cotes sont inférieurs à l'unité pour les anglo-protestantes, les irlandaises-protestantes et les protestantes d'une origine autre qu'Anglaise ou Irlandais, dans l'est-centre et dans l'ouest du pays. Ainsi, ces résultats suggèrent que les protestantes ont une moindre propension à avoir un enfant de moins d'un an que les franco-catholiques dans les deux régions du Canada. Néanmoins, le contraste est plus prononcé dans l'est-centre du pays que dans l'ouest. En effet, les rapports de cotes des protestantes ont une valeur d'environ 0,50 dans les Maritimes, le Québec et l'Ontario et d'environ 0,75 dans les Prairies et la Colombie-Britannique.

Quant à l'occupation du mari, nous attendions une fécondité supérieure chez les femmes dont l'époux est cultivateur en comparaison avec celles mariées à des non-cultivateurs. Cette association positive entre les cultivateurs et la fécondité a été mise en évidence dans des études faites au Canada, au Québec, en Ontario, dans les Maritimes et dans les Prairies en 1901 (Dribe et coll., 2014; Gauvreau et Gossage, 2001; Gauvreau 2002). Cette hypothèse est confirmée au moins pour les catégories présentes principalement dans le milieu urbain comme les marchands, les professionnels, les manufacturiers, et les cols blancs. En effet, les rapports de cotes pour toutes ces catégories sont inférieurs à l'unité, dans l'est-centre et dans l'ouest du pays, ce qui montre une moindre propension à résider avec un enfant de moins d'un an par rapport aux cultivateurs. En ce qui concerne les femmes mariées à des ouvriers semi-qualifiés ou sans qualification et à des journaliers, nous trouvons des rapports de cotes à peine inférieurs à l'unité dans l'est-centre du Canada. Cette relation négative pour les catégories des ouvriers et des journaliers avait aussi été constatée par Gauvreau et Gossage (2001) chez les femmes âgées de 25 à 39 ans, au Québec, en 1901. À l'ouest du pays, nous constatons une association plutôt positive entre les femmes mariées aux ouvriers et aux journaliers et, la fécondité récente. Ce

résultat suggère que ces familles, souvent les plus pauvres, valorisent la naissance des enfants, peut-être parce que les enfants aident encore au soutien familial.

Nous nous serions attendus à avoir des écarts entre les non-cultivateurs et les cultivateurs plus prononcés dans l'ouest que dans l'est-centre du pays. En effet, les cultivateurs qui résidaient dans l'ouest du pays auraient eu une disponibilité plus importante de terres récentes que les cultivateurs résidant dans l'est-centre. En suivant la ligne de Yasuba (1962), les coûts relatifs au fait d'avoir des enfants sont moins élevés dans les régions situées à la frontière (régions récemment établies) parce que la nourriture et l'abri nécessaires aux enfants sont produits localement et à relativement bon marché. Ainsi, nous nous serions attendus à ce que les couples dédiés à l'agriculture de l'ouest du pays aient eu plus d'incitations à augmenter la taille de leur famille dans le but d'augmenter leur base de production. Toutefois, nos résultats suggèrent plutôt des dynamiques similaires pour la plupart des classes occupationnelles, tant dans l'ouest que dans l'est du pays.

Résultats du reste des variables démographiques et économiques

En ce qui concerne l'âge, la valeur des rapports de cotes s'éloigne progressivement de l'unité chez les femmes de 30 à 49 ans résidant dans l'ouest et dans l'est-centre du Canada. Dans ces deux régions, les résultats suggèrent une diminution de la propension à résider avec un enfant en bas âge, ce qui est le reflet d'une moindre capacité biologique à concevoir qui diminue avec l'âge. Toutefois, une autre portion de ce déclin pourrait être expliquée par les comportements d'espacement et d'arrêt. Ces comportements sont particulièrement présents dans l'est-centre du pays parce que les rapports de cotes pour chaque groupe des 30 à 49 ans sont plus éloignés de l'unité que dans l'ouest. Chez les femmes dans la trentaine, le comportement d'espacement vise à allonger les intervalles entre les naissances dans le but de réduire la taille de leur famille (Gauvreau et coll., 2007). Chez les femmes dans la quarantaine, la moindre propension à résider avec un enfant est associée avec la contraception d'arrêt pour ne plus avoir des enfants une fois un certain nombre d'enfants atteint (Gauvreau et coll., 2007). Les femmes les plus jeunes (15-19 ans) ont une moindre propension, pourtant faible, à avoir un enfant que celles âgées de 25-29 ans de l'est-centre du pays. Néanmoins, dans l'ouest du pays, il n'existe pas de différences statistiquement significatives selon ce groupe d'âge. Enfin, les femmes âgées de 20 à 24 ans ont

une propension plus forte à cohabiter avec un bébé. Cependant, elle est plus prononcée dans l'ouest que dans l'est-centre du pays (RC respectivement de 1,29 et de 1,10).

Même si de légères différences dans l'âge des femmes sont observées dans l'est-centre et dans l'ouest du pays, le milieu de résidence présente de moindres contrastes. Une fois prise en compte le reste des variables indépendantes, les femmes établies dans un milieu urbain ont une moindre propension à cohabiter avec un enfant de moins d'un an que celles qui appartiennent au milieu rural (RC : 0,80 dans l'est-centre et dans l'ouest). L'association négative pour l'est-centre du Canada va dans la même direction que celle trouvée par Joubert (2013), au Québec et en Ontario vers le milieu du 19^e siècle, et dans l'ouest par Gauvreau (2002) dans les grandes villes de la Colombie-Britannique et dans les petites villes des Prairies en 1901.

Les variables concernant l'alphabétisation des mères et de leurs enfants présentent aussi certains contrastes selon la région de résidence. Dans l'est-centre, l'éducation des femmes n'a pas d'impact sur la propension à résider avec un enfant de moins d'un an dans le ménage. Ainsi, les rapports de cotes des femmes analphabètes sont presque égaux à l'unité (RC : 1,05) alors qu'ils n'existent pas de différences statistiquement significatives pour les femmes semi-alphabétisées. Néanmoins, dans l'ouest du pays, les femmes illettrées ont une moindre propension à avoir un enfant que celles alphabétisées (RC : 0,83). Cette fécondité inférieure chez les analphabètes pourrait s'expliquer par une mortalité infantile plus prononcée dans ce groupe en comparaison avec les alphabètes. Dans les récits historiques, la plupart des femmes des Prairies vivaient isolément. Ainsi, la plupart des conseils sur l'accouchement et le soin des enfants étaient échangés à travers des lettres entre les femmes des Prairies et les femmes plus expérimentées comme leurs mères, leurs sœurs ou leurs tantes (Langford, 1995). Néanmoins, les femmes illettrées n'avaient pas accès à ce type de conseils et ces informations qui auraient pu contribuer à la survie des enfants. Chez les femmes semi-alphabétisées, la valeur du rapport de cotes, qui est largement inférieure à l'unité (RC : 0,68), s'explique plutôt par un nombre limité d'observations inférieur à 30. Quant à la scolarisation des enfants, nous constatons une relation inverse entre le niveau de scolarisation des enfants et la fécondité récente dans l'est-centre du pays. Les femmes qui résident dans des districts à bas niveau de scolarité ont une propension plus forte à avoir un enfant (RC : 1,16) que celles résidant dans des districts à niveau moyen de scolarité (catégorie de référence). Par contre, les femmes qui résident dans des

districts à haut niveau de scolarité ont une propension légèrement moindre à avoir un enfant (RC : 0,96). Nous ne constatons pas cette relation inverse dans l'ouest-centre.

La dernière variable analysée est la province de résidence. Même si nous avons regroupé les provinces dans les régions « ouest » et « est-centre », de légères différences interprovinciales sont présentes une fois prise en compte l'âge des femmes et l'ensemble des facteurs économiques et culturels. Dans l'est-centre, les femmes qui résident en Ontario ont une propension similaire de résider avec un enfant de moins d'un an que celles qui résident au Québec; la prise en compte de l'identité ethno-religieuse a diminué le contraste Ontario-Québec qui autrement serait apparu. Par contre, les femmes qui résident en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick ont une propension plus élevée à avoir un enfant (RC respectivement de 1,14 et 1,15). La forte propension chez les femmes de l'Île-du-Prince-Édouard (RC : 1,47) pourrait être attribuée à une faible mortalité infantile, parce que cette province était très rurale et avait de petites villes. Dans l'ouest du pays, les rapports de cotes sont presque égaux à l'unité pour l'Alberta et la Saskatchewan, mais seulement significatifs pour cette dernière. Ce résultat suggère un comportement de fécondité similaire chez les femmes qui résident en Saskatchewan et au Manitoba. Néanmoins, les femmes de la Colombie-Britannique ont moins de chances de résider avec un enfant (RC : 0,82). Selon Belshaw (2009), cette province contenait plusieurs caractéristiques propices à une moindre fécondité, notamment un haut degré d'urbanisation avant la Première Guerre mondiale; l'ubiquité du travail salarié industriel; des opportunités limitées pour l'économie agricole et la prospérité économique de la plupart des gens qui venaient de la Grande-Bretagne et de l'Est du Canada. De plus, les Britanno-Colombiens étaient cinq fois plus susceptibles d'être athées ou agnostiques en 1911 que les Canadiens des autres provinces (Marks, 2007).

Tableau XII. Régression logistique, rapport de cotes, avoir un enfant de moins d'un an, femmes de 15-49, mariées, époux présent (avec interaction), selon la région de résidence : dans l'est-centre et dans l'ouest du Canada (1911)

Variable indépendante	Est-centre 6	Ouest 7
Pays de naissance et durée de résidence sur le territoire (réf. Canada)		
États-Unis		
0-3 ans	0,68***	0,80***
4-9 ans	0,57***	1,16***
10 ans et plus	0,72***	1,19**
Îles Britanniques		
0-3 ans	0,88***	0,72***
4-9 ans	1,73***	1,08**
10 ans et plus	0,96 **	1,02
Europe de l'Est		
0-3 ans	1,0	1,20***
4-9 ans	1,76***	1,89***
10 ans et plus	0,99	1,57***
Europe Sud-Ouest et du Nord		
0-3 ans	0,98	1,36***
4-9 ans	1,25***	1,17***
10 ans et plus	1,64***	1,13***
Autres pays		
0-3 ans	1,37**	0,68***
4-9 ans	0,61**	0,17***
10 ans et plus	0,68**	1,55***
Âge (réf. 25-29)		
15-19 ans	0,89***	1,02
20-24 ans	1,10***	1,29***
30 -34 ans	0,68***	0,78***
35-39 ans	0,53***	0,62***
40-44 ans	0,22***	0,28***
45-49 ans	0,04***	0,05***
Province de résidence		
Île-du-Prince-Édouard	1,47***	
Nouvelle-Écosse	1,14***	
Nouveau-Brunswick	1,15***	
Québec	référence	
Ontario	0,98 ~	

Manitoba		<i>référence</i>
Saskatchewan		1,03
Alberta		0,92***
Colombie-Britannique		0,82***
Identité ethnoreligieuse (réf. franco-catholique)		
Irlandaise-catholique	0,61***	0,99
Catholique d'autres origines	0,71***	0,79***
Anglo-protestante	0,47***	0,75***
Irlandaise-protestante	0,47***	0,74***
Protestante d'autres origines	0,51***	0,77***
Autres religions	0,51***	0,96
Aucune/Inconnue	0,39***	0,51***
Occupation de l'époux (réf. cultivateur)		
Marchand/professionnel/manufacturier	0,80***	0,94**
Col blanc	0,76***	0,84***
Artisan	0,91***	0,99
Ouvrier semi-spécialisé ou sans spécialisation	0,91***	1,13***
Journalier et serviteur	0,97**	1,22***
Sans occupation/ Inconnue	0,80***	0,78***
Alphabétisation (réf. peut lire et écrire)		
Analphabète	1,05***	0,83***
Peut lire ou écrire	0,96	0,68**
Inconnu	0,84***	0,59***
Milieu de résidence (réf. rural)		
Urbain	0,80***	0,81***
Niveau de scolarité des enfants de 7-14 ans au niveau du district (réf. moyen)		
Bas	1,16***	1,03 ~
Élevé	0,96***	-
Constante	0,70****	0,41***
Effectifs	32 655	10 547

Seuils de significativité : ~ p < 0,10; * p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

Source : Recensement de 1911

4.3. Modèles logistiques appliqués aux immigrantes et aux natives au Canada en 1911

Dans cette dernière partie, plutôt que de mettre l'accent sur la région de résidence, nous voulons faire ressortir les dynamiques propres aux natives et aux immigrantes en 1911. Dans la recension de textes du premier chapitre, nous avons appris qu'un ensemble de facteurs économiques et culturels sont associés aux différences de la fécondité au Canada de 1871 à 1901. Néanmoins, la manière dont les facteurs socioéconomiques et culturels ont affecté le comportement des immigrantes est moins connue. Afin d'explorer l'influence des facteurs économiques et culturels par statut migratoire, nous avons réalisé dans cette dernière section deux derniers modèles qui ont été appliqués à ces deux sous-groupes de la population : les natives et les immigrantes internationales (respectivement modèles 8 et 9 du tableau XIII). Ces deux modèles incluent le même ensemble de facteurs démographiques, culturels et économiques. Néanmoins, le modèle appliqué aux immigrantes inclut en plus les variables du pays de naissance et de la durée de résidence sur le territoire.

De similitudes entre les natives et les immigrantes

Compte tenu de l'association entre les facteurs sociodémographiques et la fécondité, nous anticipons certaines similitudes entre les natives et les immigrantes. En particulier, l'âge, le milieu de résidence et l'occupation du mari sont associés à la fécondité récente d'une façon très semblable chez les immigrantes et les natives. La variable de l'âge, tout comme les résultats des modèles faits pour les deux régions du Canada, suggère une diminution dans la propension à résider avec un enfant de moins d'un an chez les femmes de 30 à 49 ans, relatif aux femmes âgées de 25 à 29 ans. Les rapports de cotes pour chaque groupe d'âge quinquennal des immigrantes et des natives se ressemblent, à l'exception du groupe de 20-24 ans. Dans ce dernier groupe, la valeur du rapport de cotes est de 1,21 chez les immigrantes, et donc plus élevée que celui des natives, qui est de 1,12. D'ailleurs, une association négative entre le milieu urbain de résidence et la fécondité récente est constatée pour les deux sous-populations considérées.

En ce qui concerne l'occupation du mari, les immigrantes ainsi que les natives dont le mari est un cultivateur manifestent la plus haute propension à résider avec un enfant de moins d'un an. Ce sont les femmes (immigrantes et natives) mariées aux cols blancs qui montrent les

chances les plus basses de vivre avec un jeune enfant (RC : 0,77), suivi par les épouses des artisans (RC : 0,93). Les immigrantes et les natives dont l'époux est sans occupation ou qui ont une occupation inconnue ont aussi une propension réduite à avoir un enfant en comparaison aux épouses de cultivateurs. Cependant, il semble que les immigrantes sont plus pénalisées que les natives lorsque leur mari ne déclare aucun métier (RC : 0,58 et 0,86 respectivement). L'absence d'emploi aurait pu créer un scénario d'instabilité économique à court terme et freiner la formation des familles. Toutefois, cette incertitude serait plus marquée chez les immigrantes que les natives probablement parce que les premières avaient des réseaux sociaux moins développés ou peut-être à cause de la discrimination ou de vicissitudes d'installation dans un nouveau pays. Un autre contraste évident entre les immigrantes et les natives concerne les femmes mariées aux marchands, aux professionnels et aux manufacturiers. Les femmes de cette classe nées au Canada ont une moindre propension à cohabiter avec un bébé (RC : 0,79); cependant, pour les immigrantes mariées aux marchands, aux professionnels et aux manufacturiers, le rapport de cotes était proche de l'unité et la différence non-significative. Quant aux femmes mariées à des ouvriers semi-qualifiés ou sans qualification, les rapports de cotes chez les natives sont légèrement inférieurs à l'unité (RC : 0,92), alors que ceux des immigrantes sont légèrement supérieurs à l'unité (RC : 1,08). En général, cet ensemble de résultats montre que les immigrantes et les natives ont manifesté des dynamiques semblables entre la classe occupationnelle et la fécondité récente.

De divergences entre les natives et les immigrantes

Les facteurs démographiques et sociaux de l'âge, du milieu de résidence et de l'occupation du mari influencent la fécondité récente des natives et des immigrantes d'une manière similaire. Néanmoins, ces deux groupes de femmes ont manifesté des associations distinctes entre la fécondité récente et les caractéristiques culturelles, comme l'identité ethnoreligieuse et les caractéristiques contextuelles, notamment le niveau de scolarité des enfants et la province de résidence. Le niveau de la scolarité des enfants de 7-14 ans du district, qui est une variable économique contextuelle, suggère une relation inverse entre le niveau de scolarité à l'échelle communautaire et la fécondité récente. Les natives appartenant à des districts à bas niveau de scolarité ont une propension plus forte à cohabiter avec un petit enfant (RC : 1,15) que celles qui résident dans de districts à niveau moyen de scolarité (catégorie de

référence). En ce qui concerne les femmes résidant dans des districts à forte scolarité, ce sont les immigrantes qui manifestent une moindre propension à avoir un enfant (RC : 0,88). Cette association négative est aussi évidente chez les natives, mais l'effet est plus modeste (RC : 0,96). Cette relation inverse entre le niveau de scolarité des enfants et la fécondité récente trouve écho dans la théorie d'échange de quantité-qualité développée par Becker (1960). Quant à la scolarité des femmes, nous constatons une association négative et statistiquement significative entre les analphabètes nées au Canada ainsi que le niveau d'alphabétisation inconnu, et la fécondité récente. Cette association négative, pourtant modeste chez les analphabètes, va à l'encontre de ce qui est constaté dans la littérature (Lalou, 1993; Gauvreau et coll., 2007). D'ailleurs, cette association négative émerge après la prise en compte l'identité ethnoreligieuse. Selon Bouchard et Roy (1991), la fécondité plus élevée chez les couples dont le niveau d'alphabétisation est plus élevé pourrait être expliquée par le fait que l'école, au Québec et probablement à Nouveau-Brunswick, était encore contrôlée par l'Église jusqu'au milieu du 20^e siècle. Ainsi, les femmes plus scolarisées étaient plus exposées aux valeurs traditionnelles de la religion catholique, qui favorisaient les familles plus nombreuses (Bouchard et Roy, 1991).

L'identité ethnoreligieuse est associée à la fécondité récente d'une façon très importante. Nous constatons que les rapports de cotes des franco-catholiques et des protestantes se distinguent d'une façon prononcée chez les natives, dont la plupart résident dans l'est-centre. En contraste, l'identité ethnoreligieuse montre moins de distinctions chez les immigrantes, dont la plupart résident dans l'ouest du Canada. Les rapports de cotes des protestantes nées au Canada sont d'environ 0,50 pour toutes les origines ethniques, relativement aux natives franco-catholiques (valeur de référence¹⁰). En opposition, les rapports de cotes des immigrantes protestantes sont plus proches de l'unité et ils varient selon l'ethnie (la valeur de référence étant les immigrantes franco-catholiques). Les rapports de cotes sont de 0,77 chez les protestantes irlandaises, 0,86 chez les protestantes anglaises et 0,91 chez les protestantes d'une origine autre qu'irlandais ou anglaise. D'ailleurs, les rapports de cotes pour ces trois catégories d'immigrantes

¹⁰ Dans le modèle des immigrantes, nous avons choisi comme catégorie de référence les franco-catholiques pour deux raisons. Premièrement, les franco-catholiques sont la catégorie la plus importante parmi les natives, et nous voulons garder la même catégorie de référence afin de faciliter la comparaison entre immigrantes et natives. Deuxièmement, nous avons recalculé les modèles 8 et 9 en choisissant comme catégorie de référence les anglo-protestantes. Les résultats montrent que la fécondité chez les francocatholiques est plus élevée en comparaison avec les anglo-protestantes, et cet écart est plus prononcé chez les natives que chez les immigrantes.

protestantes sont aussi plus proches de ceux des catholiques d'une ethnie autre que française ou irlandaise (RC : 0,91). En contraste, chez les natives, la propension à résider avec un bébé pour les catholiques d'origine irlandaise ou autre que française est toujours plus élevée que celle des protestantes (RC : 0,61 et 0,71 respectivement). Ces résultats montrent que le clivage binaire de fécondité élevée chez les franco-catholiques et de faible fécondité chez les protestantes est plus évident chez les natives que chez les immigrantes. Les différences chez les franco-catholiques nées à l'étranger pourraient être influencées, en partie, par leur faible proportion de 2 % sur la totalité des immigrantes, alors que chez les natives leur proportion est de 34 %. D'ailleurs, les francocatholiques nées au Canada sont différentes de celles nées ailleurs. Ainsi, 80% des francocatholiques Canadiennes résident au Québec alors que 57% des francocatholiques immigrantes viennent des États-Unis et 42% de France. Une dernière différence est aussi constatée pour la religion autre que le catholicisme ou le protestantisme : les natives qui ne sont ni catholiques ni protestantes ont moins de chances d'avoir un enfant que les franco-catholiques (RC : 0,52), mais nous ne constatons pas de différences statistiquement significatives chez les immigrantes. Ce manque de significativité chez les immigrantes pourrait être attribué au fait que la plupart d'elles pratiquaient le judaïsme ou appartenaient à la tradition orthodoxe orientale, des religions caractérisées par une fécondité élevée. Gauvreau et Gossage (2000) suggèrent l'existence d'une association positive entre le judaïsme et la fécondité, au moins au Québec en 1901.

Les résultats concernant la province de résidence méritent une considération attentive. Rappelons que les modèles 8 et 9 sont saturés. Ils contrôlent donc l'ensemble des facteurs démographiques, culturels et économiques. En conséquence, les effets de la province de résidence représentent les effets nets qui sont libres de l'influence de l'identité ethnoreligieuse, un facteur souvent associé à la province de résidence. Nos résultats montrent que la province de résidence, qui est une variable contextuelle, reste encore associée aux différentes propensions à résider avec un bébé. Ces différences sont surtout évidentes chez les femmes nées au Canada. Quand nous faisons le modèle des natives sans contrôler l'identité ethnoreligieuse, nous trouvons que les rapports de cotes pour toutes les provinces sont inférieurs à l'unité et éloignés de l'unité, ce qui est le reflet de la forte fécondité des franco-catholiques qui résidaient au Québec. Toutefois, en contrôlant l'identité ethnoreligieuse, les natives qui résident dans les

Maritimes semblent avoir une propension plus élevée à avoir un enfant que le groupe de référence, les natives résidant au Québec (RC : 1,19). La propension à résider avec un bébé est à peine supérieure au Manitoba (RC : 1,08) et à peine inférieure en Saskatchewan (RC : 0,92). Pour le reste des provinces situées dans l'ouest du Canada, les rapports de cotes sont inférieurs et statistiquement significatifs pour l'Alberta (RC : 0,72) et la Colombie-Britannique (0,86), ce qui montre une fécondité inférieure pour les natives de cette région en comparaison avec celle des natives du Québec. Ces résultats vont dans le même sens que les rapports d'enfants par femme (REFM), calculés au niveau provincial et pour les natives au chapitre 3 (tableau V). Parmi les immigrantes, globalement, toutes celles résidant hors Québec manifestent des chances réduites ou égales à vivre avec une jeune enfant comparativement à celles des immigrantes du Québec. Cependant, les rapports de cotes pour ces résultats sont significatifs seulement dans le cas du Manitoba (RC : 0,89) et de la Colombie-Britannique (RC : 0,79).

Le fait que certaines différences dans la propension à résider avec un bébé persistent selon la province de résidence, même une fois prise en compte l'ensemble des facteurs économiques et culturels, est intrigant. La moindre fécondité en Colombie-Britannique avait déjà été constatée en 1901 (Gauvreau et Gossage, 2007). Ces auteurs suggèrent qu'elle soit le reflet d'une culture propre à cette province, une culture difficile à cibler dans les variables de contrôle utilisées dans nos régressions. Quant au reste des provinces, l'effet résiduel de la province, notamment pour les natives, sur la fécondité récente reste à explorer dans de futures recherches. Plusieurs facteurs liés au contexte de chaque province pourraient influencer leur association avec la fécondité récente. Par exemple, en 1911, il existe une moindre propension à résider dans une famille élargie dans les Prairies et la Colombie-Britannique que dans les Maritimes (Darroch, 2014). Les femmes résidant dans l'est du Canada auraient pu recevoir l'aide de leur mère ou belle-mère pour s'occuper des enfants. D'ailleurs, les membres de la famille auraient pu aussi exercer une influence positive dans la naissance d'un enfant quand ils font le « kin priming », soit les demandes fréquentes au couple quant au moment de l'arrivée d'une prochaine naissance (Hacker et Roberts, 2017).

Enfin, quant aux deux variables concernant les immigrantes, une association fortement positive ressort entre la fécondité récente et les Européennes du Sud-Ouest, de l'Est et du Nord. Par contre, les femmes qui viennent des États-Unis ont une moindre propension à cohabiter avec

un bébé, relativement à celles des îles Britanniques. Quant à la durée sur le territoire, comme nous en avons discuté en détail dans la section 4.2, une association positive est aussi présente pour les immigrantes vivant au Canada depuis une période allant de quatre à neuf ans dans le pays. Néanmoins, les femmes arrivées plus récemment, dans les trois dernières années, ont de moindres chances d'avoir un enfant de moins d'un an en comparaison avec celles vivant depuis plus de 10 ans au Canada. Ces résultats ont été observés dans nos analyses bivariés, et ils perdurent dans ces analyses multivariées, malgré notre contrôle d'autres facteurs socio-économiques et culturels. Une analyse plus restrictive a été répétée dans laquelle les immigrantes de 1911 ont été éliminées de notre échantillon. Les rapports de cotes pour la durée de moins de trois ans dans le territoire passent de 0,83 à 0,95, ce qui suggère que l'effet d'une interruption de la fécondité s'atténue après que les femmes ont au moins cinq mois dans le pays.

Tableau XIII. Régression logistique, rapport de cotes, avoir un enfant de moins d'un an, femmes de 15-49, mariées, époux présent, selon le statut d'immigrant (1911)

Variable indépendante	Natives 8	Immigrantes 9
Âge (réf. 25-29)		
15-19 ans	0,92***	0,93*
20-24 ans	1,12***	1,21***
30 -34 ans	0,70***	0,73***
35-39 ans	0,55***	0,53***
40-44 ans	0,23***	0,23***
45-49 ans	0,04***	0,05***
Province (réf. Québec)		
Maritimes	1,19***	0,93~
Ontario	0,98	0,96
Manitoba	1,08***	0,89***
Saskatchewan	0,96~	1,00
Alberta	0,72***	0,97
Colombie-Britannique	0,86***	0,79***
Identité ethnoreligieuse (réf. franco-catholique)		
Catholique-irlandaise	0,61***	1,19**
Catholique d'autres origines	0,71***	0,91*
Anglo-protestante	0,48***	0,86***
Irlandaise-protestante	0,48***	0,77***

Protestante d'autres origines	0,51***	0,91**
Autres religions	0,52***	0,96
Aucune/Inconnue	0,33***	0,69***
Occupation de l'époux (réf. cultivateur)		
Marchand/professionnel/manufacturier	0,79***	0,96
Col blanc	0,78***	0,77***
Artisan	0,93***	0,94**
Ouvrier semi-spécialisé ou sans spécialisation	0,92***	1,08**
Journalier et serviteur	1,01	1,03
Sans occupation/ Inconnue	0,86***	0,58***
Alphabétisation (réf. peut lire et écrire)		
Analphabète	0,94***	1,01
Peut lire ou écrire	0,93	0,89
Inconnu	0,79***	0,77***
Milieu de résidence (réf. rural)		
Urbain	0,80***	0,83***
Niveau de scolarité des enfants de 7-14 ans au niveau du district (réf. moyen)		
Bas	1,14***	1,01
Élevé	0,96***	0,88***
Pays de naissance (réf. îles Britanniques)		
États-Unis		0,90***
Europe de l'Est		1,42***
Europe du Sud-Ouest		1,19***
Europe du Nord		1,24***
Autres régions		0,78***
Durée territoire (réf. 10 ans et plus)		
0-3 ans		0,83***
4-5 ans		1,25***
6-7 ans		1,14***
8-9 ans		1,18***
Constante	0,68***	0,41***
Effectifs	32 234	10 968

Seuils de significativité : ~ p < 0,10; * p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

Source : Recensement de 1911

Note : Nous regroupons l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick à cause d'un nombre faible d'immigrantes pour chaque province.

Chapitre 5. Discussion et conclusion

Durant la première décennie du 20^e siècle, le Canada a connu l'une des plus grandes vagues d'immigration internationales au monde. L'arrivée de 1,2 million d'immigrants entre 1900 et 1911 a transformé la société, l'économie et le profil démographique de ce pays (McInnis, 2000). Durant chaque année de cette première décennie, la population a connu une croissance démographique de 3 % en moyenne. Ce taux est encore jusqu'à présent le plus élevé de l'histoire canadienne (Statistique Canada, 2012). Ces immigrants ont aussi diversifié le profil ethnique de la société canadienne. Les immigrants venaient des États-Unis et des îles Britanniques, mais il y a aussi eu une augmentation des immigrants en provenance de l'Europe de l'Est, du Nord et Sud. L'augmentation du nombre d'immigrants au Canada se produisait en même temps qu'une autre grande transformation, le début d'un déclin définitif de la fécondité, qui s'est poursuivi tout au long du 20^e siècle, avec l'interruption temporaire causée par le baby-boom. Ces deux tendances sont mises en relation à travers cette étude de la fécondité maritale des immigrantes internationales et de natives en 1911.

Malgré l'importance de cette vague d'immigration, nos connaissances des comportements de fécondité des immigrantes, selon leur pays de naissance et leur durée de résidence au Canada, et des natives sont limitées. Ainsi, nous avons tiré profit de l'échantillon des 5 % du recensement de 1911 pour entreprendre des comparaisons systématiques des tendances de la fécondité maritale effective des immigrantes avec leurs homologues nées au Canada. Notre population à l'étude est constituée de 43 202 femmes, dont 74 % sont des natives et 26 % des immigrantes internationales. Plus précisément, nous nous sommes intéressée à trois questions principales : 1) les immigrantes résidant au Canada en 1911 ont-elles manifesté un niveau de fécondité différent de celui de leurs consœurs canadiennes, en tenant compte simultanément d'autres facteurs économiques et culturels ? 2) Si la fécondité des immigrantes internationales était comparable à celle de leurs homologues canadiennes, est-ce parce que la majorité des immigrants du début du 20^e siècle étaient originaires des îles Britanniques et des États-Unis, des pays qui avaient déjà commencé la transition de la fécondité ? 3) Ou est-ce dû à un effet d'interruption qui aurait limité les naissances de certaines immigrantes pendant une certaine période de transition ?

Afin d'avoir un portrait global du comportement de la fécondité des immigrantes et des natives en 1911, nous présentons le rapport d'enfants par femmes dans le ménage (REFM) (Chapitre 3). Cet indicateur montre que la fécondité des natives, de 0,90 enfants par femme, est de 6 % plus élevée en comparaison au REFM des immigrantes. L'analyse plus détaillée du REFM par province, par pays de naissance et par durée de résidence au Canada, en interaction avec l'âge, montre que les immigrantes ne constituent pas un groupe homogène. En ce qui concerne la région de provenance, les immigrantes des États-Unis et des îles Britanniques détiennent les niveaux de fécondité effective maritale les plus bas. En contraste, les femmes de l'Europe de l'Est, suivies par les femmes de l'Europe du Sud-Ouest et du Nord, manifestent une fécondité supérieure. Quant à la durée de résidence sur le territoire du Canada, les immigrantes ayant vécu moins de cinq ans au Canada ont une fécondité légèrement inférieure aux natives pour la plupart des groupes d'âge quinquennal.

Les rapports d'enfants par femme dans le ménage nous ont permis d'esquisser un premier bilan des comportements de la fécondité des immigrantes et des natives au Canada en 1911. Cependant, une analyse multivariée à l'échelle individuelle est nécessaire pour pouvoir isoler l'influence nette du pays de naissance et de la durée sur le territoire des autres facteurs démographiques, culturels et économiques associés couramment avec la fécondité. Dans cette étape, nous avons délimité le nombre d'enfants à ceux âgés de moins d'un an, au lieu de cinq ans, pour pouvoir analyser l'association entre les immigrantes selon la durée de leur résidence au Canada et la fécondité après leur arrivée. Ce critère est notamment important pour les immigrantes arrivées depuis moins de cinq ans au Canada : une partie des enfants de moins de cinq ans sont nés dans leur pays de provenance plutôt que dans le pays d'accueil.

Dans le but de pouvoir répondre à nos trois questions centrales, une série de régressions logistiques a été réalisée (Chapitre 4), où la variable dépendante est la présence d'un enfant de moins d'un an. Une fois pris en compte l'ensemble de variables démographiques, culturelles et économiques, nous observons un changement de notre résultat principal. Tandis que le rapport d'enfants par femmes au niveau du ménage des natives était de 6 % plus élevé que celui des immigrantes, les analyses multivariées démontrent que les immigrantes ont sensiblement plus de chances de résider avec un bébé que les natives, au Canada en 1911, toutes choses étant égales par ailleurs (RC : 1,10). Cependant, les immigrantes résidant au Canada en 1911 ne

constituent pas un groupe homogène. Afin d'analyser cette diversité, notre première hypothèse porte sur la fécondité des natives et des immigrantes, selon leur pays ou leur région de naissance. Comme prévu, nos analyses logistiques (modèle 2 et 3) montrent que les immigrantes de l'Europe de l'Est détiennent les chances le plus élevées de cohabiter avec un jeune enfant par rapport aux natives et autres immigrantes au cours de l'année censitaire 1910-1911. Nous avons attribué cette propension élevée d'avoir un enfant chez ces immigrantes au fait qu'elles ont continué à préserver la culture à forte fécondité de leur région d'origine (Chesnaï, 1986; Zakharov et Ivanova, 1996). Un élément qui aurait favorisé la continuité des valeurs chez les immigrantes de l'Europe de l'Est est qu'elles s'installaient par groupes (Perin, 1998; Kinnear 1998). Quant aux Britanniques ou aux Américaines, McInnis (2000) considère que ces femmes auraient pu manifester une fécondité inférieure à celle des natives parce que ces immigrantes provenaient de pays à basse fécondité (Hacker, 2003; Szreter et Garrett, 2000). Nos résultats reflètent partiellement cette vision : les Américaines ont légèrement moins de chances d'avoir un enfant de moins d'un an que les natives et ces différences sont plus prononcées chez les femmes qui résident dans toutes les provinces autres que celles des Prairies et la Colombie-Britannique. Un résultat peu attendu, qui est contraire à nos résultats descriptifs (Chapitre 3), est que les immigrantes des îles Britanniques ont légèrement moins de chances que leurs consœurs natives d'avoir un enfant de moins d'un an dans les Prairies et la Colombie-Britannique; cependant, elles ont des chances de fécondité récente plus élevées que celles des natives de l'Ontario, du Québec et des Maritimes. Nous avons traité les immigrantes comme un groupe homogène lorsqu'elles viennent du même pays ou région. Néanmoins, des différences socio-économiques à l'intérieur du même pays ou région d'origine auraient pu affecter les résultats constatés dans l'est-centre et dans l'ouest du pays chez les Britanniques.

Un autre élément susceptible d'influencer la fécondité des immigrantes est leur durée de résidence en territoire canadien. Les résultats de nos analyses logistiques (modèles 4 et 5) montrent que les immigrantes internationales qui ont une durée de résidence de moins de trois ans au pays manifestent une fécondité récente moindre que les natives et que les immigrantes ayant vécu au Canada depuis une plus longue période. Certaines études signalent que les femmes arrivées récemment dans un pays d'accueil semblent diminuer temporairement leur fécondité en raison des facteurs de perturbation associés au processus d'immigration (Ram et George,

1990). Les immigrantes peuvent vivre involontairement des interruptions dans leur calendrier des naissances lorsqu'elles se séparent provisoirement de leur époux ou même ces femmes auraient pu avoir de fausses couches au cours du voyage. D'ailleurs, étant donné que la migration est un processus stressant, les immigrantes auraient besoin d'une certaine période de temps pour s'installer dans la société d'accueil et s'adapter aux nouvelles conditions économiques du pays d'accueil (Kulu, 2005; Adsera et Ferrer, 2016). Une analyse supplémentaire a été faite dans laquelle les immigrantes qui sont arrivées en 1911 ont été éliminées de l'analyse principal. En excluant ces femmes, les rapports de cotes deviennent non-significatifs et passent de 0,87 à 1,01 pour la durée de moins de trois ans dans le territoire, tant dans l'est-centre que dans l'ouest du pays. La valeur des rapports de cotes a augmenté en valeur du fait que nous avons éliminé les immigrantes de 1911 pour lesquelles l'effet d'interruption probablement a été plus prononcé en comparaison avec les immigrantes ayant une durée de deux à trois ans. Des futures recherches qui s'appuient sur de bases de données longitudinales pourraient explorer plus en détail les naissances des immigrantes avant et après l'immigration.

La variable qui résulte de l'interaction entre le pays de naissance et la durée de résidence sur le territoire permet de réconcilier et d'interpréter l'effet indépendant de chaque variable d'intérêt sur la fécondité récente (modèles 6-7). Une interruption de la fécondité est constatée chez les immigrantes des États-Unis et des îles Britanniques ayant une durée de trois ans ou moins dans le pays. Il semble que la culture de ces immigrantes ainsi que la durée récente dans le pays aient agi dans le même sens négatif sur la fécondité récente. Nous avons aussi recalculé les modèles 6 et 7 en éliminant les immigrantes de 1911. Les résultats du risque réduit de vivre avec un jeune enfant se maintiennent pour les Britanniques résidant dans l'ouest du pays et pour les Américaines. Par contre, les rapports de cotes chez les Britanniques qui résident dans l'Est-centre du pays deviennent non significatifs et passent de 0,88 à 1,01. La présence d'un réseau social des Britanniques dans l'est-centre du pays aurait pu faciliter l'intégration de ces immigrantes au cours des premières années dans le pays, ce qui n'était pas probablement le cas pour celles résidant dans l'ouest du pays.

D'ailleurs, l'importance relative de la durée de résidence par rapport à celle de la culture du pays de provenance sur la fécondité récente varie après trois ans et selon la région de résidence, soit « est-centre » ou « ouest ». Dans l'ouest du pays, les Britanniques ayant de

quatre à neuf ans sur le territoire canadien ont une propension similaire aux natives à résider avec un enfant. L'influence négative sur la fécondité associée au fait de venir d'un pays à basse fécondité aurait pu jouer un rôle plus important que l'influence positive d'une durée de quatre à neuf ans dans le pays. De même, une fécondité plus élevée des natives installées dans l'ouest du pays aurait pu rendre la fécondité élevée des Britanniques moins évidente. Dans l'est-centre du pays, les Britanniques avaient une propension plus élevée à résider avec un bébé que les natives. La capacité des Britanniques à s'intégrer à la société canadienne d'origine anglophone leur aurait permis de créer un réseau familial et social favorable à la naissance d'un enfant. Étant donné que la population dans l'ouest du pays était récente, des réseaux solides qui facilitaient l'installations des britanniques étaient moins difficiles à observer. Il est également possible que les Britanniques soient venues au Canada spécifiquement dans le but d'avoir une famille plus nombreuse.

Quant aux Américaines installées dans l'ouest du pays, l'influence positive d'une durée de quatre à neuf ans dans le pays sur la fécondité récente dépasse l'influence négative de la culture de faible fécondité. Même si les Américaines venaient d'un pays où la transition démographique avait débuté, elles étaient plus susceptibles de résider avec un enfant de moins d'un an que les natives. L'association positive entre la durée de quatre à neuf ans au Canada et la fécondité récente dans l'ouest du Canada pourrait s'expliquer par les règles établies par le gouvernement canadien de donner des terres aux individus. Les individus obtenaient un titre de propriété après trois ans à condition qu'une partie stipulée du terrain soit dédiée à la culture (Kinneer, 1998). Ainsi, les immigrants des États-Unis, dont la plupart étaient des cultivateurs, auraient pu attendre l'obtention d'un titre de propriété et le sentiment de sécurité et de stabilité financière associé pour fonder une famille. C'est également possible que l'obtention d'un titre de propriété ait mis fin à une période de travail intense; la modération de ce travail par la suite aurait pu, à son tour, réorienter l'énergie et le temps vers les relations sexuelles et les conceptions. Cet élément expliquerait un effet de rattrapage observé des immigrantes pour avoir un enfant après quatre ans dans l'ouest du Canada. Chez les immigrantes qui résident dans l'est-centre du pays, il semble qu'elles aient continué à préserver les valeurs de faible fécondité des États-Unis, ce qui a possiblement contribué à la tendance de la diminution de la fécondité dans l'est-centre du Canada.

Les immigrantes de l'Europe de l'Est, du Sud-Ouest et du Nord ont une propension plus élevée à résider avec un jeune enfant que les natives, malgré la durée récente de trois ans au Canada. Cet élément suggère que les immigrantes de l'Europe de l'Est, du Sud-Ouest et du Nord ne semblent pas avoir vécu cette interruption temporaire dans leur fécondité, même si elles devaient parcourir de plus longues distances pour traverser l'Atlantique et puis se rendre dans l'est et l'ouest du pays. Nous avons présumé que les immigrantes sont arrivées directement de leur pays de naissance. Cependant, il est possible qu'une partie d'entre elles aient d'abord immigré aux États-Unis et se soient rendues au Canada après quelques années. Les récits historiques soulignent que pour certains immigrants qui venaient de l'Europe du Nord et du Sud-Ouest et même de l'Europe de l'Est, le Canada n'a pas été leur première destination, mais leur deuxième, après les États-Unis. Perin (1998) signale que certains Allemands ont immigré via les États-Unis, où certains d'entre eux ont passé plusieurs années (Perin, 1998). Dans la même ligne, Widdis (1998) mentionne que de nombreux groupes de Scandinaves, d'Allemands et de l'Europe de l'Est établis en Saskatchewan, avaient résidé auparavant au Manitoba, dans les deux Dakota, au Minnesota et dans d'autres États de la région du Minnesota (Widdis, 1998). Le fait que certaines femmes auraient immigré au Canada après avoir résidé aux États-Unis aurait pu diminuer les distances que les femmes devaient parcourir avant de s'installer au Canada. Cet itinéraire pourrait expliquer le manque d'interruption temporaire de leur fécondité au cours des trois premières années dans le pays. Une autre possible explication de l'association positive entre la fécondité récente et une durée de moins de trois ans au Canada pour les immigrantes de l'Europe de l'Est est que ces femmes aient voyagé avec leur mari, alors que les Britanniques allaient rejoindre leur époux au Canada. Ainsi, la conception d'un enfant au cours de la décennie 1901-1911 aurait pu être diminuée par la séparation temporaire du couple au cours du voyage d'émigration, laquelle était probablement plus courant chez les Britanniques.

Parmi les immigrantes de l'Europe Sud-Ouest et du Nord ayant une durée de quatre à neuf ans, nous avons constaté une propension forte à résider avec un enfant de moins d'un an chez. Ces résultats suggèrent que les femmes ont manifesté un rattrapage dans leur fécondité après quatre ans de résidence en territoire canadien. D'ailleurs, cette propension élevée à avoir un enfant chez les immigrantes de l'Europe de l'Est pourrait être renforcée par le maintien de la

culture de leur région d'origine. Presque la moitié des immigrantes de l'Europe de l'Est, viennent de la Russie, où l'ISF vers la fin du 19^e siècle était le plus élevé parmi d'autres pays de l'Europe de l'Est (Zakharov et Ivanova, 1996). Un élément qui aurait favorisé la continuité des valeurs chez les immigrantes de l'Europe de l'Est est qu'elles s'installaient en groupes. À Toronto, les Ukrainiens, les Polonais et les Litvaniens avaient tendance à s'installer à proximité étroite les uns des autres (Perin, 1998). Au Manitoba, les Ukrainiennes travaillaient aussi pour recréer les conditions de leur pays d'origine (Kinnear, 1998). Quant aux immigrants du reste de l'Europe, Anderson (1977) constate des regroupements chez des Scandinaves, les Français et les Allemands-catholiques en Saskatchewan. Une fois ces immigrants installés au Canada, ils avaient tendance à se regrouper grâce aux éléments communs comme la langue, les traditions culturelles ainsi que la religion. Un autre élément qui favorisait l'établissement de groupes chez les Français, les Allemands-catholiques et les Ukrainiens était la migration en chaîne, où un ou deux pionniers ont établi des liens avec des amis ou de la famille dans le pays d'origine (Anderson, 1977).

Nous avons focalisé notre étude sur l'association du statut migratoire, la région de provenance et la durée de résidence sur le territoire avec la fécondité maritale effective récente. Toutefois, une mosaïque complexe de comportements de fécondité en 1911 au Canada se manifeste lorsque nous ajoutons à notre analyse d'autres facteurs démographiques, culturels et économiques. Nos résultats pour la plupart des facteurs inclus dans nos modèles vont dans la même direction que ceux constatés dans d'autres études faites vers la fin du 19^e siècle. Ainsi, une association négative entre le milieu urbain et la fécondité récente est constatée tant dans l'est-centre que dans l'ouest du pays. De même, les femmes âgées de 30 à 44 ans ont une faible propension à résider avec un enfant dans les deux régions. Cependant, les rapports de cotes sont légèrement moins élevés dans l'ouest que dans l'est-centre du pays.

D'ailleurs, nos régressions faites par région nous ont permis de tester deux hypothèses secondaires qui reposent sur l'association entre l'occupation du mari et l'identité ethnoreligieuse et la fécondité récente. Partout au Canada, les femmes mariées aux marchands, professionnels, manufacturiers et cols blancs ont une moindre propension à cohabiter avec un bébé que celles mariées à des cultivateurs. Toutefois, des distinctions inattendues sont observées chez les femmes mariées à des ouvriers ou à des journaliers : dans l'ouest du Canada, ces femmes

manifestent des propensions positives à la fécondité récente, alors que dans l'est-centre du pays, leurs chances de vivre avec un enfant de naissance récente sont très semblables à celles mariées à des cultivateurs, possiblement à cause d'une plus forte mobilité occupationnelle à l'ouest.

Bien qu'une association positive existe entre les franco-catholiques et la fécondité, la propension est plus forte dans les Maritimes, le Québec et l'Ontario que dans les Prairies et la Colombie-Britannique. Ce résultat suggère que les protestantes, dans l'ouest du pays, avaient une propension plus élevée à cohabiter avec un bébé. Une partie des divergences régionales relatives au comportement de fécondité effective des protestantes pourrait s'expliquer par la dominance dans l'est-centre des méthodistes et des baptistes, dont la fécondité était moins élevée en comparaison avec les autres confessions du protestantisme comme l'anglicanisme. La proportion des méthodistes et des baptistes dans l'est-centre est plus élevée que dans l'ouest de 16, 7 et 11 % respectivement pour les anglo-protestantes, les Irlandaises protestantes et les protestantes d'une autre ethnie. Gauvreau (2006) constate que les anglicanes avaient plus d'enfants, alors que les méthodistes et les baptistes en avaient moins en 1901. Ces différences étaient en partie attribuées au fait que l'anglicanisme était plus structuré que les autres confessions, ce qui aurait pu réduire la marge de manœuvre et de conscience personnelle. Par contre, la position des méthodistes sur la limitation de la taille de la famille était moins coercitive puisque cette religion avait un « ajustement relativement facile à la modernité » (Gauvreau, 2006). Ainsi, une dominance des méthodistes et de baptistes, dont la fécondité était faible, dans l'est-centre plutôt que dans l'ouest du Canada pourrait expliquer les écarts plus prononcés entre protestantes et franco-catholiques. D'autres éléments culturels susceptibles d'influencer la fécondité, principalement des anglo-protestantes, peuvent être identifiés, notamment le mouvement social, débuté vers 1900, connu sous le nom de « Mères de la Nation ». Cette idéologie encourageait les femmes blanches, britanniques, anglo-protestantes et de la classe moyenne à se reproduire pour augmenter la population des Britanniques au Canada. Ce mouvement était présent surtout dans l'ouest du pays en raison de l'augmentation des immigrantes non blanches (Green, 2017). Une dernière interprétation repose sur des facteurs économiques, principalement l'offre de terres pour les fermes dans l'ouest du pays (Loewen, 2002), qui auraient pu encourager la naissance d'un enfant pour toutes les femmes de cette région, même chez les protestantes.

De même, pour mieux comprendre la manière dont les facteurs socioéconomiques et culturels ont affecté le comportement des immigrantes et des natives, nous avons réalisé deux dernières régressions appliquées à chaque sous-population. Notre étude révèle des similitudes pour certains facteurs selon le statut migratoire : avoir 40 à 49 ans, résider en Colombie-Britannique et résider en milieu urbain est associé négativement à la fécondité récente, malgré le statut immigrante-native. En outre, certains contrastes entre immigrantes et natives ont été mis au jour et mériteraient une étude plus détaillée dans des recherches futures. La différence la plus frappante entre les immigrantes et les natives se trouve dans l'identité ethno-religieuse : le clivage binaire de fécondité élevée chez les franco-catholiques et de faible fécondité chez les protestantes est plus évident chez les natives que chez les immigrantes. La disponibilité des terres offertes par le gouvernement, notamment dans l'ouest du pays, aurait pu encourager une partie des immigrantes plus susceptibles de donner naissance à un enfant au cours de l'année censitaire 1910-1911. Ainsi, même les immigrantes qui pratiquent le protestantisme auraient pu être incitées à donner naissance à un enfant, contrairement aux protestantes nées au Canada. De même, l'association positive entre les femmes âgées de 20-24 ans et la fécondité récente est plus importante chez les immigrantes que chez les natives. Enfin, les natives résidant dans les Maritimes ont une propension plus importante de résider avec un bébé que les natives résidant au Québec, une fois prise en compte l'ensemble des facteurs économiques et culturels. Cette distinction suggère que plus d'études de démographie historique soient consacrées aux provinces Maritimes. D'autres possibles recherches sur les immigrantes pourraient inclure dans les régressions des caractéristiques du mari comme leur statut migratoire ou l'année à l'immigration. Cette information, disponible dans le recensement, permettrait de raffiner la compréhension des femmes de la séparation temporaire de leur mari lors du processus d'immigration. Par exemple, certains récits historiques d'immigrants britanniques indiquent que le mari a migré un an ou 18 mois auparavant au Canada pour construire une maison ou accumuler du capital. Ensuite, la femme et le reste de la famille arrivaient au pays (McCormack, 1994).

Notre exploration de la fécondité au Canada en 1911 concerne une période exceptionnelle de forte immigration, l'épisode de l'immigration le plus important dans l'histoire du Canada. Aujourd'hui, nous observons une diversité croissante des comportements de

fécondité selon le pays d'immigration, la durée sur le territoire, l'ethnie, la province de résidence, l'âge des femmes, entre autres (Street, 2009; Bélanger et Gilbert, 2003; Woldemicael et Roderic, 2010). Cette étude révèle l'importance de poursuivre des études historiques qui mettent de l'avant les différences des immigrantes. Lorsque nous parlons de la transition démographique, les immigrantes, à la différence des natives, avaient des caractéristiques propres. Elles avaient été exposées, auparavant, à la culture de leur pays d'origine et elles pouvaient toujours porter les valeurs de leur culture d'origine au Canada. Elles ont aussi vécu une interruption des naissances durant les années où elles étaient en processus d'immigration. Ces particularités ont pu influencer leur comportement en matière de fécondité et suggèrent par conséquent le besoin de reconnaître la diversité des comportements de fécondité qui se manifestaient chez les immigrantes en 1911 au Canada. D'ailleurs, cette diversité de comportements au sein des immigrantes pourrait aussi être présente dans un contexte contemporain. On observe, pour 1911, un clivage entre les femmes de l'Europe de l'Est et du Sud-Ouest et celles des îles Britanniques et des États-Unis. Les pays d'origine des immigrants sont très différents aujourd'hui : de nombreux immigrants viennent notamment de l'Asie (y compris du Moyen-Orient), de l'Amérique latine et de l'Afrique (Statistique Canada, 2016). Certaines considérations relatives à la durée de résidence sur le territoire ont aussi changé. Le voyage au Canada est beaucoup plus rapide, compte tenu de l'évolution de la technologie du transport (Chilton, 2016). Toutefois, d'autres facteurs comme les exigences et les délais administratifs pour obtenir un visa, la recherche d'un emploi et l'adaptation à un nouveau pays pourraient retarder la naissance d'un enfant après l'arrivée au Canada. Ainsi, les distinctions que nous avons étudiées en 1911 sont encore importantes aujourd'hui. Étant donné que les niveaux de fécondité dans le pays sont faibles, les immigrantes occupent une place de plus en plus importante dans la reproduction de la population canadienne. Par conséquent, il faut continuer à être sensible à l'hétérogénéité des comportements de fécondité que les immigrantes pourraient manifester une fois installées au pays.

Bibliographie

- ADSERA, A. et A. FERRER. 2010. *Canadian immigration: Economic evidence for a dynamic policy environment*. Montréal, QC, McGill-Queen's University Press.
- . 2014. « Immigrants and Demography: Marriage, Divorce, and Fertility », dans *Handbook of the Economics of International Migration*, Chiswick B. et Miller P., Elsevier, 75p.
- . 2016. « The Fertility of Married Immigrant Women to Canada », *International Migration Review*, vol. 50, n° 2: 475-505.
- ALTER, G. et M. ORIS. 2005. « Childhood conditions, migration, and mortality: Migrants and natives in 19th-century cities », *Social Biology*, vol. 52, n° 3-4: 178-191.
- ANDERSON, A. 1977. « Ethnic identity in Saskatchewan Bloc Settlements: A Sociological Appraisal », dans *The Settlement of the West*, Palmer, H., Calgary, Comprint Publishing Company: 188-193.
- BECKER, G. 1960. « An economic analysis of fertility », dans *Demographic and Economic Change in Developed Countries*, Princeton University Press: 209-231.
- BÉLANGER, A. et S. GILBERT. 2003. « La fécondité des immigrantes et de leurs filles nées au Canada », *Rapport sur l'état de la population du Canada*: 135-161.
- BELSHAW, J.D. 2009. *Becoming British Columbia: A population History*, Vancouver, B.C.: UBC Press, 143 p.
- . 2016. *Canadian History: Post-Confederation*, Victoria, B.C.: BCampus: 895 p.
- BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA. 2016. « Recherche : Listes de passagers, 1865-1922 », [En ligne] <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/immigration/documents-immigration/listes-passagers/listes-passagers-1865-1922/Pages/recherche.aspx>
- . 2018. « Cinquième recensement du Canada, 1911 : Instructions à l'usage des fonctionnaires, commissaires et recenseurs », [En ligne] http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/statcan/CS98-1911I-2.pdf
- BONGAARTS, J. et S. WATKINS. 1996. « Social Interactions and Contemporary Fertility Transitions », dans *Population and Development Review*, Population Council Stable: 639-682.

- BOUCHARD, G. et R. ROY. 1991. « Fécondité et alphabétisation au Saguenay et au Québec (XIXe-XXe siècles) », *Annales de Démographie Historique*, vol. 1991, n° 1 : 173-201.
- BOURBEAU, R., J. LÉGARÉ et V. ÉMOND. 1997. *New Birth Cohort Life Tables for Canada and Quebec, 1801-1991*. Statistics Canada.
- BROWN, J.C. et T.W. GUINNANE. 2003. *Two Statistical Problems in the Princeton Project on the European Fertility Transition*. Rochester, NY, Social Science Research Network.
- CALDWELL, J. 1982. *A theory of fertility decline*. Academic Press, New York, 382 p.
- CHARLES, E. 1948. *The changing size of the family in Canada*. Minister of trade and Commerce, Ottawa: 11 p.
- CHESNAIS, J.-C. 1986. « La transition démographique : étapes, formes, implications économiques. Étude de séries temporelles (1720-1984) relatives à 67 pays. Présentation d'un Cahier de l'INED », *Population*, vol. 41, n° 6: 1059-1070.
- CHILTON, L. 2016. *Accueillir les immigrants au Canada: le travail de l'État avant 1930*. Ottawa, ONT, La Société Historique du Canada, n° 34: 2-32.
- CHO, L., R. RETHERFORD et CHOE. 1986. *The Own-Children Method of Fertility Estimation*. Honolulu, University of Hawaii Press: 112 p.
- CLELAND, J. et C. WILSON. 1987. « Demand Theories of the Fertility Transition: an Iconoclastic View », *Population Studies*, vol. 41, n° 1: 5-30.
- COALE, A. J. et S. C. WATKINS. 1986. *The Decline of Fertility in Europe. The revised Proceeding of a Conference on the Princeton European Fertility Project*. Princeton New Jersey, Princeton University Press.
- DARROCH, G. 2014. « Household Experiences », dans *The Dawn of Canadas's Century*, Gordon, D, McGill-Queen's University Press: 177 p.
- DEBOOSERE, P. et S. GADEYNE. 2005. « La sous-mortalité des immigrants adultes en Belgique : une réalité attestée par les recensements et les registres », *Population*, vol. 60, n° 5: 765-811.
- DILLON, L. 2008. *The Shady Side of Fifty: Age and Old Age in Late Victorian Canada and the United States*. Montreal, McGill-Queen's University Press.
- DILLON, L., M. AMOREVIETA-GENTIL, M. CARON, C. LEWIS, A. GUAY-GIROUX, B. DESJARDINS et A. GAGNON. 2018. « The Programme de recherche en démographie historique: past, present and future developments in family reconstitution », *The History*

- of the Family*, vol. 23, n° 1: 20-53.
- DONALD, W. 1913. « The Growth and Distribution of Canadian Population », *Journal of Political Economy*, vol. 21, n° 4: 296-312.
- DRIBE, M., J.D. HACKER et F. SCALONE. 2014. « The impact of socio-economic status on net fertility during the historical fertility decline: a comparative analysis of Canada, Iceland, Sweden, Norway, and the USA », *Population Studies*, vol. 68, n° 2: 135-149.
- EGGLESTON, W. 1992. « The old homestead: Romance and reality », dans *The Prairie West : historical readings*, Francis, R. D, et Palmer, H., Edmonton, Pica Pica Press, 340 p.
- FORD, K. 1990. « Duration of Residence in the United States and the Fertility of U.S. Immigrants Source »:, *The International Migration Review*: 34-68.
- GAUVREAU, D. 2002. « La transition de la fécondité au Canada. Bilan et essai d'interprétation, Summary », *Annales de démographie historique*, no 104, n° 2: 175-199.
- . 2004. « La transition de la fécondité au Québec : un exemple de transgression de la morale catholique? », *Études d'histoire religieuse*, vol. 70: 7-22.
- . 2006. « Religious diversity and the onset of the fertility transition: Canada, 1870–1900 », dans *Religion and the decline of fertility in the western world*, Springer: 21-39.
- GAUVREAU, D. et P. GOSSAGE. 2000. « Avoir moins d'enfants au tournant du XXe siècle: une réalité même au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 1: 39-65.
- . 2001. « Canadian Fertility Transitions: Quebec and Ontario at the Turn of the Twentieth Century », *Journal of Family History*, vol. 26, n° 2: 162-188.
- . 2007. « Canadian fertility in 1901: a bird's eye view », dans *Every Household Counts: Canadian Households and Families in 1901*, Toronto, University of Toronto Press: 60-109.
- GAUVREAU, D., P. GOSSAGE et L. GINGRAS. 2000. « Measuring Fertility with the 1901 Canadian Census: A Critical Assessment », *Historical Methods: A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History*, vol. 33, n° 4: 219-228.
- GAUVREAU, D., D. GERVAIS et P. GOSSAGE. 2007. *La fécondité des québécoises, 1870-1970 : d'une exception à l'autre*. Montréal, Boréal, 106-134.
- GOLDSTEIN, S. et A. GOLDSTEIN. 1981. « The Impact of Migration on Fertility: an 'Own Children' Analysis for Thailand », *Population Studies*, vol. 35, n° 2: 265-284.

- GREEN, H. 2017. « The Rise of Motherhood: Maternal Feminism and Health in the Rural Prairie Provinces, 1900-1930 », *Past Imperfect*, vol. 20.
- GUINNANE, T.W., B.S. OKUN et J. TRUSSELL. 1994. « What Do We Know About the Timing of Fertility Transitions in Europe? », *Demography*, vol. 31, n° 1: 1 p.
- HACKER, J.D. 2003. « Rethinking the "Early" Decline of Marital Fertility in the United States », *Demography*, vol. 40, n° 4: 605-620.
- HACKER, J.D. et E. ROBERTS. 2017. « The impact of kin availability, parental religiosity, and nativity on fertility differentials in the late 19th-century United States », *Demographic Research*, vol. 37, n° 34: 1049-1080.
- HAINES, M. R. 1990. « Western Fertility in Mid-Transition: Fertility and Nuptiality in the United States and Selected Nations At the Turn of the Century », *Journal of Family History*, vol 15, n° 1: 23-48.
- HALL, D. 1977. « Clifford Sifton: Immigration and Settlement Policy 1896-1905 », dans *The Settlement of the West*, Calgary, Palmer, 64 p.
- HAREVEN, T. et M. VINOVSIS. 1978. « Patterns of childbearing in late nineteenth-century America: the determinants of marital fertility in five Massachusetts towns in 1880 », dans *Family and Population in nineteenth century in America*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press: 85-125.
- HARTON, M. E. 2017. « Familles, communautés et industrialisation en Amérique du Nord. La reproduction familiale canadienne-française dans les villes de Québec et de Manchester (New Hampshire), 1880-1911 », [Thèse de doctorat] Département de sociologie: Université Laval.
- HENRIPIN, J. 1968. *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*. Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 223-236.
- HURD, B. 1937. « The Decline in the Canadian Birth-Rate », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. 3, n° 1: 40-57.
- INFRASTRUCTURE DE RECHERCHE SUR LE CANADA AU 20E SIÈCLE (IRCS-CCRI).2012.« Échantillon de la population en 1911 », [En ligne]. <http://ircs1911.cieq.ca/accueil.php>

- JOUBERT, K. 2013. « Tendances de la fécondité canadienne au XIXe siècle: analyse des recensements canadiens de 1852 et 1881 », Département de démographie: Université de Montréal.
- KEYFITZ, N. 1950. « The growth of Canadian population », *Population Studies*, vol. 4, n° 1: 47-63.
- KINNEAR, M. 1998. *A female economy, women's work in the praries province ,1870-1970*. McGill-Queen's University Press, p.19.
- KULU, H. 2005. « Migration and Fertility: Competing Hypotheses Re-examined », *European Journal of Population / Revue européenne de Démographie*, vol. 21, n° 1: 51-87.
- LALOU, R. 1993. « Quand l'école des femmes était une école des mères. Influence de l'instruction sur la fécondité des Québécoises (1850-1940) », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 22, n° 2: 229-262.
- LANGFORD, N. 1995. « Childbirth on the Canadian Prairies 1880–1930 », *Journal of Historical Sociology*, vol. 8, n° 3: 278-302.
- LEHR, C. 1994. « Peopling the Prairies with Ukrainians », dans *Immigration in Canada Historical perspectives*, Mississauga, Copp Clark Longman, 179 p.
- LERIDON, H. 2002. « Les facteurs biologiques et sociaux de la fertilité : une vue d'ensemble », dans *Démographie: analyse et synthèse. II. Les déterminants de la fécondité*, Caselli, G. et al. (éds), Éditions de l'Institut national d'études démographiques: 173-190.
- LOEWEN, R. 2002. *Ethnic Farm Culture in Western Canada*. Les groupes ethniques du Canada, vol. 29.
- MARKS, L. 2007. « Leaving god behind when they crossed the Rocky Mountain's: Exploring unbelief in turn-of the century British Columbia », dans *Every Household Counts: Canadian Households and Families in 1901*, Toronto, University of Toronto Press: 371-380.
- MARR, W.L. 1986. « Nuptiality, total fertility and marital fertility in Upper Canada, 1851: A study of land availability, urbanization and birthplace », *Canadian Studies in Population*, vol. 13, n° 1: 1-18.
- MCCORMACK, A.R. 1994. « Networks among British Immigrants », dans *Immigration in Canada: Historical Perspectives*, Gerald Tulchinsky, Copp Clark Longman, 203-219.
- MCHUGH, M.L. 2013. « The Chi-square test of independence », *Biochemia Medica*,

- vol. 23, n° 2: 143-149.
- MCINNIS, M. 1977. « Childbearing and Land Availability: Some Evidence from Individual Household Data », dans *Population Patterns in the Past*, New York, Academic Press: 201-227.
- . 2000. « The population of Canada in the twentieth century », dans *A Population History of North America*, Cambridge University Press: 371-432.
- MCQUILLAN, K. 2004. « When Does Religion Influence Fertility? », *Population and Development Review*, vol. 30, n° 1: 25-56.
- MINEAU, G.P., L.L. BEAN et D.L. ANDERTON. 1989. « Migration and fertility: behavioral change on the American frontier », *Journal of Family History*, vol. 14, n° 1 : 43-61.
- MINNESOTA POPULATION CENTER. 2017. « What is NAPP? », [En ligne]. <https://www.nappdata.org/napp/intro.shtml>
- MOORE, E.G. 1990. « Fertility decline in three Ontario cities, 1861-1881 », *Canadian Studies in Population*, vol. 17, n° 1: 25-47.
- NG, E. et F. NAULT. 1997. « Fertility among recent immigrant women to Canada, 1991: an examination of the disruption hypothesis », *International Migration (Geneva, Switzerland)*, vol. 35, n° 4: 559-580.
- NOTESTEIN, F. 1953. « Economic problems of population change » London, Oxford University Press.
- OLSON, S. et THORNTON, P. 2011. *Peopling the North American city, Montreal 1840-1900*, Montreal: McGill-Queens's University Press.
- PATRIAS, C. 1999. *Les Hongrois au Canada*. Ottawa, ONT. Les groupes ethniques du Canada, vol. 27: 1-10.
- PERIN, R. 1998. *Les allophones au sein du catholicisme canadien, 1880-1920*. Ottawa, ONT Les groupes ethniques du Canada, vol. 25.
- POIRIER, J. 2012. « Présentation du numéro », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 2: 179-184.
- PRESTON, S.H. et M.R. HAINES. 1991. *Fatal Years: Child Mortality in Late Nineteenth-Century America*. Princeton University Press.
- RAM, B. et M.V. GEORGE. 1990. « Immigrant Fertility Patterns in Canada, 1961–1986 », *International Migration*, vol. 28, n° 4: 413-426.

- RONALD, J. 2013. « La fécondité des immigrantes africaines au Québec de 1986 à 2010 », Département de démographie: Université de Montréal.
- SAGER, E. 2014. « Canada's Immigrants in 1911: A Class Analysis », dans *The Dawn of Canadas's Century*, Gordon, D, McGill-Queen's University Press.
- SCALONE, F. et M. DRIBE. 2017. « Testing child-woman ratios and the own-children method on the 1900 Sweden census: Examples of indirect fertility estimates by socioeconomic status in a historical population », *Historical Methods: A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History*, vol. 50, n° 1: 16-29.
- SHRYOCK, H.S., E.A. LARMON, et J.S. SIEGEL.1980. *The methods and materials of demography*. [Washington], U.S. Dept. of Commerce, Bureau of the Census : for sale by the Supt. of Docs. U.S. Govt. Print. Off.: vol 2: 500-510.
- SOBOTKA, T. 2008. « Overview Chapter 7: The rising importance of migrants for childbearing in Europe », *Demographic Research*, vol. S7, n° 9: 225-248.
- STATISTIQUE CANADA. 2012. « La croissance démographique du Canada : de 1851 à 2061 », [En ligne]. http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-310-x/98-310-x2011003_1-fra.cfm
- . 2014. « Statistiques historiques du Canada. Section A: Population et migration », [En ligne]. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-516-x/sectiona/4147436-fra.htm>
- . 2016. « Répartition en pourcentage de la population née à l'étranger selon le lieu de naissance, Canada, 1871 à 2011», données issues de l'Enquête nationale auprès de ménages,2011, disponible dans le lien <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2016006-fra.htm>
- STREET, M.C. 2009. *La Fécondité des Femmes Immigrantes (1980-2006): Une Comparaison Entre le Québec et le Canada*. Institut National de la Recherche Scientifique-Urbanisation Centre de Documentation: 38 p.
- SZRETER, S et E. GARRETT. 2000. « Reproduction, Compositional Demography, and Economic Growth: Family Planning in England Long before the Fertility Decline», *Population and Development Review*, vol. 26, n° 1: 45-80.
- TÉTREAU, M. 1993. « De la difficulté de naître et de survivre dans une ville industrielle de la Nouvelle-Angleterre au XIXe siècle : mortalité infantile, infanticide et avortement à Lowell, Massachusetts, 1870-1900 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*,

vol. 47, n° 1: 53-82.

- THORNTON, P. et S. OLSON. 1991. « Family Contexts of Fertility and Infant Survival in Nineteenth-Century Montreal », *Journal of Family History*, vol. 16, n° 4: 401-417.
- . 2006. « The religious claim on babies in nineteenth-century Montreal », dans *Religion and the Decline of Fertility in the Western World*, Dordrecht, Springer: 207-233.
- THORNTON, P., S. OLSON, A. BIDEAU, B. DESJARDINS et H. PÉREZ-BRIGNOLI. 1997. « Infant Vulnerability in Three Cultural Settings in Montreal in 1880 », dans *Infant and Child Mortality in the Past*, New York, Oxford University Press: 216-241.
- WATKINS, S. 1995. « États, réseaux et rythme du déclin de la fécondité en Angleterre et en France », dans *La Sociologie des populations*, Les presses de l'Université de Montréal: 171-188.
- WIDDS, R.W. 1992. « Saskatchewan Bound: Migration to a New Canadian Frontier », *Great Plains Quarterly*: 16 p.
- . 1998. *With scarcely a ripple Anglo-Canadian migration into the United States and Western Canada, 1880-1920*. McGill-Queen's University Press.
- WOLDEMICAEL, G. et B. RODERIC. 2010. « Fertility Behavior of Immigrants in Canada: Converging Trends », *PSC Discussion Papers Series*, vol. 24, n° 5.
- YASUBA, Y. 1962. *Birth Rates of the White Population in the United States, 1800–1860: An Economic Study*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- ZAKHAROV, S. et IVANOVA, E. 1996. « Fertility decline and recent changes in Russia—On the threshold of the second demographic transition », dans *Russia's Demographic Crisis*, Santa Monica, RAND: 36-82.

ANNEXE 1 : Rapport d'enfants par femme (REF) ajusté pour la mortalité

La méthode du rapport d'enfants par femme ajustée pour la mortalité a été développée par Shryock et Siegel (1980). Cette méthode est constituée de dix étapes qui sont résumées par Scalone et Dribe (2017) dans la formule suivante :

$$adj. CWR_{0-4} = \frac{P_{0-4} * (500000/L_{0-4})}{\left[P_{f20-54} * \left(\frac{L_{15-49}}{L_{20-54}} \right) + P_{f15-49} \right] * 0,5}$$

D'où :

P_{0-4} : Enfants de moins de cinq ans dénombrés dans le recensement

L_{0-4} : Nombre d'années vécues de 0 à 4 ans

P_{f20-54} et P_{f15-49} : Femmes de 20-54 ans et de 15-49 ans dénombrées dans le recensement

L_{15-49} et L_{20-54} : Nombre d'années vécues de 15 à 49 et de 20 à 54 ans chez les femmes

Cette méthode repose sur l'hypothèse que le nombre d'années vécues (L_{x-y}), entre les intervalles d'âges x-y, obtenus d'une table de mortalité ne changent pas d'une année à l'autre ou que la population est stationnaire. Ainsi, Shryock et Siegel (1980) présument que la mortalité dans les cinq années précédentes au recensement ne varie pas. Le numérateur considère les enfants de moins de cinq ans P_{0-4} qui sont observés pour les cinq années précédentes au recensement. Ces enfants sont multipliés par la proportion du nombre d'enfants présents dans la population stationnaire durant les cinq années précédentes au recensement ($5*100\ 000/L_{0-4}$).

Intuitivement, cette méthode consiste à estimer dans le numérateur les naissances au cours de cinq années à partir des survivants. Le dénominateur consiste en estimer l'effectif des femmes au milieu de la période des cinq années précédentes au recensement. Nous estimons les rapports d'enfants par femme ajustée pour la mortalité ($adj. CWR_{0-4}$) à l'aide des tables de mortalité abrégées du moment de 1891, 1901 et 1911 calculées par Bourbeau et al. (1997). Chacune des tables de mortalité est construite en utilisant des taux de mortalité par l'âge et par

sexe pendant une période d'observation courte, généralement d'un an. Ces tables permettent de représenter la mortalité pendant cette période (Bourbeau et al.,1997). Nous avons calculé la moyenne arithmétique des tables de 1891-1901 et de 1901-1911 pour reconstituer la mortalité à la demi-période pour les années de 1901 et 1911 respectivement, pour les hommes et les femmes.

De plus, nous avons adapté le numérateur du rapport d'enfants par femme ajusté pour corriger pour la mortalité des filles (f) et de garçons (g).

$$adj. CWR_{0-4i} = \frac{P_{0-4f} * \left(\frac{500000}{L_{0-4f}}\right) + P_{0-4h} * \left(\frac{500000}{L_{0-4g}}\right)}{\left[P_{f20-54} * \left(\frac{L_{15-49}}{L_{20-54}}\right) + P_{f15-49}\right] * 0,5}$$

D'où : P_{0-4f} et P_{0-4h} population de filles et de garçons de moins de cinq ans dénombrés dans le recensement i : 1901 et 1911. L_{0-4f} et L_{0-4h} : Nombre d'années vécues de 0 à 4 ans par les filles et les garçons des tables de mortalité de 1891-1901 et 1901-1911. P_{f20-54} et P_{f15-49} : Femmes de 20 à 54 ans et de 15 à 49 ans énumérées dans le recensement i. L_{15-49} et L_{20-54} : nombre d'années vécues de 15 à 49 et de 20 à 54 ans chez les femmes des tables de mortalité de 1891-1901 et 1901-1911.

Pour l'application de cette méthode, nous devons présumer qu'il n'existe pas de variations de mortalité ni de migration au cours de 5 ans précédentes au recensement i.

En 1901 :

$$adj. CWR_{0-4(1901)} = \frac{15867 * \left(\frac{500000}{417939}\right) + 16739 * \left(\frac{500000}{407808}\right)}{\left[57028 * \left(\frac{2368256}{2273633}\right) + 65476\right] * 0,5} = 0.633$$

En 1911 :

$$adj. CWR_{0-4(1911)} = \frac{21852 * \left(\frac{500000}{431764}\right) + 22368 * \left(\frac{500000}{422166}\right)}{\left[77229 * \left(\frac{2540990}{2452317}\right) + 87032\right] * 0,5} = 0.620$$

ANNEXE 2 : Distribution des enfants des immigrantes

Nous avons identifié le lieu de naissance des enfants (au Canada ou ailleurs) selon l'année d'arrivée de leurs mères au Canada en utilisant la logique expliquée par Ng et Nault (1997). Nous supposons que les femmes une fois établies ne quittent pas le territoire. Nous devons faire cette hypothèse parce que nous n'avons pas des informations qui nous permettent d'identifier si les femmes ont quitté le territoire temporairement. Dans la figure suivante, nous présentons le nombre d'enfants dont l'âge est de 0 à 4 ans en 1911 (Axe y). Ces enfants sont nés chez les immigrantes dont la cohorte d'immigration est l'année x (Axe x). Nous expliquons ce diagramme en utilisant les 728 enfants de moins de cinq ans dont les mères se sont installées en 1910 (durée au Canada : 1 an). Par exemple, 187 enfants ont moins d'un an en 1911. Ces enfants sont nés chez des immigrantes qui sont arrivées en 1910 ou qui ont une durée de moins d'un an dans le pays. Les enfants âgés de 4 ans en 1911 (126 enfants) seraient nés en 1906. Toutefois, les mères n'avaient pas encore immigré au pays, ce qui suggère qu'ils sont nés ailleurs. En ce qui concerne 128 enfants qui ont un an révolu en 1911, ils auraient pu naître juste après ou juste avant l'immigration. Suivant cette logique, les enfants de la diagonale grise représentent des naissances des femmes au cours de l'année de l'immigration. Les enfants à gauche de la diagonale (caisses vertes) sont nés avant l'immigration et les enfants à droite (caisses en blanc) sont nés au Canada.

Figure 5. Distribution (effectifs) des naissances chez les immigrantes, de 15-49 ans, mariées et avec époux présent, selon l'année d'arrivée en Canada, 1911

Âge enfant en 1911 (y)												
4	67	126	87	86	115	161	121	142	127	82	66	467
3	72	136	89	79	190	199	157	136	122	95	62	502
2	72	151	86	134	215	221	139	135	114	77	52	454
1	67	128	126	139	220	181	145	115	115	70	66	439
0	42	187	145	150	238	206	150	122	116	78	64	418
Année arrivée (x)	1911	1910	1909	1908	1907	1906	1905	1904	1903	1902	1901	1900 et avant
Durée Canada	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11+
Effectifs des immigrantes	628	1204	751	703	1087	988	707	606	551	387	296	3060

En suivant cette logique, nous constatons un 11% des enfants qui sont nés ailleurs du total des enfants de moins de cinq ans retenus (caisses vertes), 85% des enfants qui sont nés

dans le territoire (caisses blanches) et 5% sont nés juste avant ou juste après la migration de leur mère (caisses grises). De la totalité des enfants qui se trouvent dans la diagonale grise (450 enfants), nous identifions que 72% sont nés dans un autre pays alors que le reste est né au Canada. Il faut noter que nos analyses du rapport d'enfants par femme au niveau du ménage (Chapitre 3) s'appuient sur la totalité des enfants, même s'ils sont nés ailleurs, ce qui représente une limite pour notre calcul du rapport d'enfants par femme au niveau du ménage.

ANNEXE 3 : Regroupement des immigrantes internationales selon leur région de naissance

Nous avons regroupé les immigrantes par régions. Les pays qui intègrent chaque région et les pourcentages les plus importants sont les suivants :

- Europe de l'Est : 47,9 % des femmes mariées sont de la Russie, 19,7 % sont de Galicie, 11,8 % sont de la Pologne, 6,5 % sont de la Hongrie, 4,45 % sont de la Roumanie, et l'autre 10 % est composé des femmes qui viennent d'autres pays de l'Europe de l'Est.
- Europe du Nord : 36,4 % des femmes mariées sont de la Suède, 25,5% de la Norvège, 16,4 % de la Finlande, 12,9% de l'Islande et 8,9 % du Danemark.
- Europe du Sud et centrale : 45,7% des femmes mariées sont de l'Autriche, 21,6% de l'Allemagne, 12,4 % sont de l'Italie, 8,9 % sont de la France, 5,6 % sont de la Belgique, 2,8 % sont des Pays Bas et le reste se distribue dans de pays dont les pourcentages sont très petits.
- Autres pays : 34,8% viennent de l'est de l'Asie, 20,9 % de l'ouest de l'Asie, 8,2% de l'Amérique latine et le reste des femmes sont réparties dans les autres régions du monde.

ANNEXE 4 : Analyse de sensibilité des rapports d'enfants par femme selon le pays de naissance

Nous avons recalculé les rapports d'enfants par femme en éliminant les immigrantes qui sont arrivées au cours des cinq premières années au Canada. Ce critère permet d'analyser seulement des immigrantes dont leurs naissances sont survenues dans le territoire canadien.

Tableau XIV. Rapport d'enfants par femme, mariée, avec époux présent dans le ménage, par groupe d'âge et pays de naissance, 1911

Groupe d'âge	Natives	États-Unis	Îles Britanniques	Europe de l'Est	Europe du Sud-ouest	Europe du Nord
15-19	0,51	0,47	-	0,51	0,35	-
20-24	1,04	1,05	0,88	1,47	1,36	1,23
25-29	1,28	1,07	1,12	1,66	1,55	1,57
30-34	1,15	0,92	1,04	1,50	1,25	1,38
35-39	0,96	0,68	0,78	1,07	1,20	1,03
40-44	0,60	0,44	0,40	0,90	0,82	0,89
45-49	0,20	0,30	0,13	0,41	0,40	0,25
15-49	0,90	0,80	0,70	1,20	1,10	1,10
Effectifs	32234	1104	3101	1137	813	350

Source : Échantillon de 5 % du recensements de 1911

ANNEXE 5 : Analyse bivariée selon le statut d'immigration

Tableau XV. La proportion des natives et immigrantes vivant avec un enfant de moins d'un an (%) selon les variables de contrôle, femmes de 15-49 ans, mariées et dont époux est présent (Canada, 1911)

Variables de contrôle	Natives	Immigrantes
Variables démographiques		
Âge		
15-19 ans	28,1	25,2
20-24 ans	30,9	28,2
25-29 ans	27,8	24,0
30 -34 ans	21,0	18,7
35-39 ans	17,6	14,7
40-44 ans	8,3	7,0
45-49 ans	1,4	1,7
Province		
Île-du- Prince-Édouard	21,6	18,2
Nouvelle-Écosse	17,2	19,9
Nouveau-Brunswick	20,8	12,3
Québec	23,5	18,1
Ontario	14,6	15,4
Manitoba	17,8	17,9
Saskatchewan	18,5	21,3
Alberta	13,8	18,6
Colombie-Britannique	13,1	14,0
Variable culturelle		
Identité ethnoreligieuse		
Franco-catholique	25,6	19,5
Irlandaise- catholique	15,3	17,3
Catholique d'autres origines	20,8	22,1
Anglo-protestante	14,0	14,7
Irlandaise-protestante	13,4	12,5
Protestante d'autres origines	14,5	17,6
Autres religions	16,2	20,5
Aucune/Inconnue	11,5	14,8
Variables économiques		
Occupation de l'époux		
Marchand/professionnel /manufacturier	13,8	15,5
Col blanc	15,0	13,5
Artisan	18,2	16,5

Ouvrier semi-spécialisé ou sans spécialisation	19,7	18,6
Journalier et serviteur	22,8	18,7
Cultivateur	19,4	19,5
Sans occupation/Inconnue	15,8	10,8
Alphabétisation		
Analphabète	20,7	22,5
Peut lire ou écrire	17,8	19,4
Peut lire et écrire	18,3	16,8
Inconnu	15,9	15,1
Milieu de résidence		
Rural	20,4	19,1
Urbain	16,0	16,0
Niveau de scolarité (du district)		
Bas	19,6	19,3
Moyen	18,7	16,6
Élevé	16,0	13,3
Effectifs	32234	10968

Source : Recensement de 1911

ANNEXE 6 : Analyse de régression logistique au niveau national et par région

Tableau XVI. Régression logistique, rapport de cote, avoir un enfant de moins d'un an, femmes de 15-49, mariées, époux présent, au niveau national et par région de résidence : à l'est-centre et à l'ouest du Canada (1911)

	National 1	Est- centre 2	Ouest 3	Est-centre 4	Ouest 5
Variable d'intérêt					
Statut migratoire (réf. natives)					
Immigrante internationale	1,10 ***				
Pays de naissance (réf. Canada)					
États-Unis		0,66***	1,00		
Îles Britanniques		1,22***	0,93***		
Europe de l'Est		1,34***	1,63***		
Europe du Sud-Ouest		1,22***	1,19***		
Europe du Nord		1,45***	1,26***		
Autres pays		0,85**	0,68***		
Durée territoire (réf. natives)					
0-3 ans				0,87***	0,88***
4-5 ans				1,55***	1,20***
6-7 ans				1,32***	1,21***
8-9 ans				1,6***	1,20***
10 ans et plus				0,96~	1,18***
Variable de contrôle					
Âge (réf. 25-29)					
15-19 ans	0,92***	0,88***	1,01	0,88***	1,07
20-24 ans	1,13***	1,09***	1,28***	1,09***	1,30***
30 -34 ans	0,71***	0,69***	0,78***	0,69***	0,78***
35-39 ans	0,55***	0,53***	0,63***	0,53***	0,62***
40-44 ans	0,23***	0,22***	0,28***	0,22***	0,28***
45-49 ans	0,04***	0,04***	0,06***	0,04***	0,06***
Province de résidence					
Île du Prince-Édouard	1,41***	1,46***		1,46***	
Nouvelle-Écosse	1,09***	1,13***		1,13***	
Nouveau-Brunswick	1,13***	1,15***		1,15***	
Québec	réf.	réf.		réf.	
Ontario	0,95***	0,98*		0,98*	
Manitoba	0,96*		réf.		réf.

Saskatchewan	0,94***		1,02		1,03
Alberta	0,88***		0,90***		0,90***
Colombie-Britannique	0,77***		0,81***		0,78***
Identité ethnoreligieuse <i>(réf. Franco-catholique)</i>					
Catholique-irlandaise	0,63***	0,61***	0,98	0,61***	0,95
Catholique d'autres origines	0,69***	0,71***	0,79***	0,72***	0,88***
Anglo-protestante	0,51***	0,48***	0,74***	0,48***	0,68***
Irlandaise-protestante	0,50***	0,47***	0,73***	0,47***	0,71***
Protestante d'autres origines	0,54***	0,51***	0,76***	0,51***	0,77***
Autres religions	0,65***	0,52***	0,94	0,54***	1,03
Aucune/Inconnue	0,38***	0,39***	0,49	0,39***	0,52***
Occupation époux (réf. cultivateur)					
Marchand/Agent/Manufacturier/Professionnel	0,82***	0,80***	0,94**	0,79***	0,92***
Col blanc	0,77***	0,76***	0,83***	0,76***	0,81***
Artisan	0,93***	0,92***	0,98	0,91***	0,97***
Ouvrier semi-spécialisé ou sans spécialisation	0,95***	0,91***	1,12***	0,91***	1,10
Journalier et serviteur	1,01	0,97**	1,19***	0,97**	1,20***
Pas occupation/Inconnue	0,78***	0,80***	0,77***	0,79***	0,76***
Niveau alphabétisation (réf. peut lire et écrire)					
Analphabète	1,02	1,06***	0,84***	1,07***	0,91***
Peut lire ou écrire	0,97	0,98	0,65**	0,99	0,8
Inconnu	0,79***	0,84***	0,60***	0,85***	0,64***
Milieu de résidence (réf. rural)					
Urbain	0,81***	0,80***	0,81***	0,80***	0,82***
Niveau de scolarité enfants (réf. moyen)					
Bas	1,12***	1,15***	1,03**	1,16***	1,04***
Élevé	0,95***	0,96***	-	0,96***	-
Constante	0,63***	0,70***	0,42***	0,70***	0,42***
Effectifs	43202	32655	10547	32655	10547

Seuils de significativité : ~ p < 0,10; * p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

Source : Recensement de 1911

ANNEXE 7: Distribution des immigrantes internationales selon le pays de naissance et durée de résidence

Tableau XVII. Distribution (%) des immigrantes, 15-49 ans mariées et dont l'époux est présent, selon le pays de naissance en interaction avec la durée de résidence sur le territoire, au Canada en 1911

Variable	Distribution (%)
États-Unis	
0-3 ans	7,03
4-9 ans	6,36
10 plus	5,07
Îles britanniques	
0-3 ans	15,45
4-9 ans	19,16
10 plus	14,99
Europe de l'Est	
0-3 ans	2,89
4-9 ans	6,72
10 plus	4,94
Europe Sud-ouest et du Nord	
0-3 ans	4,09
4-9 ans	6,69
10 plus	5,15
Autres pays	
0-3 ans	0,49
4-9 ans	0,5
10 plus	0,45
Effectifs	10968

Source : Échantillon de 5 % du recensement de 1911

